Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13210 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 19-LUNDI 20 JUILLET 1987

Les conséquences de la rupture des relations diplomatiques

L'Iran veut arrêter et juger comme espions les diplomates français à Téhéran

Le ministère iranien de l'intérieur a déclaré, le samedi 18 juillet, que les diplomates français à Téhéran étaient des espions, qui seront arrêtés et jugés par les tribunaux islamiques.

L'ambassade de France dans la capitale iranienne est encerclée par les gardiens de la révolution, qui en autorisent cependant le ravitaillement.

Les autorités françaises s'attendaient à devoir faire face à des représailles iraniennes et à de grandes difficultés pour rapatrier en France la totalité du personnel français en poste à Téhéran. A Beyrouth, un correspondant se réclamant du Djihad islamique a annoncé le prochain meurtre de deux otages français, mais l'appel n'a pas été authentifié.

Lire pages 3 et 4

- Les réactions en France et à l'étranger.
- Les menaces contre les otages au Liban.
- La réplique de Téhéran.
- Les relations commerciales au point mort.



L'échec d'une politique

Il aura donc fallu un peu plus de deux semaines pour anéantir le long processus de normalisation franco-iranien engagé par le gouvernement de M. Chirac au lendemain de la victoire électorale, saluée par l'Iran, de mars 1986. Si la rupture était devenue inévitable depuis quelques jours, on peut toutefois s'interroger sur les raisons d'un tel emballement. Pourquoi le ministère de l'intérieur a-t-il, à un moment donné, pris le dessus sur la prudence du Quai d'Orsay en conduisant à la hussarde une politique de fermeté qui aurait dû prévaloir depuis longtemps ? Pourquoi les compromis sont-ils devenus impossibles, alors que depuis seize mois les petits pas de la diplomatie française avaient permis la libération de cinq otages ? Pourquoi le prix payé pour ce résultat est-il devenu tout à coup inacceptable ?

Le fait que l'Iran appuye, sinon commandite, des actions terroristes que la communauté internationale réprouve n'est pas une découverte. L'optimisme affiché par le nouveau gouvernement français était-il fondé sur des promesses antérieures aux élections, ou relevait-il seulement d'une mauvaise appréciation des complexités iraniennes ?

La déception officiellement manifestée en décembre dernier par M. Jean-Bernard Raimond lors de la libération d'un seul otage français, alors que visiblement Paris en attendait deux, a-t-elle suffi à faire basculer M. Chirac dans le camp de ceux qui considéraient tout accord avec l'Iran comme définitivement impossible ? Le premier ministre s'est-il lassé de gestes non payés de retour ?

A toutes ces questions, nul n'a encore répondu. Et beaucoup de zones d'ombre demeurent sur les tractations engagées avec l'Iran.

La rupture, aujourd'hui presque unanimement saluée par la classe politique (avec un bémol pour le PCF), prend des allures de soulagement général et, en même temps, de contestable fierté cocardière. C'est maintenant, pourtant, que risquent de se poser les vrais problèmes. Quelle stratégie compte adopter Paris face aux menaces en tous genres qui ne manqueront pas de peser sur les intérêts français ? Le gouvernement a-t-il pris l'exacte mesure des conséquences de sa rupture, qui pourraient aller jusqu'à un affrontement militaire si l'Iran attaquait des bâtiments français dans le Golfe ?

Le revirement français mérite d'autant plus une explication crédible et complète que M. Mitterrand et M. Chirac ont, à de multiples reprises, précisé que l'Iran était un « grand pays ami », au même titre que l'Irak. Un message refusé de toute évidence par les autorités iraniennes, dont la principale préoccupation a toujours été d'obtenir l'arrêt de l'appui accordé par la France à Bagdad.

Pour ne pas l'avoir compris ou admis assez tôt, les autorités françaises n'ont pas craint de se compromettre dans des négociations douteuses, pour aboutir aujourd'hui à une rupture avec l'Iran, qui — quoi qu'on en dise — consacre l'échec d'une politique.

Le début d'une longue épreuve

La rupture des relations diplomatiques avec Téhéran ne marque pas la fin d'une crise mais le début d'un nouvel épisode qui pourrait être « long et pénible ». Telle est l'opinion qui prévalait dans les milieux dirigeants français moins de vingt-quatre heures après que MM. Mitterrand et Chirac eurent pris la décision de rejeter l'ultimatum iranien et de prendre de vitesse Téhéran dans la course à la rupture.

Dès vendredi, les experts français évaluaient « *les points de vulnérabilité* » de la politique de Paris. Le premier concerne, bien sûr, les diplomates français encore en poste à Téhéran, et tout particulièrement M. Paul Torri, premier secrétaire à l'ambassade, dont les autorités iraniennes veulent clairement faire le pendant de M. Wahid Gordji, l'interprète toujours réfugié à l'intérieur de l'ambassade iranienne à Paris, que le juge Boulouque veut entendre dans l'enquête sur les filières iraniennes du terrorisme.

En principe, les autorités françaises voulaient que le rapatriement des diplomates des deux pays se fasse dans les cinq jours. C'est en tout cas ce qui a été dit vendredi après-midi à M. Hadadi, *chargé d'affaires iranien*, qui avait été convoqué au Quai d'Orsay. En réalité, on ne se faisait pas trop d'illusions à Paris, et on se doutait bien que des difficultés allaient surgir au moins à propos des cas de MM. Torri et Gordji. Téhéran exige toujours, en effet, que M. Gordji soit traité en diplomate, ce que Paris refuse puisqu'il n'a jamais été déclaré comme tel au Quai d'Orsay.

La rupture des relations diplomatiques ne va pas forcer M. Gordji à quitter les locaux de l'ambassade, qui conservent leur immunité diplomatique et qui devraient logiquement être placés sous la garde d'une ambassade amie de l'Iran. Samedi, en fin de matinée, Téhéran n'avait cependant désigné aucun pays pour représenter ses intérêts. La France, en revanche, avait demandé dès vendredi à l'Italie de la représenter à Téhéran, ce que Rome a tout de suite accepté.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

M. Carignon appelle les préfets à la vigilance

Les leçons du Grand-Bornand

M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, a demandé à tous les préfets de redoubler de vigilance dans la surveillance des campings installés le long des cours d'eau. Trois campings sauvages ont d'autre part été évacués dans l'Isère. Ces mesures interviennent au lendemain de la démission de M. Renaud Vié Le Sage, délégué aux risques majeurs, qui reproche au gouvernement d'éluder ses responsabilités dans la catastrophe du Grand-Bornand.

« Le lendemain de la catastrophe du Grand-Bornand, M. Chirac m'avait demandé de ne pas répondre aux questions de la presse pour ramener la sérénité dans le débat. J'ai obéi en refusant dix-sept interviews. Mais quand j'ai entendu les propos du premier ministre, qualifiant le sinistre d'imprévisible, j'ai estimé qu'on insultait la mémoire des disparus et que je ne pouvais plus continuer ma tâche. »

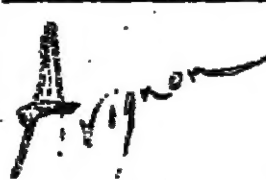
C'est en ces termes que M. Renaud Vié Le Sage, délégué aux risques majeurs, a entamé la conférence de presse qu'il a donnée à Paris, vendredi 17 juillet, pour *justifier sa démission*. Professeur de chimie à l'université Paris-VII, M. Vié Le Sage a été, de 1981 à 1985, l'adjoint de M. Haroun Tazieff, délégué aux risques majeurs, avant d'occuper lui-même ce poste. Son service, naguère rattaché au cabinet du premier ministre, était passé sous l'autorité de M. Carignon en mars 1986.

Depuis lors, la petite équipe d'une quinzaine de personnes, mettant en œuvre la politique de prévention des risques naturels, avait l'impression que l'on doutait de sa mission. Ses crédits avaient été amputés de moitié en 1987, et elle se demandait s'ils seraient renouvelés en 1988. Voilà quelques semaines, elle avait appris qu'elle allait disparaître en tant que telle pour se fondre dans les structures ordinaires du ministère de l'environnement. La catastrophe du Grand-Bornand et la polémique à laquelle elle a immédiatement donné lieu ont servi de révélateur au malaise qui couvait.

En remettant sa démission au président de la République, le délégué aux risques majeurs a voulu également rétablir publiquement ce qu'il considère comme la vérité des faits. Le plan d'exposition aux risques (PER) du Grand-Bornand, a-t-il rappelé, a été prescrit par le préfet de Haute-Savoie en mars 1985, et il avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 6 ainsi que nos informations page 14.)



«Suzanna Andler», de Marguerite Duras

A voix basse, à voix haute...

Marguerite Duras est à Avignon avec une pièce inédite — *Suzanna Andler*, jouée au Théâtre du Chien-qui-fume. Elle y associe la face cachée du réel et l'énoncé des douleurs les plus communes.

Entendre la voix de Marguerite Duras fait toujours un coup au cœur. Nous avons la chance de l'entendre, parce que Marguerite Duras a permis à Dominique Paquet de jouer *Suzanna Andler*. Marguerite Duras avait rangé sa pièce dans un bahut parce qu'elle en a écrit, sur le même canevas, une autre, qu'elle a appelée *Vera Baxter*. Pour cette présentation de *Suzanna Andler*, elle a enregistré quelques pages nouvelles, que nous entendons sur bande magnétique. Voix saisissante, voix d'une enfance inaltérée, voix qui a l'odeur de la mer et la couleur blanche de lever du jour qui éclaire de biais les femmes de Vermeer dans l'angle de leurs fenêtres. Voix dont la pureté ne peut qu'empoigner ceux qui lisent ou viennent de lire le dernier livre, si beau, de Marguerite Duras, *la Vie matérielle*.

Suzanna Andler, c'est d'abord, comme *Vera Baxter*, une villa de vacances, au bord de la mer, vide, hors saison. L'âme d'un tel lieu, ce n'est *pas* ce que disent ses murs, ses chaises, ses petites cuillères dans le buffet, l'âme d'un lieu, ce sont les cris des enfants qui y courent aux mois d'été, et la tartine de beurre avec une barre de chocolat que l'on descend sur la plage après le bain, et les petits vélos jetés par terre comme d'habitude, et la mère qui lance un œil sur son monde, du haut de la falaise.

Quand ce ne sont pas les vacances, la villa est un lieu qui n'a plus d'espace ni de temps. Un lieu sans mémoire non plus, car *les enfants de l'été* ne sont pas ceux de la maison, leur demeure vraie est ailleurs, dans une ville. C'est parce que la vie est ici absente, et c'est pour avoir du temps, aussi, devant elle, que *Suzanna Andler*, sous le prétexte de louer cette villa, s'y est enfermée pour se tuer.

Elle a ouvert les fenêtres, pour avoir de l'air. A travers les persiennes qu'elle a laissées closes, entrent, très fort, les sautes du vent, les chocs et friselis des vagues contre le sable, les cris des mouettes, ceux plus secs des courlis, et même le bruit sourd, continu, des abeilles pour peu qu'en ces premiers jours du printemps il y ait, dans le jardin de la villa, un abricotier en fleur.

Les abeilles sont l'un des plus anciens êtres vivants, sur cette terre. Il y en a, gravées ou peintes, dans des grottes de la préhistoire. Sans remonter jusque-là, Marguerite Duras, entendant ces bruits et cris qui traversent les siècles, songe à ceux du Moyen Age, aux femmes restées seules pendant que leurs époux font la guerre aux *Musulmans*.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 19 juillet. – *Nicaragua :* 8e anniversaire de la victoire de la révolution sandiniste. – *Portugal :* élections législatives anticipées et européennes. – *Turquie :* levée de l'état de siège en vigueur depuis 1978 dans quatre provinces.

Lundi 20 juillet. – *Bruxelles :* conseil « Affaires générales » de la CEE (20-21). – *Addis-Abeba :* 46e session de l'OUA (20-25).

Mardi 21 juillet. – *Inde :* Bhopal : reprise des débats sur l'indemnisation des victimes de la fuite de gaz toxique.

Mercredi 22 juillet. – *Etats-Unis :* jugement dans le procès d'un « marine » affecté à la garde de l'ambassade américaine à Moscou.

Jeudi 23 juillet. – *Bruxelles :* conseil « Budget » de la CEE (23-24). – *Pakistan :* ouverture du procès des cinq terroristes qui avaient attaqué un Boeing de la Pan-Am à Karachi, en septembre 1986.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a quarante ans

L'assassinat de Aung San, l'artisan de l'indépendance birmane

L'HOMME avait la stature d'un Mao Zedong. Il aurait pu appartenir au club fermé des hommes d'Etat surgis des bouleversements de la seconde guerre mondiale en Asie. Nerfs d'acier, art consommé du double jeu, charisme. Bref, l'allure d'un Robin des Bois birman.

Lorsque, le 9 octobre 1983, un commando de saboteurs nord-coréens manquèrent de justesse d'assassiner le président sud-coréen, M. Chon Doo-Hwan, en visite à Rangoun, ce n'est pas seulement au gouvernement socialiste du général Ne Win qu'ils infligèrent une insulte cuisante. En choisissant pour théâtre de leur attentat à la bombe le mausolée des martyrs, où repose Aung San, le père de la Birmanie moderne, les agents de Kim Il Sung touchaient à un homme établi dans une mémoire nationale comme le grand héros birman de ce siècle.



Encore aujourd'hui, les circonstances dans lesquelles Aung San trouva la mort, le 19 juillet 1947, sous les balles d'un tueur à gages, sont entourées de mystère. Un mystère qui n'est pas dénué de connotations politiques dans la guerre civile qui, quarante ans après l'indépendance, continue d'ensanglanter le pays, et de le maintenir dans un pathétique état d'arriération.

Né le 13 février 1915 dans une bonne famille bourgeoise de Rangoun, Aung San est passé par l'Université de cette ère coloniale que décrit Orwell dans *Burmese Days*. Il est âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il fonde, en 1939, avec quelques autres jeunes gens du même milieu, le Parti communiste birman.

Mais ce « parti » reste, dans les années suivantes, une fiction. Entre-temps, Aung San s'est lancé dans une aventure bien plus spectaculaire : faire accoucher l'histoire d'une nouvelle nation.

Las des parlotes stériles des cercles intellectuels de Rangoun, Aung San se rend secrètement au Japon début 1941, et propose un marché à l'état-major nippon, déjà menaçant pour son pays : affranchissez la Birmanie de la tutelle britannique, et les Birmans marchent avec vous. Convaincus qu'ils réussiront à le manipuler aussi facilement que cette marionnette de Pu Yi, dernier empereur de Chine, qu'ils avaient mis en selle au Manchoukuo, les Japonais acceptent de lui confier un rôle de paravent. Dès lors commence une sacrée partie de poker menteur, qu'Aung San va mener de main de maître contre deux puissances d'un calibre pourtant impressionnant face à la petite Birmanie : le Japon et la Grande-Bretagne.

Il regagne tout d'abord le Siam, voisin de son pays, qui a déjà pactisé avec le Mikado. De là, il recrute à Rangoun une trentaine de camarades birmans, qu'il convainc du bien-fondé de sa tactique : tirer profit de l'émergence de la nouvelle puissance asiatique, pour bouter l'occupant européen hors de Birmanie... et obtenir l'indépendance. Ces compagnons de la première heure resteront dans l'histoire sous le surnom des Trente Compagnons, dont la légende est encore soigneusement entretenue de nos jours par Rangoun.

L'ébauche de la résistance

Les trente hommes se rendent au Japon, puis dans l'île chinoise de Hainan, où les Nippons ont installé leur QG pour le Sud-Est asiatique. Entraînement à la guérilla, techniques du sabotage, guerre psychologique : ils y apprennent en quelques mois le fin du fin de l'art en matière insurrectionnelle. Lorsqu'en décembre 1941 les troupes japonaises se mettent en branle depuis le Siam (devenu la Thaïlande) pour envahir la Birmanie, elles savent que les Trente Compagnons qui viennent d'y être infiltrés leur ouvriront le pays par divers sabotages.

Aung San et ses compagnons ne tardent pas à déchanter devant la précarité de l'« indépendance » que leur octroie Tokyo. Les honneurs ne manquent pas pour eux, mais le pouvoir réel reste aux mains des Japonais. Aung San donne le feu vert à ses compagnons pour organiser dans la clandestinité l'ébauche de la résistance, tandis que lui-même continue à tenir son rôle à Rangoun.

Les Japonais n'y voient que du feu. Pourtant, leurs amis birmans n'y vont pas de main morte : en août 1944, Aung San fonde la Ligue antifasciste pour la liberté du peuple (AFPFL), qui regroupe tous les mouvements indépendantistes birmans, jusqu'aux plus tièdes, des communistes aux autonomistes d'ethnies minoritaires comme les Karens en passant par la Fédération des femmes. L'AFPFL fait savoir à Lord Mountbatten, vice-roi de l'empire des Indes, qu'elle est prête à ordonner l'insurrection, moyennant quelques armes. Celles-ci lui parviennent bientôt et, le 25 mars 1945, l'Armée nationale birmane d'Aung San se soulève contre l'occupant japonais. Le double jeu entre dans sa deuxième phase.

Les Britanniques réoccupent la Birmanie et annoncent en mai 1945 leur intention de reconstituer leur administration avant d'étudier les modalités d'une certaine forme d'indépendance. Aung San feint de jouer le jeu. Il signe tout ce que Londres veut.

Mais, le 16 juin 1945, à bord du navire britannique *Cumberland*, en rade de Rangoun, Aung San abat ses cartes : c'est l'indépendance totale qu'il exige pour son pays. Londres reçoit bientôt un télégramme urgent de Dorman-Smith expliquant les difficultés qu'il y aurait à traduire *dans la nouvelle réalité birmane* les visions quelque peu passéistes des stratèges rassis du Foreign Office.

Dès juin 1945, il est clair que l'enjeu entre Aung San et Londres est la domination des régions montagneuses, peuplées d'ethnies non birmanes, qui entourent la plaine centrale de l'Irrawaddy. Ces « Frontier Areas », du temps de l'empire, étaient placées sous la juridiction directe des Anglais. Les Birmans entendent bien en récupérer la souveraineté, indispensable à la formation de ce nouvel Etat qu'ils ont en tête.

De guerre lasse, pressée de tirer le rideau sur l'ère coloniale, la Grande-Bretagne finit par céder à Aung San. Celui-ci signe, le 27 janvier 1947, à Londres, avec le premier ministre Clement Attlee un accord prévoyant l'accession de la Birmanie à l'indépendance à compter du 4 janvier de l'année suivante. Un accord qui restera comme un modèle de duplicité dans les annales diplomatiques occidentales. En apparence, la Grande-Bretagne y fournit aux peuples non birmans toutes les assurances requises pour qu'ils puissent décider eux-mêmes de leur sort. Mais Londres accède en réalité à toutes les exigences d'Aung San, soucieux de prévenir d'éventuelles dérives autonomistes de la part des « régions frontières ». Aux Communes, Churchill, dans l'opposition, hurle à la braderie. En vain.

Un « tuyau » des services secrets britanniques

Des élections législatives conduisent à son terme, en avril 1947, le processus d'indépendance. L'AFPFL d'Aung San en sort victorieuse après avoir imposé aux représentants des peuples non birmans un accord entérinant l'annexion de leurs territoires par Rangoun. Entre-temps, le Parti communiste birman, la plus puissante des forces composant l'AFPFL, a commencé à se diviser en factions rivales. Une première tendance a pris le maquis dès 1946.

L'Assemblée constituante élue en avril 1947 a presque fini de fixer le cadre institutionnel de la mainmise de Rangoon sur les peuples montagnards, quand le drame se produit.

Dans la matinée du 19 juillet 1947, Aung San et six autres membres du conseil exécutif – le gouvernement provisoire associé au pouvoir britannique – sont réunis dans un bâtiment du gouvernement pour discuter d'un « tuyau » que viennent de leur fournir les services secrets britanniques : des opposants ont ourdi un complot pour tuer Aung San.

L'homme qui priait

En dépit d'une surveillance policière renforcée, un homme, Ba Nyunt, parvient à s'introduire dans le local officiel où se tient la réunion. Il est armé d'un fusil automatique récemment prélevé sur un stock d'armement britannique. Il surgit dans une première pièce. U Nu, un autre membre du conseil, bouddhiste fervent, est en train de prier. Ba Nyunt s'éloigne, gagne la pièce suivante. C'est la bonne. Les sept hommes qui vont diriger la future Birmanie s'y trouvent. Il ouvre le feu. Tous trépassent sur-le-champ. L'assassin est arrêté aussitôt après. Il confesse avoir eu pour mission *d'épargner l'homme qui priait et de tuer les autres.*

U Nu est le grand bénéficiaire de cet assassinat. Les Britanniques, soucieux de réagir promptement pour ne pas compromettre la décolonisation, lui demandent aussitôt de remplacer Aung San. L'enquête sur le meurtre aboutit presque instantanément à l'arrestation d'U Saw, le dernier titulaire du poste de premier ministre du temps de la domination britannique, avant guerre. L'après-midi du 19 juillet, la police affirme l'avoir trouvé *« en train de célébrer, chez lui, avec des amis »*, la mort de son rival. Condamné à mort, il finit pendu.

Cela, c'est la version officielle qui a cours en Birmanie. Elle ne satisfait pas tout le monde. Le mouvement indépendantiste de l'ethnie karen – le grand perdant de la précipitation britannique à décoloniser – a récemment fait état, dans une publication à diffusion très limitée (1), d'une version tout autre, qui met en cause les hommes qui ont succédé à Aung San. Selon cette version, des militaires britanniques auraient aidé U Nu et le chef des forces armées birmanes d'alors, le futur dictateur Ne Win, à faire assassiner le leader birman. Le mobile de cette conspiration aurait été d'empêcher Aung San d'accorder, comme il en aurait eu l'intention, des concessions majeures aux populations des « régions frontières », dont il sentait les réticences à l'égard du nouveau pouvoir birman.

Lorsque l'avocat britannique d'U Saw, F.-H. Curtis-Bennett, découvre, à l'ouverture du procès en décembre 1947, que les dés *sont pipés, il claque la porte du* prétoire et rentre à Londres, assurent les Karens. Le chef communiste Than Tun se serait également livré avant le procès, le 14 septembre 1947, à un esclandre au club des officiers (britanniques) de Rangoun, accusant les services secrets anglais d'avoir fait tuer Aung San, son beau-frère. Et de briser toutes les bouteilles du bar avant d'être interpellé par la police militaire. Quelques mois plus tard, Than Tun se lancera à son tour dans la guérilla anti-gouvernementale.

L'accession formelle de la Birmanie à l'indépendance se fit comme prévu le 4 janvier 1948. Conduit par U Nu, puis par le général Ne Win, le pouvoir central annexa les « régions frontières » sans mettre en place les mécaniques politiques susceptibles de permettre à leurs populations de se sentir maîtresses de leur sort. Quarante ans plus tard, la guerre civile continue dans la plupart de ces régions.

FRANCIS DERON.

(1) *Karen National Union Bulletin*, no 4, avril 1986.

Etranger

Après la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran

La rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran pourrait être évoquée, le lundi 20 juillet, au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE, bien que la coopération politique ne soit pas à l'ordre du jour. Mais, a précisé un porte-parole de la Communauté, « cela n'exclut pas des discussions sur ce sujet pendant le déjeuner ou dans des circonstances exceptionnelles ». Par ailleurs, on indique dans les milieux diplomatiques à Bruxelles que la France a fait savoir qu'elle n'envisageait pas, à ce stade, de demander à ses partenaires européens de prendre des mesures contre l'Iran par solidarité avec elle.

Les Etats-Unis, en tout cas, ont affirmé vendredi qu'ils *« comprenaient et soutenaient »* la décision française de rompre avec Téhéran. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, n'a rien voulu ajouter à cette brève déclaration. De même, à Londres, le Foreign Office, dont les relations avec l'Iran se limitent à l'expédition des affaires courantes, avec un diplomate de chaque côté, exprimait laconiquement sa *« sympathie »* à la France. A Bonn, un porte-parole ouest-allemand s'est refusé à tout commentaire en soulignant qu'il s'agissait d'une affaire bilatérale.

Au Proche-Orient, tous les pays arabes et Israël ont fait état de cette rupture. La Syrie elle-même, le seul allié de Téhéran au sein de la Ligue arabe, l'a rapidement annoncée. La plupart des agences et des radios nationales s'en tiennent à une explication de la genèse et du développement de la crise. Seule la radio israélienne s'est risquée à envisager l'avenir. Elle a évoqué l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et la prise en otage de 1979 à 1981 de ses occupants, laissant entendre que les diplomates français à Téhéran pourraient connaître le même sort.

La prudence des gouvernements arabes, en particulier ceux du Golfe, tout comme le fait que le vendredi soit jour de repos dans toute la région, explique l'absence de réactions officielles immédiates. En Jordanie — un pays proche de l'Irak, mais qui tente depuis plusieurs mois de rapprocher celui-ci de la Syrie ,— le ministre des affaires étrangères, M. Taher el Masri, a toutefois été le premier dirigeant arabe à commenter la décision française, la qualifiant de *« courageuse »* et la justifiant par *« les attaques et les provocations répétées de l'Iran »*.

A Bagdad, la capitale arabe la plus intéressée par cette mesure, les journaux ont fait part de leur satisfaction. M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins, qui vit en exil dans la capitale irakienne depuis son « départ » de France en juin 1986, a adressé un message de félicitations à M. Mitterrand, affirmant que, *« malgré toutes les souplesses dont elle a fait preuve, la France n'a finalement trouvé d'autre issue que la fermeté et la rupture des relations avec la dictature terroristo-religieuse de Khomeiny »*.

A Paris, l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, qui vit en exil en France, a estimé que la rupture avec l'Iran était *« inévitable »*, *« car, du côté iranien, les règles du droit international ne sont jamais respectées et sont même bafouées depuis des années... Il est impossible non seulement pour les Français, mais également pour les autres pays occidentaux d'entretenir des rapports avec les gens au pouvoir à Téhéran »*. En revanche, l'ancien président de la République islamique, M. Bani Sadr, a estimé que la France avait agi *« maladroitement »* en assiégeant l'ambassade iranienne *« pour un seul haut fonctionnaire »*, faisant allusion à M. Gordji. Selon lui, la crise a été déclenchée par Téhéran pour masquer les divergences internes du pouvoir. Par ailleurs, ajoute M. Bani Sadr, *« la France avait aussi intérêt à faire beaucoup de bruit pour empêcher certaines révélations sur des ventes d'armes françaises à l'Iran »*. Il a affirmé à ce propos que l'Iran avait saisi, il y a quelques mois, des fusées Matra à l'Irak et, *« c'est M. Gordji qui avait été chargé d'acheter en France les appareils de guidage indispensables au fonctionnement de ces missiles »*. — *(AFP., AP.)*

Téhéran : M. Gordji ne doit pas devenir un otage de Paris

Quelques heures après la décision de la France de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, Téhéran a annoncé une mesure analogue en accusant Paris d'avoir violé la convention de Vienne sur la protection des diplomates.

Le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a affirmé que la France était seule responsable de cette situation, ajoutant : *« Devant l'insistance de la France à contrevenir à la convention de Vienne, le ministère des affaires étrangères a décidé de rompre les relations diplomatiques avec Paris. »* Il a précisé que cette mesure avait été prise à la suite *« des demandes fréquemment exprimées par la République islamique d'Iran pour le respect des conventions diplomatiques par le gouvernement français, et la poursuite du siège de l'ambassade à Paris en violation flagrante de ces mêmes conventions »*. Le porte-parole a également évoqué les mesures prises par la France en vue d'empêcher les diplomates iraniens de quitter le territoire français.

Le porte-parole de Téhéran s'est référé par ailleurs au cas de M. Wahid Gordji, le fonctionnaire réfugié dans l'ambassade de la République islamique à Paris afin d'éviter de répondre à une convocation de la justice française. *« M. Gordji ne doit pas devenir un otage de la France. Il est couvert par l'immunité diplomatique, et toute violation de son statut provoquerait des représailles de notre part »*, a-t-il ajouté. Il a établi un parallèle avec le cas du *premier* secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran accusé depuis mardi d'*« espionnage et de trafics »* par les autorités iraniennes, soulignant que l'Iran fera jouer la *« réciprocité »* en *« répondant à toutes les violations de la convention de Vienne par la France »*.

« M. Paul Torri, a-t-il souligné, *doit comparaître devant le tribunal de la révolution islamique d'Evin* (la prison du nord de Téhéran) *pour répondre à certaines questions. »*

M. Rafsandjani : « Les Français sont des voleurs et des pillards »

Quelques heures avant la décision de Paris de rompre les relations avec Téhéran, l'hodjatoleslam Rafsandjani, le président du Majlis, avait lancé au cours de la prière du vendredi une violente attaque contre les Français, les qualifiant *« de voleurs et de pillards »*. *« Ils nous ont emprunté*, a-t-il dit, *1 milliard de dollars il y a quelques années et conformément à leur engagement, ils doivent nous rembourser ce prêt. Mais, malheureusement, non seulement ils ont l'audace de ne pas nous restituer cette somme, mais ils se servent de cet argent pour fournir des armes à notre ennemi l'Irak. »*

M. Rafsandjani faisait allusion au prêt Eurodif accordé en 1975 à Paris par le chah. La France a remboursé 330 millions de dollars en 1986, mais les négociations sur le remboursement du reliquat de cette somme sont dans l'impasse.

Le président du Majlis, qui est en même temps le président du Conseil supérieur de défense, a, en outre, affirmé que le différend diplomatique qui oppose Téhéran à la France et à la Grande-Bretagne, était indissociable de la guerre Iran-Irak. *« La France*, a-t-il dit, *mène une guerre psychologique contre l'Iran aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et la guerre des ambassades est liée à la situation dans le Golfe. Les puissances de l'oppression se sont directement engagées pour vaincre la révolution iranienne à la suite de l'incapacité de l'Irak à réussir dans cette mission. » « Les Etats-Unis*, a-t-il poursuivi, *sont le pivot de cette guerre »*, soulignant que les combattants iraniens étaient *« dix fois plus enthousiastes pour affronter les militaires américains dans le Golfe que les Irakiens »*. *« Il est plus doux pour eux de tuer ou d'emprisonner des militaires américains que des Irakiens »* a-t-il dit, ajoutant : *« Si les Etats-Unis et leurs alliés, la France et la Grande-Bretagne, commettent des actes sataniques dans le Golfe en y mettant le feu, la fumée de cette guerre atteindra le peuple américain, les alliés de Washington et les pays riverains. Toutes les initiatives récentes contre l'Iran ont pour but de consolider le pouvoir en Irak, mais nous ne les laisserons pas faire et nous attendons avec impatience le jour où ils seront tentés de commettre une bêtise dans le Golfe. »* — *(AFP, Reuter.)*

Beyrouth : menace sur les Français détenus

Les familles de cinq otages français détenus au Liban devaient être reçues le samedi 18 juillet par M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, *« pour faire le point de la situation »*, a annoncé un porte-parole du Quai d'Orsay. Le père de Jean-Louis Normandin, cameraman d'Antenne 2 détenu depuis le 8 mars 1986 s'est déclaré *« très inquiet »* de l'annonce de l'exécution de MM. Carton et Fontaine.

BEYROUTH
de notre correspondant

Dès l'annonce de la rupture par la France des relations diplomatiques avec l'Iran, la réaction a été immédiate à Beyrouth et se résume à une question : les otages français en subiront-ils les conséquences ? D'une part, les cinq (ou six) Français déjà aux mains de ravisseurs — MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine, Jean-Paul Kaufmann, Michel Seurat (dont la mort a été annoncée sans que la preuve en soit donnée), enlevés depuis 1985 par le Djihad islamique, le cameraman d'Antenne 2 Jean-Louis Normandin, dernier otage détenu par l'Organisation de la justice révolutionnaire qui a libéré ses trois camarades, et le journaliste Roger Auque, dont le rapt n'a toujours pas été revendiqué — risquent-ils d'être assassinés à titre de représailles ? D'autre part, y aura-t-il d'autres prises d'otages français ?

Dans l'heure qui a suivi la rupture, un communiqué censé provenir du Djihad islamique annonçait le *prochain meurtre de MM. Carton et* Fontaine, les deux diplomates français parmi ces six otages. Mais son authenticité n'a pas encore été prouvée. C'est par un appel téléphonique à une agence de presse occidentale à Beyrouth qu'un interlocuteur, qui n'a donné aucune preuve de son appartenance au Djihad islamique, s'est adressé à M. Jacques Chirac, pour *« l'informer de (la) décision d'exécuter immédiatement Marcel Carton et Marcel Fontaine »*. Il a affirmé que cette décision était justifiée par *« la mesure provocatrice de l'agent de l'Amérique et candidat à la présidence de la République française, Chirac, à l'encontre de la République islamique* [d'Iran] *»*.

« Cette décision intensifiera la détermination des opprimés musulmans dans leur lutte contre le colonialisme américain et ses auxiliaires européens et surtout français », a-t-il ajouté.

Mais la menace de nouvelles prises d'otages, plane également, bien qu'il reste peu de français à Beyrouth-Ouest (secteur musulman). Certes, l'armée syrienne assure l'ordre dans cette partie de la ville et est particulièrement soucieuse d'éviter les prises d'otages étrangers.

L'Iran s'est taillé au Liban, à travers le Hezbollah et l'intégrisme musulman en général, un outil de choix pour exercer des pressions, principalement sur l'Occident. Ses deux cibles privilégiées sont, constamment, les Etats-Unis et la France : les *premiers en raison* de leur intervention navale dans le Golfe, la seconde en raison de la guerre des ambassades, épiphénomène d'un conflit autrement plus grave dont l'enjeu réel est l'armement de l'Irak par la France.

L'Iran a introduit au Liban ses gardiens de la révolution en 1982, à la faveur de l'invasion israélienne, qui accaparait toutes les attentions. Et à un moment où Damas n'avait rien à lui refuser. Dans un premier temps, l'hostilité frénétique de l'Iran à l'Occident, qui s'exprimait à coups de camions piégés, avait parfaitement correspondu avec les intérêts de la Syrie, qui cherchait à se débarrasser de la force multinationale. Téhéran s'est retrouvée ensuite en concurrence puis en conflit avec Damas, qui ne tolère aucun partage d'influence au Liban, dont elle s'évertue, sans jamais y parvenir complètement, à faire une chasse gardée.

Un épisode sanglant avec le Hezbollah a marqué l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest en février dernier. Puis un *modus vivendi* s'est établi, qui a été fortement perturbé mais non rompu par l'enlèvement de Charles Glass, considéré par la Syrie comme un défi.

Les entraves imposées par l'armée syrienne aux gardiens iraniens de la révolution ont entraîné le redéploiement de ceux-ci vers Tyr dans le Sud, où ils sont hors d'atteinte des Syriens pour cause de « lignes rouges » israéliennes, et vers la banlieue sud de Beyrouth, que Damas n'a toujours pas décidé d'investir.

LUCIEN GEORGE.

« Les membres de l'ambassade sont des espions »

Le ministre iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Ali Akbar Mohtashami, a accusé, le samedi 18 juillet, les membres de l'ambassade de France à Téhéran d'être des espions, et a déclaré que *« la police encerclait l'ambassade pour les arrêter et les conduire devant la justice »*, selon l'agence officielle iranienne Irna, reçue à Paris.

Le ministre a accusé les membres de l'ambassade d'*« avoir aidé des contre-révolutionnaires à s'échapper d'Iran et à mettre en contact différents groupes en Iran »*. M. Mohtashami a affirmé disposer de documents prouvant ces accusations.

« L'Iran ne permettra jamais à une poignée d'individus de commettre des crimes et des actes d'espionnage sous le prétexte de diplomatie », a ajouté le ministre, dans une réunion de responsables des institutions révolutionnaires.

Le peuple iranien, a ajouté le ministre de l'intérieur, a déjà prouvé qu'il ne craignait aucune menace et qu'il lutterait sans peur et sans hésitation pour ses objectifs légitimes.

M. Mohtashami a expliqué que *« nous croyons que les Etats-Unis et ses satellites occidentaux ne cherchent en aucune façon une guerre avec la République islamique d'Iran car ils savent très bien que l'Iran sera victorieux dans cette guerre »*.

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, utilisent leur flotte dans le golfe comme *« épouvantail »* afin de mettre l'Iran à l'épreuve. Mais ils se retireront définitivement lorsqu'ils s'apercevront que l'Iran résiste fermement, a poursuivi le ministre.

Selon lui, un très grand nombre de défenseurs équipés de plusieurs milliers de bateaux capables chacun de couler un grand navire américain ont été dépêchés le long de la côte du Golfe.

« Les gardiens de la révolution islamique et les basijis (volontaires) *transformeront le golfe Persique en un tombeau pour les Américains et les autres forces d'agression »*, a fait remarquer le ministre. — *(AFP, AP.)*

Des échanges au point mort

Avant la rupture des relations diplomatiques, les échanges commerciaux entre la France et l'Iran étaient pratiquement revenus au point mort. En 1986, ils avaient chuté, les exportations françaises vers l'Iran diminuant à 678 millions de francs, contre 1 419 millions de francs en 1985 (– 52 %) et les importations revenant de 7 milliards de francs en 1985 à 2,2 milliards de francs en 1986.

Ces importations portaient presque exclusivement sur les produits pétroliers, l'Iran ayant été l'an dernier le huitième fournisseur de brut de la France – avec 2,9 millions de tonnes, soit 4,2 % du marché français. Les achats de brut iranien ont augmenté fortement dans les cinq premiers mois de 1987 (+ 55 %).

Quant aux exportations françaises vers l'Iran, elles sont constituées essentiellement par des produits industriels (chimie) et des biens d'équipements. Elles devraient désormais diminuer encore. De plus, elles ne peuvent plus bénéficier des garanties de la Coface, assureur officiel pour les pays à risques, cet organisme ayant eu trop de démêlés avec les nouveaux dirigeants iraniens.

Reste le contentieux sur le remboursement du milliard de dollars prêté par le chah en 1975 à la société française Eurodif, l'Iran ayant pris une participation de 10 % dans cette société et s'étant engagé à enlever 10 % de l'uranium enrichi que l'usine devait produire. Cet engagement n'ayant pas été tenu en raison de l'arrêt total des programmes nucléaires iraniens, la France avait bloqué le prêt, sur lequel 330 millions de dollars ont, toutefois, été remboursés par un accord en date du 19 novembre 1986. Mais le blocage du processus de libération des otages français au Liban a interrompu les négociations.

Approbation dans les milieux politiques mais le PCF demande la reprise du dialogue

Personne, dans les milieux politiques, ne critique la décision prise conjointement par M. Mitterrand et M. Chirac.

A droite, le RPR, par la voix de son secrétaire général, M. Jacques Toubon, a souligné que *« l'on ne peut qu'approuver la position de fermeté du gouvernement de Jacques Chirac »*. *« Le gouvernement a eu raison hier*, ajoute le député de Paris, *de tenter la normalisation des relations avec l'Iran. Il a aujourd'hui raison de tirer les conséquences d'une situation contraire aux exigences de la souveraineté française. »*

Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, estime que la rupture des ralations diplomatiques entre la France et l'Iran *« consacre une situation de fait. » « Elle met un terme*, dit-il, *aux essais entrepris par le Quai d'Orsay en vue d'un rapprochement avec l'Iran dans l'espoir d'obtenir la libération des otages français. »*

Selon le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, *« face au chantage et au fanatisme, la France et ses alliés occidentaux doivent impérativement enrayer le mal »*. *« Une démarche de fermeté est plus que jamais nécessaire*, ajoute le député UDF de la Haute-Loire, *même si elle exige de tous les Français courage, sang-froid et union au-delà des querelles politiciennes. Les dirigeants de l'Etat iranien, après avoir été souvent dans l'ombre les théoriciens et les parrains du terrorisme, prennent à nouveau un risque plus grave encore, celui d'en être directement les auteurs. »*

Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Valéry Giscard d'Estaing, a décidé, pour sa part, de réunir celle-ci pour entendre les explications du gouvernement sur sa décision et ses conséquences. La date de cette audition n'est pas encore fixée.

M. Le Pen : « Liquider le gouvernement iranien »

A l'extrême droite, le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, *« regrette que le gouvernement ait pris cette décision contraint et forcé avec au moins deux ans de retard »*. *« Face à l'Iran*, ajoute-t-il, *la France doit avoir une attitude ferme et résolue. Elle ne doit pas céder au chantage, à la violence. Elle ne doit pas non plus se complaire dans une condamnation sélective des terroristes. Elle ne peut pas vouloir en même temps entendre et juger des terroristes qui agissent sur son sol et, en même temps, absoudre ceux qui, en Afrique du Sud, par exemple, sont les complices ou les acteurs du terrorisme. La fermeté sans cohérence n'est rien. »*

M. Queyranne : « Grave mais nécessaire »

A gauche, le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, affirme que la rupture des relations diplomatiques est *« une mesure grave mais nécessaire »*. *« La communauté nationale ne peut qu'approuver une telle décision*, ajoute le député du Rhône. *Depuis plusieurs mois, la France est soumise à un chantage permanent. L'Iran, de façon délibérée, ne respecte ni les règles du droit international, en exerçant des pressions sur nos diplomates, ni les règles de notre pays, en refusant que la justice entende M. Gordji. Un tel comportement est inacceptable. » « Dans ces conditions*, conclut M. Queyranne, *il n'est plus possible de maintenir des relations normales d'Etat à Etat. La France en a tiré les conséquences qui s'imposent. »*

Au nom du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, estime, lui aussi, que *« la France tire les conséquences de la situation existante »* et que *« l'on ne peut avoir de relations diplomatiques qu'avec des pays ayant les mêmes conceptions des rapports entre Etats »*.

Au nom du Parti communiste, M. Paul Laurent ne désapprouve pas la décision mais se déclare surtout *« partisan que beaucoup d'efforts soient faits pour reprendre le dialogue »*. *« Nous souhaitons évidemment que la justice suive son cours concernant la recherche des auteurs d'attentats terroristes*, indique-t-il, *mais nous n'emboîterons pas aveuglément le pas de ceux que, pour des raisons peu claires, semble arranger l'aggravation des tensions. Il faut penser à la solution des contentieux franco-iraniens. Il faut surtout, plus que jamais, penser à préserver la vie des otages français détenus au Proche-Orient. »*

Le consensus inquiet de la presse

« C'est la rupture », titre, le samedi 18 juillet, *le Figaro*, dont l'éditorial est signé de M. Alain Peyrefitte. L'ancien ministre de la justice écrit notamment : *« On veut espérer que cette affaire ne deviendra pas un enjeu de la politique intérieure française. Les déclarations récentes du premier ministre, puis du président, étaient aussi fermes l'une que l'autre. Mais l'affaire n'est pas terminée. Elle commence. L'opinion d'une démocratie est fragile : les dirigeants iraniens n'ont pas à tenir compte de la leur. C'est l'Iran qui a fait tomber Carter et gravement trébucher Reagan. La guerre des nerfs amorcée avec les otages va s'aggraver. La France n'y fera face que si elle y oppose un front uni. Et les pays occidentaux ne stopperont le raz de marée de l'islamisme radical que s'ils se résolvent à faire bloc. »*

« Le coup d'arrêt », titre *le Quotidien de Paris*. Paul Guilbert souligne : *« Le consensus est général, celui de la société politique (...) et même de l'intelligentsia : quel intellectuel se lèverait aujourd'hui en France, comme naguère, pour chanter la vertu rédemptrice du régime des ayatollahs ? »*

« Le gouvernement a bien fait d'empêcher les Iraniens de quitter notre territoire, affirme Gérard Badel dans le *Parisien. Nous conservons un gage. »*

Pour Marc Kravetz, éditorialiste de *Libération* — qui parle, dans son titre de une, de *« nœud gordjien »*, — *« le gouvernement a pris la décision qui s'imposait. Pour au moins deux raisons. La première étant que l'Iran ne lui avait pas donné le choix. La seconde est qu'elle est populaire (...). C'est à l'Iran qu'il revient maintenant de prouver qu'il n'est pas l'Etat hors la loi qu'on veut faire de lui. »*

Dans *le Matin*, qui souligne en première page que désormais les otages français détenus au Liban sont *« à découvert »*, Jean-Louis Morillon estime, à l'adresse des Iraniens, que *« trop, c'est trop »* : *« les ayatollahs connaissent-ils le mot de Cambronne ? Depuis hier sûrement. La France vient, en effet, de leur apprendre ce morceau choisi de sa culture. »*

Quant au quotidien du Parti communiste, *l'Humanité*, il met l'accent sur les conséquences de la décision gouvernementale sur le sort des otages prisonniers au Liban. *« Aucun « dossier » au monde ne mérite le sacrifice de leur vie »*, écrit Claude Cabanes, qui pose une série de questions : *« Au-delà de cette obscure empoignade dans un tunnel, quelles raisons profondes ont conduit à cette rupture totale ? Quelle est la nature de la partie invisible et immergée de l'iceberg qui a provoqué la confrontation à ces niveaux ? Ces questions n'ont pas aujourd'hui de réponse claire. » « On a le sentiment*, ajoute le rédacteur en chef de l'organe du PCF, *qu'à Téhéran comme à Paris agissent dans l'ombre des forces obscures qui ne souhaitent pas la normalisation des relations entre les deux pays ; que des intérêts inavoués, aux objectifs opaques, conjuguent leurs efforts des deux côtés pour faire prévaloir l'affrontement qui les sert (...). » « Quoi qu'il en soit*, conclut-il, *la situation de fièvre aiguë entre les deux pays est pleine de menaces potentielles et fait courir beaucoup trop de risques. »*

Diplomatie

Après la rupture des relations entre Paris et Téhéran

Le début d'une longue épreuve

(Suite de la première page.)

Il reste encore à obtenir l'accord de l'Iran à la désignation de l'Italie, conformément à la convention de Vienne.

En attendant, le dispositif policier renforcé est maintenu aux abords de l'ambassade d'Iran, et la police française surveille de près les diplomates et fonctionnaires iraniens, qui sont toujours empêchés de quitter le territoire. Il est plus que probable que cette interdiction ne sera levée que lorsqu'un accord aura pu être trouvé pour le départ du personnel français en poste en Iran. Un problème dont la solution demandera beaucoup de temps, surtout si Téhéran met à exécution sa menace de samedi matin de juger pour espionnage le personnel diplomatique français à Téhéran.

Autres points de vulnérabilité française : le Golfe bien sûr, où l'on sait bien au moins depuis le 13 juillet, jour de l'attaque du *« Ville-d'Anvers »*, que les pétroliers français peuvent constituer des cibles idéales pour la marine iranienne, mais aussi le Liban, où cinq cents « casques bleus » français font toujours partie de la FINUL. Autant de cibles potentielles même si les Français ont abandonné les positions les plus exposées à l'automne dernier après une série d'attaques lancées par des commandos de chiites pro-iraniens. Des consignes de sécurité maximum ont été données aux militaires français, de même d'ailleurs qu'au personnel de plusieurs ambassades de France au Proche-Orient.

Restent enfin les Français détenus en otages au Liban, qui étaient au cœur même du processus de normalisation dont Paris vient de sonner le glas après en avoir constaté l'échec. C'est sans aucun doute le plus douloureux des problèmes, d'autant plus que les ravisseurs, ceux qui les inspirent et les protègent, ne manqueront pas de jouer cette carte. Dès vendredi après-midi, un appel lancé à des agences de presse de Beyrouth menaçait d'assassinat les diplomates français pris en otage depuis le 22 mars 1985, MM. Marcel Carton et Fontaine. De son côté, M. Raimond, ministre des affaires étrangères, a reçu samedi matin au Quai d'Orsay les familles des cinq otages français.



C'est dire que personne ne s'attend, à Paris, que les jours et les semaines à venir – voire les mois – soient faciles à vivre. Tout au plus certains espèrent-ils à la longue, dans certains pays de la région, une lente amélioration de l'image de la France, qui avait souffert des aléas propres aux efforts de normalisation avec l'Iran. Reste à savoir si ce langage spartiate sera longtemps bien accueilli par l'opinion politique française, aujourd'hui incontestablement favorable à la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran, mais toujours susceptibles de découragement dans les épreuves.

Dans l'immédiat, la seule lueur d'espoir vient de New-York, où le Conseil de sécurité des Nations unies devrait adopter lundi le projet de résolution sur la guerre Iran-Irak, laborieusement mis au point par les cinq membres permanents et amendé ensuite dans l'espoir de ne pas braquer d'entrée de jeu les Iraniens. M. Raimond doit se rendre aux Nations unies pour participer à la séance, à moins que de nouveaux développements n'interviennent dans la crise franco-iranienne.

JACQUES AMALRIC.

Le Conseil de sécurité devrait adopter le projet de résolution sur la guerre du Golfe

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Réunis en consultations à huis clos, les quinze membres du Conseil de sécurité ont mis la dernière main, le vendredi 17 juillet, au texte de la résolution sur la paix dans le golfe Persique. Elaboré dans le plus grand secret par les cinq membres permanents (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne), amendé, après trois semaines de difficiles négociations, sur plusieurs points par les dix membres non permanents, le texte devrait être adopté lundi lors d'une séance solennelle du Conseil, en présence de plusieurs ministres des affaires étrangères. Son adoption, unique à maints égards dans les annales de l'ONU, précéderait de deux jours le premier voyage à travers le détroit d'Ormuz d'un cargo koweïtien sous les couleurs américaines.

Au sortir des consultations, l'ambiance était celle des grands jours : arborant des sourires rarement vus en ces lieux austères, les ambassadeurs donnaient l'impression de célébrer l'achèvement d'un grand projet : celui d'une résolution sur la paix dans le golfe Persique, certes, mais aussi celui d'une renaissance du Conseil de sécurité.

Proposé récemment par les cinq puissances permanentes (*le Monde* daté 31 mai-1er juin), le projet de résolution – qui exige un cessez-le-feu immédiat et le retour aux frontières internationales – a été modifié par les dix membres non permanents, dont plusieurs ont fait comprendre leur irritation devant les méthodes des « cinq ». L'Allemagne fédérale et l'Italie, notamment, se sont montrées intraitables sur plusieurs points, réclamant des aménagements substantiels que plusieurs diplomates estiment aller dans le sens d'un rapprochement avec l'Iran. Parmi les cinq modifications acceptées vendredi, notons celle qui déplore *« la décision d'engager les hostilités »* (prise par l'Irak) et *« celle de les poursuivre »* (due à la politique de Téhéran). Un autre amendement devrait, en principe, plaire à Téhéran : la résolution déplore l'utilisation d'armes chimiques (par l'Irak) et mentionne la notion de *« dommages de guerre »*.

Tout a été fait pour rendre la résolution acceptable par les deux belligérants et surtout par l'Iran. Dans la tentative d'amener Téhéran – violemment hostile au Conseil de sécurité – *à coopérer avec l'ONU*, le rôle du secrétaire général apparaît comme essentiel. Celui-ci est en effet chargé de nommer deux comités, l'un pour superviser, sur place, l'application de la résolution, l'autre pour évaluer les dommages de guerre. En outre, le secrétaire général devra rechercher, dans le cadre régional, des solutions pour garantir la paix aux pays riverains du Golfe.

Les Etats-Unis ne s'y trompent pas : recevant, vendredi, Mme Margareth Thatcher à la Maison Blanche *(lire également page 14)*, le président Ronald Reagan a demandé que le secrétaire général s'engage *« personnellement »* dans le processus d'application de la résolution. Il n'est donc pas exclu qu'un accord iranien soit donné à M. Perez de Cuellar lors d'un voyage de celui-ci à Téhéran. En tout cas, le représentant iranien à l'ONU, M. Ali Rajae Khorassani, a affirmé que le secrétaire général serait *« chaleureusement accueilli par le gouvernement iranien »*.

CHARLES LESCAUT.

Trois précédents

La rupture par la France des relations diplomatiques avec l'Iran est une mesure exceptionnelle. Depuis la seconde guerre mondiale, on compte trois précédents, où la France n'avait pas pris l'initiative : le Pérou, la Guinée et le Nigéria.

Voici les précédentes ruptures :

– PÉROU, 1973 : les relations diplomatiques sont rompues par le gouvernement péruvien pour marquer sa réprobation à l'égard des essais nucléaires français dans le Pacifique. Elles sont rétablies en août 1975.

– GUINÉE, 1965 : le gouvernement guinéen rompt ses relations diplomatiques avec la France après avoir annoncé la découverte d'un « complot » fomenté par des opposants où il met en cause la France. La brouille dure dix ans, jusqu'au 14 juillet 1975.

– NIGÉRIA, 1961 : le Nigéria rompt ses relations diplomatiques avec la France pour protester contre des essais nucléaires français au Sahara. Les relations reprendront en 1966.

Autres cas de gel de relations diplomatiques, sans rupture officielle :

– Au Laos, en 1978, la France rompt *de facto* ses relations diplomatiques, avec la fermeture de son ambassade à Vientiane, à la suite d'une série de mesures prises par le Laos à l'égard de la France. Les relations reprendront en 1982.

– Entre le Salvador et la France, les relations diplomatiques sont interrompues au niveau des ambassadeurs pendant six ans – 1979-1985 – à la suite de la séquestration pendant vingt-huit jours de l'ambassadeur Michel Dondenne.

Les pays qui ont rompu avec l'Iran depuis 1979

La rupture par la France des relations diplomatiques avec l'Iran allonge la liste des pays qui depuis l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeiny en février 1979 n'ont plus de relations officielles avec la République islamique.

– 1er mai 1979 : l'Iran rompt avec l'Egypte après la signature à Washington du traité de paix israélo-égyptien en mars 1979 ;

– 7 avril 1980 : les Etats-Unis rompent avec l'Iran à la suite de la prise d'otages d'une cinquantaine d'Américains à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran le 4 novembre 1979 ;

– 17 août 1980 : l'Iran rompt avec le Chili, dont la politique est jugée *« contraire au respect des droits de l'homme »* ;

– 23 novembre 1983 : le Liban rompt avec l'Iran en raison de la présence sur le sol libanais depuis l'été 1982 de gardiens de la révolution.

– 18 juillet 1984, le gouvernement d'union nationale libanais auquel participe M. Nabih Berrih, chef du mouvement chiite Amal, rétablit ses relations avec l'Iran en raison des liens historiques avec la communauté chiite libanaise.

– 26 mars 1987 : la Tunisie rompt les relations diplomatiques avec l'Iran à la suite de la découverte en Tunisie d'un réseau *« intégriste khomeiniste agissant en étroite collaboration avec l'ambassade d'Iran à Tunis et la révolution islamique iranienne »*.

– 28 juin : la Mauritanie décide de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran pour protester contre l'attitude de Téhéran dans le conflit avec l'Irak et son *« refus obstiné »* de toute négociation.

Par ailleurs, en mars 1980, Bagdad et Téhéran avaient rappelé leurs ambassadeurs respectifs ; le 17 septembre, l'Irak dénonçait les accords frontaliers d'Alger ; le 23 septembre 1980 débutait la guerre Iran-Irak.

De Neauphle-le-Château à la rupture

Voici les principaux événements survenus dans les relations franco-iraniennes depuis 1979 :

– 1er FÉVRIER 1979 : l'imam Khomeiny, réfugié à Neauphle-le-Château, quitte Paris à bord d'un Boeing 747 spécial d'Air France pour le dernier coup de boutoir de la révolution en Iran.

– 11 FÉVRIER 1979 : M. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre du chah, se rend en exil à Paris.

– 18 JUILLET 1980 : un attentat manqué contre M. Bakhtiar à Neuilly, dans la banlieue de Paris, fait deux morts, un policier et un passant.

– FÉVRIER 1981 : la France accepte de livrer des avions de combat Mirage à l'Irak pour qu'il les utilise dans sa guerre contre l'Iran.

– AOUT 1981 : évacuation de la communauté française en Iran après l'organisation de manifestations anti-françaises à Téhéran en signe de protestation contre l'autorisation de séjourner en France accordée à l'ancien président Bani-Sadr et à d'autres dirigeants de l'opposition.

– 10 MARS 1982 : quatre Moyen-Orientaux accusés de tentative d'assassinat contre M. Chapour Bakhtiar sont condamnés à la prison à vie.

– ÉTÉ 1982 : nouvelles ventes d'armes françaises à l'Irak, dont des avions Super-Etendard et des missiles Exocet.

– 22 OCTOBRE 1983 : l'Iran ordonne la fermeture des bureaux commerciaux français, prend de dures sanctions contre les banques françaises et menace d'expulser les diplomates français.

– DÉCEMBRE 1983 : la France ferme le centre islamique iranien et expulse trois diplomates iraniens. Trois diplomates français sont expulsés de Téhéran.

– 7 FÉVRIER 1984 : Le général Oveissy, ancien gouverneur militaire de Téhéran, et son frère, réfugiés en France depuis la chute du chah, sont tués à paris dans un attentat revendiqué par le Djihad islamique.

– 2 AOUT 1984 : détournement d'un Boeing d'Air France ; après deux jours d'immobilisation sur l'aéroport de Téhéran, les passagers sortent indemnes.

– DÉCEMBRE 1984 : une délégation de parlementaires français se rend à Téhéran. M. Jacques Martin est chargé par M. Roland Dumas du dossier Eurodif.

– 16 MARS 1986 : après la victoire de la droite aux élections législatives françaises, le nouveau premier ministre M. Jacques Chirac, s'engage à essayer d'améliorer les relations avec l'Iran.

– MARS-MAI 1986 : nouveaux Français pris en otage au Liban par des mouvements chiites pro-iraniens.

– 7 JUIN 1986 : le chef des Moudjahiddine, M. Radjavi, quitte la France pour l'Irak.

– JUILLET 1986 : premier accord sur le contentieux financier.

– SEPTEMBRE 1986 : une vague d'attentats à la bombe fait onze morts et plus de cent cinquante blessés à Paris.

6 NOVEMBRE 1986 : l'Iran pose ses conditions pour aider à la libération des otages français au Liban.

17 NOVEMBRE 1986 : signature officielle d'un accord partiel de remboursement de 330 millions de dollars par la France.

24 DÉCEMBRE 1986 : libération de deux otages français au Liban.

13 JANVIER 1987 : prise d'un nouvel otage français au Liban.

29 JUIN 1987 : Mise en place d'un dispositif policier autour de l'ambassade d'Iran, où s'est réfugié Wahid Gordji.

● **Le vice-ministre iranien des affaires étrangères à Moscou.** – Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohammed Djavad Larijani, s'est entretenu avec des responsables soviétiques, le vendredi 17 juillet à Moscou, du conflit entre l'Iran et l'Irak, ainsi que de l'escalade de la tension dans le Golfe. Selon l'agence Tass, M. Larijani, arrivé jeudi à Moscou, s'est entretenu avec le chef de l'Etat, Andreï Gromyko, le ministre des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, et son homologue soviétique, Iouri Vorontsov. Au cours de la rencontre avec M. Gromyko, les deux parties sont tombées d'accord, selon Tass, pour admettre que la dégradation de la situation dans le Golfe *« résultait de l'accroissement de la présence militaire américaine au large des côtes d'Iran, d'Irak et d'autres Etats arabes »*. Le chef de la diplomatie soviétique a indiqué que l'URSS désirait *« un terme immédiat à la guerre sanglante Iran-Irak et un règlement politique du conflit par des négociations »*. – *(AFP.)*

● **Le Koweït met en cause l'Iran dans l'attentat à la voiture piégée.** – La presse koweïtienne a accusé, indirectement, le vendredi 17 juillet, l'Iran d'être le commanditaire de l'attentat en plein centre de Kuwait-City, en affirmant que ses deux auteurs avaient séjourné un mois en Iran à l'automne dernier. La plupart des attentats survenus dans ce pays depuis 1983 ont été attribués à des organisations proches de l'Iran. Une nouvelle organisation jusqu'ici inconnue, le « Djihad islamique – Forces du martyr Moustapha Tchamran », du nom d'un ancien ministre iranien de la défense, a sommé vendredi le Koweït, à partir de Beyrouth, de renoncer à faire protéger ses pétroliers par les Etats-Unis, faute de quoi de nouveaux attentats y seraient commis jusqu'au 22 juillet, date du passage sous pavillon américain de deux des onze pétroliers koweïtiens qui seront escortés dans le Golfe par l'US-Navy.

Selon le quotidien *Al Anba*, les deux Koweïtiens se préparaient à déposer la bombe devant le bureau d'Air France – *(AFP.)*

Amériques

ETATS-UNIS : les auditions du Congrès

L'« Irangate » pourrait entraîner une modification du contrôle législatif des opérations secrètes

L'affaire de l'« Irangate » aura vraisemblablement des conséquences sur le fonctionnement des institutions américaines. En particulier, le contrôle législatif des opérations clandestines décidées par le gouvernement, pourrait être modifié, estimait-on, le vendredi 17 juillet, au Congrès.

Au terme d'une loi de 1980, le président des Etats-Unis doit informer les deux commissions du renseignement du Congrès – celle du Sénat et celle de la Chambre des représentants – avant d'entreprendre une opération clandestine. *« Dans des circonstances extraordinaires affectant les intérêts vitaux des Etats-Unis »*, il peut s'abstenir d'une notification préalable et informer le Congrès *« en temps opportun »*. Dans le cas des ventes d'armes à l'Iran, la Maison Blanche a attendu onze mois pour mettre les parlementaires dans la confidence. C'est là l'un des principaux problèmes examinés par l'actuelle commission d'enquête du Congrès.

L'une des idées étudiées consisterait à fusionner la commission du renseignement du Sénat avec celle de la Chambre en une seule commission conjointe et cela afin de diminuer le nombre de personnes mises au courant d'opérations secrètes. Cette suggestion avait été faite il y a quelques mois par le vice-président George Bush et elle figurait aussi dans le rapport de la commission Tower, nommée par M. Reagan pour enquêter sur l'« Irangate ». Le porte-parole de la Maison Blanche a affirmé, jeudi, qu'il n'existait actuellement *« aucune opération secrète ou directive présidentielle en vigueur dont le Congrès n'ait pas été informé »*.

Au troisième jour de sa déposition, vendredi, le vice-amiral John Poindexter a continué à endosser toute la responsabilité du détournement vers les « contras » de fonds provenant de ventes d'armes à l'Iran. Aux avocats des commissions d'enquête qui lui demandaient s'il n'était pas *« ici dans une sorte de mission pour protéger le commandant en chef »*, le témoin a répondu : *« J'ai pris des mesures pour protéger le président il y a de nombreux mois. Je n'ai rien à faire aujourd'hui pour le protéger. »*

L'ancien chef du Conseil national de sécurité a de nouveau démenti, vendredi, que l'objectif essentiel des ventes d'armes à l'Iran était d'obtenir la libération des otages américains. A propos du secret observé au sujet de l'aide aux « contras », il a déclaré qu'il s'agissait de *« défendre le droit du président à conduire la politique étrangère »*. Informer le Congrès, a-t-il ajouté, aurait *« détruit notre capacité »* à aider la guérilla.

L'audition avait débuté par un vif débat entre l'avocat de M. Poindexter, M. Richard Beckler, et certains membres des commissions d'enquête accusés d'avoir dit à la presse qu'ils ne croyaient pas le témoignage du vice-amiral. Un sondage publié par le *Washington Post* indique qu'une majorité d'Américains partagent cet avis et pensent que M. Poindexter cache des faits pour protéger le président. – *(AFP.)*

COLOMBIE

« Il n'y a pas eu d'« anomalie » dans l'aide aux sinistrés d'Armero » *déclare la Croix-Rouge*

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (LCRCR) a déclaré, vendredi 17 juillet à Genève, qu'*« il n'y avait eu absolument aucune anomalie dans l'utilisation des fonds »* qui ont transité par ses soins à l'occasion de la catastrophe d'Armero en novembre 1985.

Interrogé sur le scandale secouant la Colombie à la suite de la publication, par la justice colombienne, d'un rapport faisant état de la dilapidation de l'aide internationale par des fonctionnaires de la Croix-Rouge colombienne, un porte-parole a souligné que l'utilisation des 8,6 millions de dollars qui lui avaient été remis, *« avait été et était toujours soumise à un contrôle strict, effectué par une société d'audit »*.

Un autre porte-parole de la Ligue a, pour sa part, déclaré qu'*« il s'agissait de troubles internes entre Colombiens et que c'était une histoire politique »*. *« Nous sommes absolument en dehors de tout ça »*, a-t-il ajouté.

Le procureur général avait accusé, jeudi, à Bogota, onze fonctionnaires de la Croix-Rouge colombienne d'avoir dilapidé l'aide internationale aux sinistrés de la catastrophe d'Armero. Près de vingt-cinq mille personnes avaient été englouties lors de la tragédie du volcan Nevado del Ruiz, le 13 novembre 1985.

De son côté, la Croix-Rouge française a tenu à préciser, vendredi, de la façon la plus nette, que les fonds recueillis par elle à la suite de la catastrophe d'Armero, et déjà débloqués, ont été utilisés selon des procédures extrêmement rigoureuses d'appel d'offres, de suivi de réalisations et de vérifications de bonne fin.

Réunies en université d'été à Vaison-la-Romaine (Vaucluse)

Les militantes socialistes veulent « secouer » leur parti

VAISON-LA-ROMAINE
De notre envoyée spéciale

« Le socialisme, c'est une direction à suivre. Ce n'est pas un paysage facile à décrire que l'on découvrirait d'un seul coup du sommet d'une côte. » Cette réflexion de M. Laurent Fabius devant une quarantaine de femmes, responsables fédérales du Parti socialiste réunies à Vaison-la-Romaine, le vendredi 17 juillet, aurait, en d'autres temps, provoqué de longues discussions.

Mais l'ancien premier ministre l'a fait remarquer lui-même, *« elle est passée, l'époque où l'on pensait qu'une fois le parti au gouvernement l'installation du socialisme ne serait qu'une question de mois (...) On a réalisé qu'en fait si nous avions du pouvoir nous n'avions pas le pouvoir. Le gouvernement n'est qu'un pouvoir parmi d'autres : administration, défense, entreprises, etc. »*

Pour ces militantes studieuses rassemblées en université d'été du 11 au 18 juillet, la priorité, en tout cas, ne se trouvait pas dans la discussion théorique, pas plus que, d'ailleurs, comme l'a exprimé crûment l'une d'elles, *« dans la cuisine politicienne ou les querelles de courant »*. Elles étaient là pour se retrouver, s'informer et réfléchir aux problèmes que rencontrent les femmes afin de mieux faire entendre leurs revendications lors de la convention nationale sur le droit des femmes, prévue le 8 mars prochain. Une convention dont la convocation a été obtenue de haute lutte par les femmes du parti. Le torchon avait en effet failli brûler lors du congrès du PS à Lille, en avril dernier, à propos de la faible représentation féminine dans les instances nationales du parti, et si les 20 % ont été finalement atteints ce fut au terme d'une dure bataille.

« Mais comment en serait-il autrement, explique Béatrice, *quand le parti ne porte qu'une attention distraite à ce qui nous intéresse ou quand dans les sections on n'est pas capable de nous donner la formation que nous demandons. Trop souvent encore on nous cantonne dans des tâches d'exécution. Alors beaucoup se laissent finalement tenter par les associations, où elles pensent pouvoir prendre plus de responsabilités. »*

Prévoir des réformes « peu coûteuses »

L'organisation d'une convention nationale a semblé être une solution aux yeux de ces militantes qui souhaitaient *« secouer le parti »*.

De fait la préparation de cette échéance commence lentement à remuer la base. Il a fallu refuser des inscriptions à cette session de l'université d'été sur le temps des femmes.

Ce stage lui-même est une première au PS. Il a vu le jour grâce à la nouvelle déléguée à la formation, Mme Yvette Roudy, l'ancien ministre, que le nouveau secrétaire national responsable de ce secteur, M. Fabius, a appelée auprès de lui.

Venu vendredi pour débattre de la situation politique, l'ancien premier ministre a donc été invité à dire ce qu'il pensait du quota des femmes : *« C'est une mesure absurde mais elle est nécessaire »*, a-t-il expliqué avant de se montrer optimiste pour l'obtention d'une proportion de 25 % de femmes sur les listes socialistes aux prochaines élections. *« Pour les municipales ce ne sera pas très difficile grâce au scrutin de liste*, a-t-il dit. *Cela ne sera pas impossible pour les législatives si l'on s'y prend très tôt. »*

Ce débat fut aussi pour M. Fabius l'occasion d'une mise en garde contre les rêves fous de changements coûteux tels que l'imposition séparée, chère aux féministes mais qui ferait perdre plusieurs milliards à l'Etat. *« Nous devons donc être porteurs de réformes peu coûteuses »*, a-t-il dit. Parmi celles-ci, M. Fabius voit d'un bon œil la transmission du nom de la mère ainsi que la subordination de l'octroi d'un crédit public à une entreprise au respect d'un plan d'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

Mais les militantes du PS s'intéressent aussi aux problèmes de défense. L'ancien premier ministre interrogé à ce sujet, a rappelé qu'il était favorable à un accord avec l'Allemagne sur l'armement conventionnel mais aussi sur le nucléaire.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Selon un sondage de la SOFRES

62 % des Français estiment que M. Mitterrand « ferait un bon président »

La compétition présidentielle tend à se circonscrire, dans l'esprit des Français, à quatre candidats potentiels : MM. François Mitterrand, Raymond Barre, Michel Rocard et Jacques Chirac, selon une enquête de la SOFRES, dont *le Nouvel Observateur* publie les résultats dans son numéro daté 17-23 juillet.

Suivant cette étude, pour laquelle mille personnes âgées de dix-huit ans et plus ont été interrogées du 19 au 23 juin dernier, 62 % des électeurs (au lieu de 53 % en mai) estiment que M. Mitterrand *« ferait un bon président de la République »*, 33 % d'entre eux étant d'un avis contraire. M. Barre obtient, pour la même question, 58 % des réponses positives (+ 6) et 36 % de réponses négatives ; M. Rocard, 49 % (sans changement) et 42 % ; M. Chirac, 46 % (+ 7) et 47 %.

Depuis le mois de mai, M. Mitterrand a gagné 7 points parmi les sympathisants de la gauche (87 % de réponses positives) et 8 points parmi ceux de la droite (37 %). M. Barre, en tête chez les électeurs de droite avec 78 % de réponses positives, a progressé de 5 points dans cette catégorie et de 10 points chez les électeurs de gauche (44 %). M. Chirac obtient 73 % de réponses positives à droite (+ 8) et 29 % à gauche (+ 10). M. Rocard n'a progressé que d'un point à gauche (69 %) et il a perdu 2 points à droite (34 %).

Ces quatre candidats sont suivis, dans l'ensemble de l'électorat, par Mme Simone Veil, qui vient en tête d'un groupe situé autour de 30 % de réponses positives et qui comprend, dans l'ordre MM. Valéry Giscard d'Estaing (en hausse), François Léotard et Jacques Delors (en baisse), Laurent Fabius et Jacques Chaban-Delmas (en hausse).

La tournée des plages du Front national

M. Delebarre : « M. Le Pen va à la pêche »

« M. Le Pen a commencé sa tournée des plages en Corse. Il va manifestement à la pêche en jetant des hameçons bien enjolivés vers les gros poissons que sont pour lui les hommes de la majorité », a affirmé, le vendredi 17 juillet à Lille, M. Michel Delebarre, député socialiste du Nord.

L'ancien ministre du travail a également répliqué à l'affirmation de M. Le Pen selon laquelle *« les campagnes sont plus amicales et plus agréables en Corse que dans les corons du Nord »*. *« A coup sûr le président du Front national ne peut espérer un bon accueil du pays minier*, a-t-il dit. *On y sait trop les terribles souvenirs que laisse la pratique de l'idéologie qu'il professe. Non, ici, le vent est à l'amitié et point à la haine et à l'exécution. »*

● **Manifestation contre le président du Front national à La Ciotat.** – Quelque cinq cents personnes ont manifesté, à l'appel du PCF, de la CGT, de la FEN et du MRAP, le vendredi 17 juillet, dans les rues de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), contre la venue dans cette ville, ce samedi, de M. Le Pen.

Au Conseil constitutionnel

Me Francis Mollet-Viéville succède à Pierre Marcilhacy

Me Francis Mollet-Viéville, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, succède au Conseil constitutionnel à Pierre Marcilhacy, décédé le 5 juillet. Il a été nommé, le vendredi 17 juillet, par M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

Me Mollet-Viéville ne pourra siéger au Conseil constitutionnel que jusqu'au renouvellement triennal de 1992, en vertu de l'article 12 de l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel. Pierre Marcilhacy avait, en effet, été nommé en février 1983 (pour une durée de neuf ans) par M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale.

Fils d'un avocat, Me Mollet-Viéville, né à Nice le 20 mars 1918, est lui-même avocat à la cour d'appel de Paris, depuis 1939. Collaborateur du bâtonnier Poignard entre 1941 et 1943, secrétaire de la conférence du stage (promotion 1942-1946), Me Mollet-Viéville a fondé au début des années 50 la Mutuelle des avocats de France et la Fédération des unions de jeunes avocats de France.

Membre du comité directeur de l'Association nationale des avocats (1962), Me Mollet-Viéville a été membre du conseil de l'ordre (1960-1964), puis bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris (1976-1977). Me Mollet-Viéville avait alors formulé de nombreuses suggestions pour éviter que *« l'avocat ne doute maintenant de lui-même »*.

En janvier 1977, lors de la traditionnelle rentrée de la conférence du stage des avocats, Me Mollet-Viéville avait suggéré en ces termes l'abrogation de la peine de mort : *« Il faudrait bien que prochainement la nation décide de la survivance d'une peine atroce et capitale ou de l'institution d'un repentir perpétuel et peut-être salutaire. Le juge ne doit plus être enfermé dans le plus cruel des dilemmes, et le problème d'un homicide légal ne doit plus se poser à l'Etat ni à son chef. Puisse cesser enfin la querelle de ceux qui veulent donner son prix à la vie et de ceux qui cherchent un sens à la mort. »*

Me Mollet-Viéville va retrouver au Conseil constitutionnel son ancien collègue Robert Badinter, aujourd'hui président de cette institution, à qui il incomba en tant que garde des sceaux de mettre fin à cette *« querelle »*.

En janvier 1976, Me Mollet-Viéville avait, sous la pression de la base, conduit une manifestation rassemblant deux mille de ses confrères en robe du palais de justice au ministère, place Vendôme, à la veille d'une grève du barreau de Paris.

Me Mollet-Viéville est membre du conseil national du RPR, instance consultative de ce mouvement composée de quelque deux cents personnalités nommées par le président du RPR et chargées de lui donner éventuellement des avis sur les questions culturelles, économiques et sociales.

M. K.

● **Renouvellement du bureau du club Droit et Démocratie.** – Le club, proche de l'opposition, vient de *renouveler son bureau, qui est ainsi* composé : président, M. Jacques Ribs, conseiller d'Etat ; président d'honneur, M. Gaston Maurice, avocat ; vice-présidents, M. André Braunschweig, président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation ; M. Jean Kahn, président honoraire de la section de l'intérieur au Conseil d'État ; M. Jean-Yves Leborgne, avocat à la cour ; M. Louis-Edouard Pettiti, ancien bâtonnier du barreau de Paris ; M. Jacques Robert, professeur agrégé des facultés de droit ; trésorier, M. Roger Chipot, expert financier ; secrétaire, Mme Elisabeth Wittmer-Roudier, avocat à la cour.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

PARCE qu'ils exercent le pouvoir, ou parce qu'ils cherchent à le conquérir, parce qu'ils sollicitent et craignent le jugement de l'opinion, parce qu'ils tiennent un discours permanent – sinon toujours le même, – les hommes politiques sont toujours en représentation. C'est cette image que l'on conserve d'eux, qui n'est, pourtant, qu'une *part de leur vérité, pas forcément* la plus attachante. Rares sont les occasions, les épreuves, où ils peuvent se livrer plus intimement, où ils s'adressent aux autres comme ils se parlent à eux-mêmes. Ils y parviennent lorsque le destin leur impose une certaine forme d'éloignement, la maladie, l'échec, la retraite, l'exil, l'emprisonnement. Ce n'est pas si fréquent et le résultat n'est pas garanti.

Aussi, lorsqu'un responsable politique réussit à se montrer autrement que sous les apparences de son personnage public, on est tenté de faire enfin sa connaissance. C'est alors qu'il faut l'écouter pour retrouver les misères et la noblesse de l'action politique, loin du préjugé de médiocrité qui trop souvent s'attache à elle.

Cela suppose un interlocuteur de qualité. En voici un, dont la voix a franchi les murs de la prison et percé le silence de la mort où l'on a cherché à l'enfermer. Il s'agit de Jean Zay, jeune ministre de l'éducation nationale du Front populaire, emprisonné pendant quatre ans par le régime de Vichy et assassiné en 1944 par des miliciens, des Français (Barbie n'y était pour rien, souvenons-nous de cela aussi). Il était brillant, spirituel, éloquent et remarquable par sa clairvoyance, nous assure un de ses collègues et ami, Pierre Mendès France.

Radical-socialiste, avocat, député du Loiret, il fut antimunichois, partisan de l'intervention en faveur des républicains espagnols, opposé au parti de la capitulation. *« Juif par son père, protestant par sa mère, ouvertement franc-maçon, il résumait tout ce que la droite vichyssoise détestait »*, écrit Antoine Prost dans l'introduction à la réédition de *Souvenirs et solitude* de Jean Zay, que Pierre Mendès France avait accepté de préfacer.

La solitude est celle du détenu, conduit à réfléchir régulièrement

Avant d'être assassiné

sur son état. *« L'homme soudain isolé ressemble à qui, ayant longtemps couru après un inconnu, le rejoint enfin et le dévisage. L'inconnu s'est arrêté, vous fait face. On le regarde passionnément. Il est tout différent de celui qu'on imaginait, vous révèle des traits insoupçonnés, qui vous ravissent et vous navrent tour à tour. Et c'est soi-même qu'on contemple avec des yeux nouveaux. »* La détention, Jean Zay en décrit les sensations avec une grande finesse et beaucoup d'humour. Un humble veau aux carottes lui paraît un retour à la civilisation et la cuisine *« la seule vraie conquête du progrès »*.

Les échos de la vie extérieure, de la vie, lui parviennent sous la forme de *« bruits de coulisses »*, comme un avant-goût de la mort. Il y a, écrit-il, *« une volupté secrète dans la réclusion »* : on cesse de s'écouter vivre, on cesse de vieillir.

Pour ne pas sombrer dans l'anesthésie totale, il faut travailler et, dans ce cas, lire et écrire. Jean Zay s'y emploie avec énergie. Il décrit le monde de la prison avec ce regard d'homme libre qu'il portait sur le monde politique de la IIIe République. Cela nous vaut de savoureux portraits d'assassins ordinaires et de personnalités célèbres. Le regard est aigu, le jugement sans complaisance, mais empreint de chaleur humaine.

Les bribes de l'actualité qui lui parviennent fournissent maintes occasions de commenter l'action du régime de Vichy et de revenir sur les réformes auxquelles, comme membre de plusieurs gouvernements, il a été associé : la législation des droits d'auteur, les *débuts de l'orientation scolaire*, l'organisation de la recherche scientifique, la formation des hauts fonctionnaires. C'est un témoignage de première main sur les hommes qui gouvernaient la France avant la guerre.

Jean Zay, qui n'est pas tendre envers l'aveuglement des chefs militaires de l'époque auxquels les crédits n'étaient pas mesurés, rend ainsi, sans le vouloir expressément, hommage à l'engagement politique tel que lui-même et quelques autres tentaient, avec leur courage et leurs faiblesses, de le réaliser dans le cadre de la République. Il n'y a pas si longtemps en France, cela pouvait vous condamner à mort.

★ *Souvenirs et solitude, par Jean Zay – Talus d'approche, 392 pages. 160 F.*

EN BREF

● **Soutien à M. Juquin.** – Un comité de soutien à la candidature de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle vient d'être constitué à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), à l'initiative du maire de la ville, M. Claude Rossi, ancien membre du PCF, et de Carrefour 13, regroupant d'autres élus communistes rénovateurs du département. Vingt-quatre personnes ont adhéré à cette structure de soutien, la première du genre dans les Bouches-du-Rhône, rassemblant, selon M. Rossi, des rénovateurs ayant toujours leur carte du PC, d'anciens militants, des membres de la Ligue communiste révolutionnaire, un ancien maoïste, un socialiste et des gens de gauche qui n'ont jamais appartenu à une formation politique.

● **Interdiction de la manifestation pour l'anniversaire des expulsions de Basques vers l'Espagne.** – La manifestation, prévue dans l'après-midi du samedi 18 juillet à Bayonne, pour marquer le premier anniversaire des expulsions de Basques vers l'Espagne a été interdite. En prenant cette décision, la préfecture des Pyrénées-Atlantiquesa argué des *« risques de trouble de l'ordre public »* et des *« risques possibles pour la sécurité des usagers en cette période d'intense circulation estivale »*. Depuis le 19 juillet 1986, soixante-dix Basques ont été expulsés de France vers l'Espagne.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 18 juillet 1987 :

DES LOIS

● Nº 87-541 du 16 juillet 1987 modifiant le code de procédure pénale et relative à la poursuite et au jugement de certaines infractions commises à l'étranger.

● Nº 87-542 du 16 juillet 1987 autorisant la ratification de la convention européenne pour la répression du terrorisme.

UN DÉCRET

● Nº 87-544 du 17 juillet 1987 fixant les conditions d'application de l'ordonnance nº 86-1134 du 21 octobre 1986 à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

UNE CIRCULAIRE

● Du 17 juillet 1987 prise en application de l'arrêté du 10 juillet 1987 modifiant l'arrêté du 9 août 1973 fixant certaines modalités d'application du décret nº 68-1021 du 24 novembre 1968 fixant les relations financières avec l'étranger.

Société

L'agitation dans les prisons

M. Chalandon se déclare prêt à accélérer le rythme des libérations conditionnelles

Quatorze détenus de la maison d'arrêt des Baumettes considérés comme les responsables présumés des graves incidents survenus, le jeudi 16 juillet, dans cette prison ont été placés en garde à vue, vendredi à l'Evêché, siège de la police marseillaise.

Toutefois, les enquêteurs semblent avoir peu de faits précis à reprocher à ces prisonniers désignés par les surveillants ; en début de soirée, les détenus n'avaient encore pas été présentés au parquet, qui envisageait leur comparution immédiate pour dégradation d'édifices publics.

Tandis que l'agitation s'apaisait en milieu de journée aux Baumettes, une trentaine de détenus de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) parvenaient à se regrouper sur un toit pendant quelques heures. La pluie devait les en déloger vers 17 h 30, sans que les forces de l'ordre aient eu à intervenir. Trois cents autres prisonniers de cette même maison d'arrêt avaient, auparavant, refusé pendant une heure de regagner leurs cellules après la promenade.

De son côté, le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a effectué, vendredi matin, à la prison de Loos, près de Lille, une rapide visite au cours de laquelle il a rencontré des surveillants. Le garde des sceaux a promis d'accélérer le rythme des libérations conditionnelles. *« Je stopperai cette initiative*, a cependant précisé M. Chalandon, *si l'aggravation se poursuit. »*

« Femmes de taulards »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Femmes de taulards »... L'expression a, pour la circonstance, valeur d'hommage, comme on salue, après les naufrages, les vertus des femmes de marins.

Femmes de taulards, donc. Car c'est à elles, dizaines de silhouettes inquiètes, massées devant le lourd portail de fer que l'administration pénitentiaire doit, en définitive, d'avoir obtenu l'apaisement de la seconde journée d'agitation à la maison d'arrêt des Baumettes. Elle le doit à cette curieuse population, bigarrée, d'origine modeste, mais à l'incroyable vitalité, à ce mélange d'exil maghrébin, d'errance tzigane et de souche marseillaise, à ces bravaches juvéniles à la sensualité de rue ou à ces mères écrasées de misère et usées par la honte.

Tour à tour astucieuses, menaçantes ou supppliantes, toujours théâtrales, elles ont décliné en quelques heures toute la gamme d'une solidarité de roc. Vite énervées, parfois jusqu'à l'hystérie, parfois jusqu'à l'inconscience face aux chiens des CRS, aussi vite apaisées, ronronnantes lorsqu'elles recevaient d'un gardien compréhensif de *« bonnes nouvelle »* de leurs *« hommes »*. *« C'était dans quel pays*, demanda l'une d'elles, *que des mères faisaient la ronde pour leurs fils ? »* En Argentine. Les « folles de mai ». *« Ben, on est pareilles. »*

Ce fut, toute proportion gardée, presque vrai. Au moins pour ce qui concerne la détermination de cette ronde-là. Sa ferveur.

La journée avait mal commencé. Le bâtiment B, champ clos de la révolte incendiaire de la veille, vivait encore, vendredi matin, au rythme d'une certaine improvisation. Des détenus sans abri avaient partagé les couchettes des pensionnaires aux cellules épargnées, le long de corridors noircis et jonchés de débris. Les gardiens, accompagnés de CRS, s'étaient vus contraints, par prudence, de concéder une sorte de no man's land aux prisonniers, se contentant de surveiller les issues.

Certains devaient chercher à profiter de l'occasion. Vers 10 h 10, une soixantaine de détenus s'égaillaient dans les couloirs et tentaient de gagner le toit. Aussitôt, sur le seul ordre d'un commissaire et, semble-t-il, malgré l'avis des gardiens présents, des CRS lancèrent des grenades lacrymogènes sur les émeutiers hésitants.

Toute la prison retrouva alors sa colère, sa *tension de la veille*. Concerts de casseroles. Cris en rafales. Slogans. Des draps blancs réapparurent aux fenêtres. Ordres, contrordres. Dehors, des policiers, des membres de l'administration pénitentiaire s'étonnaient de ces tirs de greandes précipités. Les CRS refluèrent donc, laissant quelques gaz asphyxiants dans les corridors.

La bonne idée

On renvoya à la hâte le « troisième parloir », les familles des prévenus du bâtiment A dont c'était le jour de visite. *« Trop dangereux*, nous dit un gardien. *Comme, dans les parloirs, les micros et les boxes avaient été cassés, un CRS accompagnait chaque détenu. Vous auriez vu ces regards de chiens de faïence. »*

La bonne idée, l'idée dangereuse, ficelle grosse comme le plus gros des chantages, c'est le directeur des Baumettes, M. Jean Daguerre, qui devait l'avoir vers 11 heures, alors que, dehors, montait la plainte aiguë du « troisième parloir », bientôt rejoint par le quatrième, le cinquième, etc.

M. Daguerre fit, en effet, distribuer à toutes les femmes un beau document officiel, dûment cacheté et très sévère, qui promettait, *« sur ordre de la chancellerie »*, la suppression des « parloirs » *« jusqu'à remise en état de tous les locaux »*, c'est-à-dire jusqu'à l'automne, en cas d'*« incident nécessitant l'intervention des forces de l'ordre »*.

Le directeur des Baumettes doit bien connaître les femmes de taulards. Leur psychologie de groupe, leurs réactions en deux temps bien distincts, la colère puis la peur. On laissa d'abord, en tout cas, la violence de la rue se donner libre cours. Les femmes se heurtèrent aux maîtres-chiens. Elles jouèrent des poings contre les voitures de police qui pénétraient dans la prison. Des « meneuses » s'improvisaient, en robe d'été, l'insulte à la bouche, devant les caméras de télévision.

Les ruelles avoisinantes, celles qui permettaient de voir les fenêtres des bâtiments par-dessus le mur, furent bientôt pleines de grappes hurlantes. *« On-est-là ! On-est-avec-vous ! »*, scandaient des filles de toutes les confessions et de toutes les couleurs de peau. *« Exigez-les-parloirs ! »* Les hommes, là-bas, avaient compris. Le chant incantatoire de la prison, les concerts de cuillères, les mouvements de draps blancs reprirent puis rendirent, comme dans un duo bien répété, la parole aux femmes, de l'autre côté du mur.

Cette révolte sonore à deux voix dura presque une heure puis elle laissa place, insensiblement, à d'autres sentiments, plus mêlés. En morse, par jeux de miroirs ou dans la langue du sémaphore des prisons, les femmes, maintenant plus à l'écart, parfois les larmes aux yeux, demandèrent à leurs hommes de ne pas mettre le feu, de se calmer, de ne plus rien tenter. *« Je t'aime*, télégraphiait par gestes une jeune Beur. *Fais attention. »*

Peu à peu, le piège du directeur se refermait. La tendresse, la détresse, la drogue du parloir, l'emportèrent sur la haine. L'absolue nécessité de se voir, ne serait-ce qu'une demi-heure, même à travers une vitre, s'imposait à nouveau. Pour se donner une raison d'attendre, de rester fidèle, pour occuper l'espace vide de la tête de l'homme. Beaucoup de femmes étaient venues maquillées, pomponnées, désirables. Le mouvement estival des prisons valait-il de priver un mari, un ami ou un « mac » de cette espérance-là ?

On vit plus tard sortir de la prison quelques gardiens. Des gardiens sympas qui rassurèrent, répondirent aux questions. *« Ton mari va bien. » « Il n'y a pas eu beaucoup de blessés, hier. » « A mon avis, s'ils se tiennent sages, les parloirs vont reprendre. »*

Ils reprirent. A 2 heures de l'après-midi. Les femmes en auraient embrassé les surveillants. Elles s'alignèrent sagement, s'avançant, souriantes, à l'appel de leur numéro,comme des enfants récompensés, les bras chargés de linge ou de nourriture. Les Baumettes étaient calmes. La vie carcérale retrouvait ses routines, apaisée plus qu'un autre jour par la visite du monde extérieur.

PHILIPPE BOGGIO.

A Loos-lès-Lille

« Les manifestations ne servent à rien » *affirme le garde des sceaux*

LILLE
de notre correspondant

Conférence de presse surprise de M. Albin Chalandon, garde des sceaux, dans la matinée du vendredi 17 juillet, devant la grande porte de la prison de Loos-lès-Lille. Les journalistes avaient été prévenus à peine une demi-heure avant la visite de M. Chalandon à la maison d'arrêt. Rapide visite d'ailleurs. Visiblement, le ministre de la justice, qui devait présider une réunion à la préfecture du Nord, avait un double objectif : assurer le personnel de l'administration pénitentiaire de tout son soutien *« dans les heures difficiles qu'il traverse »*, et lancer aux détenus une mise en garde : *« Les manifestations ne servent à rien. Elles risquent au contraire d'entraîner des sanctions. »*

Devant les journalistes, M. Chalandon, visiblement tendu et même agacé par quelques interrogations directes, a rappelé son action pour la création de quelque 20 000 places de prison, 15 000 créées et 5 000 récupérées par l'aménagement de certains bâtiments. *« D'ici deux ou trois ans*, dit-il, *on devrait y parvenir. »* Mais les détenus auront-ils cette patience ?

A Loos-lès-Lille même, où une mutinerie a éclaté la semaine dernière, le climat reste très tendu. M. Chalandon a précisé de nouveau : *« Si je suis prêt à augmenter le rythme des libérations conditionnelles, je stopperai cette initiative si l'agitation se poursuit dans les prisons... »* De plus, le garde des sceaux a réaffirmé qu'il était favorable aux *peines de substitution* ou encore au placement de certains détenus dans des camps de jeunes.

Interrogé à nouveau sur le rôle de la presse, qu'il a à plusieurs reprises mise en cause, M. Chalandon a eu cette réponse : *« Vous faites votre métier, je le sais, mais en parlant trop vous donnez de mauvaises idées aux gens... »*.

GEORGES SUEUR.

M. Carignon appelle les préfets à la vigilance

Les leçons du Grand-Bornand

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce qu'ont affirmé les autorités, et notamment le maire de la station, ce plan prévoyait expressément la prise en compte de trois risques : les avalanches, les mouvements de terrain et les crues. Le PER était en cours d'élaboration, et il devait être soumis à une enquête publique en octobre prochain.

« La procédure en cours et les précédents historiques, dont les gens de la commune avaient conservé le souvenir, a affirmé M. Vié Le Sage, *rendent insoutenable la thèse selon laquelle les élus locaux ignoraient le risque de crues torrentielles. »* Selon le délégué aux risques majeurs, ils auraient pu, s'ils l'avaient voulu, prendre des mesures préventives : interdire ou resteindre le camping sur les rives du torrent, effectuer des travaux de protection, élaborer un système d'alerte en cas de violents orages.

Allant plus loin encore, M. Vié Le Sage a mis en cause le premier ministre lui-même. *« En accréditant la thèse d'un accident dû à la seule fatalité, M. Chirac a voulu exonérer de leurs responsabilités les instances qui ont en charge la sécurité des biens et des personnes*, a indiqué le délégué aux risques majeurs. *Au lieu de tirer les leçons du sinistre, pour éviter son renouvellement, on a d'abord imposé le silence, puis on a donné dans l'affabulation et la démagogie. Tout cela m'a permis de prendre la mesure du niveau dérisoire auquel on a cherché à ramener ma fonction ; j'ai décidé de la résilier »*.

Le coup de sang du fonctionnaire de l'environnement rouvre, d'une manière spectaculaire, le dossier de la prévention des risques naturels. Ceux-ci ne sont nullement imaginaires. M. Vié Le Sage a rappelé, par exemple, qu'en 1902 l'éruption du volcan de la montagne Pelée, dans l'île de la Martinique, avait tué vingt-huit mille personnes ; en 1967, le réveil de la Soufrière a entraîné l'évacuation de soixante-dix mille Guadeloupéens. En métropole, même, les risques de tremblement de terre sont loin d'être négligeables dans les Pyrénées, sur la Côte d'Azur et en Alsace. Si le danger des avalanches est bien connu dans nos montagnes — on se souvient de la coulée de neige étouffant quarante personnes dans un chalet de Val-d'Isère en 1970, — celui des crues torrentielles est tout aussi présent. En 1905, une crue de l'Arve a déplacé 300 000 mètres cubes de matériaux et a créé un lac en aval de Chamonix.

Plus récemment, en 1968, la même rivière a noyé une usine d'aluminium. Ces faits ont amené les services qui élaborent le PER de Chamonix à inscrire en zone dangereuse certaines parcelles situées en bordure de l'Arve.

Les mouvements de terrain sont monnaie courante dans les Alpes. Souvenons-nous des soixante-dix morts du sanatorium de Praz-Coutant, en 1970. Sur la commune de Vailly, non loin d'Evian, 500 hectares de prés glissent *« comme une motte de beurre »*. A Annecy-le-Vieux, une falaise instable menace la station de pompage des eaux. Tout récemment, au début du mois de juillet, une coulée de boue a dévasté le centre récréatif qui venait d'être inauguré à Pralognan-la-Vanoise, causant *500 000 F* de dégâts. Ces risques sont si réels que la moitié des dix mille communes qui avaient été classées en 1983 dans les territoires à risques ont déjà subi un accident naturel donnant droit à indemnisations.

Des risques bien réels

La loi de 1982, par laquelle l'Etat s'est imposé l'obligation d'établir des plans d'exposition aux risques naturels, était donc amplement justifiée. pour la mettre en œuvre, à raison de 80 000 F par PER, il aurait suffi de dépenser 80 millions de francs par an pendant dix ans. En attendant, les préfets et maires peuvent prendre des mesures conservatoires, comme le font certains édiles montagnards qui, chaque hiver, prescrivent l'évacuation de tel ou tel chalet lorsque menacent les avalanches.

Mais la politique de prévention des risques naturels se heurte à nombre d'obstacles. Dans certaines communes, les maires rechignent à accepter les PER qui leur sont proposés, car ils craignent de mécontenter les propriétaires dont les terrains deviennent inconstructibles. A Carros, au-dessus de Nice, menacé par des glissements de sol, les élus ont refusé le plan élaboré par l'administration. Aucun PER n'a encore été adopté dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes, pourtant soumis à d'importants risques sismiques.

Heureusement, d'autres municipalités ont compris l'intérêt des plans d'exposition aux risques. Ainsi, M. Michel Charlet, le maire de Chamonix, coopère activement à l'établissement du PER de sa commune. *« Ce document me permettra de refuser certains des permis de construire et des dérogations qui me sont instamment demandés*, explique-t-il. *Les gens sont parfois inconscients. Nous avons cinquante chalets en zone rouge. »*

La lenteur avec laquelle se développe l'action de prévention des risques naturels s'explique surtout par un manque de volonté politique. Les crédits affectés aux PER se montaient à 15 millions de francs en 1985 et en 1986. Ils ont été réduits à 8 millions en 1987. Avec une somme aussi modeste, il faudrait encore six ans pour que les six cents PER, considérés comme super-prioritaires, soient approuvés. On est très loin des prévisions du ministre de l'environnement, selon lequel l'ensemble de ces documents devait être prêt dès la fin de cette année.

Les événements tragiques de ces derniers jours et les réactions de ses propres fonctionnaires placent le gouvernement devant ses responsabilités. Préférera-t-il indemniser des victimes (la catastrophe du Grand-Bornand va coûter 5 millions de francs), plutôt que d'appliquer la loi qui l'oblige à prendre des mesures de prévention, par ailleurs bien moins coûteuses ? En démissionnant avec fracas, M. Vié Le Sage a expédié la balle dans le camp de M. Jacques Chirac et de son ministre, M. Carignon. Ce dernier doit, dans les jours qui viennent, réorganiser les services de son ministère et annoncer quelles sont les priorités. Se donnera-t-il enfin les moyens de relever le défi des risques naturels ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Trente-huit crues depuis 1726

Les crues du Borne sont-elles *imprévisibles ?* Il faudrait être amnésique pour le prétendre. Celle du 14 juillet 1987 était la trente-huitième enregistrée depuis 1726, soit un rythme moyen de un débordement tous les sept ans. La description de ces accidents se trouve dans un ouvrage écrit par Paul Mougin, inspecteur des eaux et forêts, paru en 1914 à Grenoble. Titre : *les Torrents de Haute-Savoie*. Déjà, au dix-septième siècle, on *déplorait chaque année la mort* de quelques imprudents qui voulaient traverser le torrent en crue. Les habitants actuels du Grand-Bornand, tel M. Ernest Suize, soixante-quinze ans, horloger du village, ont conservé le souvenir précis de la crue du 6 juillet 1936. Elle avait emporté toutes les passerelles et couvert de boue le champ où se trouve aujourd'hui le camping tragique.

En marge du procès Korber

Me Thierry Lévy est relaxé par le conseil de l'ordre

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris a relaxé, le 16 juillet, Me Thierry Lévy contre lequel le parquet général de Bordeaux avait demandé que soit prise une sanction disciplinaire *pour avoir abandonné* la barre, le 11 mai, aux assises de la Gironde où il était l'un des avocats de François Korber, accusé de meurtre.

Ce jour-là, François Korber, à qui avait été refusé un renvoi de son procès, avait fait savoir à ses avocats qu'il n'entendait plus être assisté par eux. Le président de la cour d'assises avait alors, par ordonnance, commis d'office les défenseurs, qui, néanmoins, estimèrent qu'ils ne pouvaient demeurer, d'où le renvoi du procès.

Le parquet général de Bordeaux devait alors saisir le bâtonnier de Bordeaux pour que soient sanctionnés Mes Denys Sutter, Daniel Lalanne et Me Thierry Lévy, tous trois se voyant reprocher d'*« avoir fait consciemment échec au cours normal de la justice »*.

Le 22 juin, le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Bordeaux avait estimé que Mes Sutter et Lalanne n'avaient pas manqué aux règles déontologiques. Le conseil de l'ordre des avocats de Paris a rendu une décision semblable concernant Me Lévy. Il a jugé, en substance, qu'à partir du moment où un accusé estime devoir demander à son défenseur de ne plus l'assister, ce dernier ne peut se voir imposer cette assistance dans le cadre d'une commission d'office.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Après la faillite de la joaillerie Chaumet

Les interrogations de M. Bonnemaison

M. Gilbert Bonnemaison, délégué du Parti socialiste aux questions de sécurité, nous a adressé le communiqué suivant :

« De nouveaux éléments font naître des interrogations sur les rapports ayant existé entre la maison Chaumet et l'actuel garde des sceaux, ministre de la justice, M. Chalandon. Ce dernier, chef du parquet, dont le rôle est essentiel dans l'instruction d'une affaire, cumule cette fonction avec la qualité de client engagé dans de grosses opérations d'achat-vente de bijoux. Ce cumul aurait dû, par principe, se traduire par une démission dès le début de l'affaire. »

« M. Chalandon, par le biais de l'interview, a apporté quelques éléments de réponse sur la nature de ces opérations, ajoute M. Bonnemaison. *Il s'avère de plus en plus que ses déclarations sont autant de demi-vérités ou de demi-mensonges. Cette situation en demi-teinte est incompatible avec la fonction occupée par M. Chalandon. »*

[Les « interrogations » que soulève M. Bonnemaison proviennent essentiellement du refus opposé par M. Chalandon de rendre public le montant de sa créance auprès de la maison Chaumet. Diverses estimations ont fait état de 6 millions de francs, mais, selon le *Canard enchaîné*, Pierre Chaumet, interrogé lors de sa garde à vue, aurait avancé le chiffre de 9 millions.]

DÉFENSE

La brigade franco-allemande aurait pour mission d'aider l'armée française à s'engager outre-Rhin

Les ministres ouest-allemand et français de la défense, MM. Manfred Wörner et André Giraud, ont décidé de confier aux états-majors de leur armée de terre respective le soin de leur proposer des missions adaptées à la brigade que les deux pays pourraient créer. Cette réflexion sera menée par un groupe de travail, dit de coopération militaire, institué au sein de la commission franco-ouest-allemande pour les questions de sécurité et de défense prévue par le traité de l'Elysée de 1963 et réanimée, en 1983, lors de la relance de ce traité.

MM. Giraud et Wörner ont annoncé cette initiative pendant le séjour du ministre ouest-allemand de la défense dans des unités françaises (*le Monde* des 15 et 18 juillet). A cette occasion, M. Wörner a indiqué qu'il ne voyait aucun inconvénient à l'idée que cette brigade mixte puisse être commandée par un officier général français, du moins dans les premiers temps de sa création, et que cette unité commune puisse ne pas relever du commandement militaire intégré de l'OTAN.

Le groupe de travail sur la coopération militaire, choisi pour réfléchir sur les missions de la brigade, est l'un des trois groupes de travail de la commission franco-ouest-allemande pour les questions de sécurité et de défense, avec un deuxième groupe de travail sur la stratégie et un troisième sur la coopération bilatérale en matière d'armement classique.

Ces groupes de travail comprennent des responsables militaires et diplomatiques des deux pays. Le traité de coopération et d'amitié militaire, conclu en 1963 par de Gaulle et Konrad Adenauer, les avait prévus, mais, en réalité, ils avaient peu fonctionné. Lors de la célébration du vingtième anniversaire du traité franco-ouest-allemand, M. François Mitterrand en avait proposé la relance au chancelier Helmut Kohl pour donner une nouvelle vigueur à la coopération bilatérale en matière militaire.

« Nous sommes d'accord, a précisé M. Woerner lors de son séjour en France en compagnie de son collègue français, *pour que la perspective de création d'une brigade commune ne soit pas un simple geste symbolique mais, grâce à une définition de ses missions, qu'elle soit une contribution à la défense de l'Europe. La coopération franco-ouest-allemande doit être le noyau et le moteur, sans exclusivité, de l'unité de l'Europe. »*

L'idée examinée par les états-majors consisterait à regrouper jusqu'à quatre ou cinq régiments des deux pays autour du Rhin pour faciliter l'engagement de l'armée française sur le sol ouest-allemand, s'il venait à être décidé, comme il existe, déjà, des unités ouest-allemandes qui sont plus spécialement chargées de favoriser l'engagement de forces alliées venues à la rescousse depuis leur stationnement hors d'Europe.

La Bundeswehr est principalement constituée, à l'heure actuelle, de trente-six brigades réunies en trois corps d'armée et placées sous le commandement militaire intégré de l'OTAN. Il existe, d'autre part, douze brigades territoriales sous commandement national ouest-allemand, dont six ont plus de la moitié de leurs effectifs du temps de paix constitué de personnels actifs, les six autres étant recrutées à la mobilisation de réservistes.

Ces brigades territoriales, fortes chacune de 3 500 à 4 000 hommes environ, veillent à faciliter l'engagement des unités alliées venues, depuis leur lieu de stationnement habituel, renforcer la défense de l'avant en Europe face à une agression du pacte de Varsovie. Elles sont donc chargées de l'acheminement logistique, nécessaire à ces renforts, et de la protection des arrières pour la défense commune. Elles ne dépendent pas du commandement militaire intégré de l'OTAN, à la *différence* des trente-six autres brigades, qui ne peuvent manœuvrer sans son autorisation aux termes des accords de Paris de 1954, qui fixent le statut de ces catégories de forces allemandes.

Par analogie, on imagine, actuellement, dans les états-majors que la brigade franco-ouest-allemande puisse, en ne relevant pas du commandement de l'OTAN, remplir une tâche équivalente pour l'accueil, autour du Rhin, des deux corps d'armée français, en garnison dans le Nord et dans l'Est, s'ils venaient à être engagés en appui du corps d'armée français normalement stationné en Allemagne fédérale.

JACQUES ISNARD.

Culture

Avignon

Entre deux averses, en tâchant d'éviter la foire du Tour de France, on suit Gatti, on ne s'en lasse pas. Dommage qu'il n'ait pas eu le temps, lui qui travaille avec les marginaux et les exclus, d'accompagner les acteurs d'Avignon quand ils vont rencontrer les prisonniers de la maison d'arrêt. Le plus révolutionnaire des marginaux s'appelait Jésus. Jean-Luc Bideau s'apprête à raconter sa vie et sa mort, selon saint Marc. Et pour faire la nique à la pluie, il se plonge dans sa piscine. Pierre Romans, pour sa part, regrettait le temps trop calme pour le climat du théâtre de Kleist, joué par les élèves de Nanterre...

Un portrait d'Armand Gatti

Le baroudeur

Passer une journée avec Armand Gatti, dit l'un de ses amis, c'est boire du café toute la journée. Journaliste, cinéaste, metteur en scène, écrivain, poète : cet homme est un roman.

Une haute silhouette vêtue de noir, dont les mains parlent. Le visage est d'une beauté sans concessions : l'âge, dit-on, trahit les âmes. Sous les sourcils noirs, le regard est accueillant, en éveil. La couleur noire, l'accent où traîne une pointe ensoleillée, Armand Gatti leur est resté fidèle.

Naturellement : il est né d'Auguste l'éboueur et de Laetitia, femme de ménage, immigrés italiens. Il a ouvert le premier chapitre du roman de sa vie, par hasard, à Monaco. Il y a de cela soixante-trois ans.

La suite du roman, c'est au lycée Aubanel qu'on peut la lire, dans une exposition créée par le Centre d'action culturelle de Montreuil : *« Cinquante ans de théâtre vus par les trois chats d'Armand Gatti »* (1). Il en est le héros involontaire, plutôt heureux, mais *« le passé, on ne l'aborde pas forcément avec le sourire »*.

L'exposition vient à point nommé. Le théâtre, sinon la vie d'Armand Gatti sont inconnus des jeunes générations. En France, on ne monte plus ses pièces. Et lui, il a choisi un théâtre à l'écart du théâtre, fait avec, et pour les exclus de la société. Et dans ce théâtre-là, social, engagé, politique, peut-être aussi avait-on cessé d'écouter la poésie.

Ce que raconte Gatti fait du bien à entendre, même si on ne le suit pas toujours. Depuis longtemps, il convoque sur la scène une tribu d'hommes, au-delà de l'histoire et des frontières. Pour faire un théâtre *« né de la lutte qui donne à l'homme sa dimension d'univers »*. Un théâtre qui brandit le mot, rien que le mot, en principe de combat : *« Notre dignité, c'est le langage. »*

Aux côtés de Gatti, dans les rues d'Avignon, certains, peut-être, se sont retournés, songeant à Jean Vilar, son ami, créateur du *Crapaud-Buffle* en 1959 et qui, dans la nuit, après avoir essuyé une cabale lui écrivit : *« Continuez ! »* Il a continué, Gatti. De rencontres en rencontres. *« Le reste, ce n'est que du temps qui s'écoule. »* Hier, Michaux, Piscator, Kateb Yacine, la Chine de Mao et le Guatemala des guérilleros. Aujourd'hui d'autres poètes, et des analphabètes, des délinquants, des « psychiatrisés », à Toulouse, ou sur les barricades de Dublin...

« Pas de recettes »

De rencontres, Gatti n'est pas avare. Ce matin-là, sur la place de l'Horloge, il répond à sa première interview de la journée. Mais il n'y a, avec lui, ni première ni dernière question. Juste une conversation. Marc Kravetz le dit bien dans *l'Aventure de la parole errante* (2). La parole d'Armand Gatti y voyage comme son théâtre, entre mémoire et avenir, en empruntant les chemins buissonniers du conte, mais les histoires sont vraies. *« Je réponds un peu à côté, pour pouvoir répondre au centre »*, dira Gatti, plus tard, aux jeunes des CEMEA rassemblés sous les platanes du lycée Frédéric-Mistral.

Par deux fois dans la journée, il participe à des « Rencontres ». Il refuse gentiment de raconter sa vie. *« On serait encore là demain. »* On le présente comme *« celui qui a contribué à faire sortir le théâtre des théâtres »*. Lui dit : *« Je suis d'abord écrivain, rien d'autre »*, avec un *« moi tourné vers l'extérieur »*. Il dit sa fascination pour le monde des vaincus, ses débuts d'écolier *« macaroni »*, pauvre, exilé, se jurant d'aimer la langue française comme sa mère, et d'être le premier en classe. Il explique comment, aux exclus avec lesquels il travaille, il pose deux questions : *« Qui je suis »*, puis *« A qui je m'adresse »*. Comment ensuite, il leur propose une histoire, puis écrit, seul, la pièce qui sera ensuite donnée à jouer *« car la présence du poète est indispensable à cette expérience »*.

« Je ne vous donne pas de recettes », prévient Gatti. Mais lui, un jour, il a eu l'impression d'étouffer dans le théâtre *« normal »*, avec *« un public qui se confondait avec le tiroir-caisse, ou avec un certain type de clientèle « de gauche ». Là, je dis, mission accomplie. »* Il parle de ses contradictions : *« Un pied dehors, un pied dedans. »* S'il peut travailler ainsi, c'est parce qu'il est *« un nom »*, répertorié au dictionnaire. Et, de surcroît, entouré d'amis qui, tel Jean-Jacques Hocquart, administrateur de la tournée de *V comme Vietnam*, en 1968, ne le quitte plus.

A 13 heures, à José Artur qui possède, lui aussi, un certain art de la maïeutique, il répliquait : *« Un marginal ? Non, plutôt un ambigu. »* Difficile à vivre, pour lui et pour les autres. L'émission prévue pour un quart d'heure a duré une heure. On a parlé des baleines, des abus d'alcool et d'un mémorable duel à la vodka, à Moscou, des femmes, un peu, et de son fils, Stéphane Gatti, scénographe, et de bien d'autres choses.

Une journée d'Armand Gatti, ça vaut tous les toniques. Et on ne vous a pas tout dit de ses projets : théâtre, opéra, voyages. A Beyrouth, Montréal, Vienne, où, au printemps, il devrait créer *les Sept Possibilités du train 713 en partance d'Auschwitz*. 713 : le numéro d'un jeune homme de quinze ans dans les camps. Les chats ont bien neuf vies. Gatti, en italien, c'est le pluriel de « chat ».

ODILE QUIROT.

(1) Lycée Aubanel, jusqu'au 28 juillet. De 12 heures à 19 heures (voir *le Monde* du 14 janvier 1987).

(2) Editions l'Ether vague.

Kleist, par les élèves de Nanterre

Une leçon de passion

Les élèves-comédiens de Nanterre, dirigés par Pierre Romans, présentent deux pièces de Kleist, Penthésilée *et* Catherine de Heilbronn, *avant* Platanov, *de Tchekhov, que met en scène Patrice Chéreau.*

Ils sont jeunes et aveugles. Jetés les yeux bandés, comme les enfants de *la Dispute*, selon Chéreau, sur la scène d'un destin seulement pressenti en rêve. Somnambules convulsifs, ils ne savent pas s'ils s'éveillent à la vie, et pour quelle extase ou quelle tragédie, ou s'ils ne font que s'enfoncer plus profond dans les limbes de l'illusion. Pour les adolescents de Kleist, de toute façon, la vie est un songe.

En mettant en scène à la fois *Penthésilée* et *Catherine de Heilbronn* avec les élèves-comédiens de l'école de Nanterre, Pierre Romans présente donc deux versions d'un même égarement, qui fut celui de Kleist lui-même. Mais il ne parle pas que d'égarement. Il ne confronte pas les élèves avec les seules énergies négatives d'un romantisme marqué par l'impuissance à réaliser le désir.

Pour Pierre Romans, *Penthésilée* et *Catherine de Heilbronn* contiennent une sorte de morale tonique : une leçon de passion pour époque flasque, adeptes de mœurs atones...

« A la fin de Penthésilée, commente-t-il, *la reine des Amazones déchiquette le corps d'Achille pour aller au bout de cette impulsion, qui fait dire à l'amante :* « J'aimerais te manger de baisers. » *Belle échelle de valeurs pour ceux qui croient vivre des choses intenses alors qu'il ne se passe rien dans leur soi-disant passion ! De même, Catherine donne l'exemple d'un vrai dévouement amoureux en acceptant tous les avilissements pour suivre celui qu'elle aime. Il est bon d'entendre parler aujourd'hui des sentiments de cette manière exacerbée. »*

Les jeunes acteurs de Nanterre ont-ils été comme lui *« stimulés »* par ces tensions vers l'absolu ? L'ardeur qu'ils manifestent par le geste ou la voix le laisse supposer. Pourtant, il ne leur a pas été facile d'entrer dans l'univers de Kleist. *« Leur culture est aux antipodes de cet univers. Il a fallu deux mois de travail à la table, avec lecture de lettres, de nouvelles, recherche sur l'iconographie de l'époque, pour les familiariser avec cette forme de romantisme. »*

L'action et le récit

L'enjeu en valait la peine. Les deux pièces constituent un formidable apprentissage en obligeant les comédiens à résoudre des problèmes délicats comme le remplacement de l'action par le récit, une des formes dramatiques préférées de Kleist.

Le passage d'une pièce à l'autre, du déchaînement paroxystique de *Penthésilée* au conte de fée de *Catherine de Heilbronn*, est un exercice non moins profitable. Tout comme la double expérience, dans *Penthésilée*, du lieu clos (le Tinel) et du plein-air (le cloître du cimetière).

Pierre Romans regrette seulement que l'absence de vent, les premiers soirs, ait rendu difficile la lutte des élèves contre l'idyllique effet « jardin anglais » du cloître : un cadre singulier, à vrai dire, pour une scène de cannibalisme... Une belle violence juvénile, cependant, animait les corps. Et par la suite les éléments ont dû lui faire écho.

BERNADETTE BOST.

★ *Penthésilée* et *Catherine de Heilbronn*, de Kleist, dans la mise en scène de Pierre Romans. *Penthésilée* sera jouée les 25 et 27 juillet, à 22 heures, et *Catherine de Heilbronn*, les 23 et 24 juillet, à 22 heures, et le 26, à 17 heures, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

« Suzanna Andler » de Marguerite Duras

A voix basse, à voix haute...

(Suite de la première page.)

Il n'y a plus que les éléments qui leur parlent, et les bêtes. Elles leur répondent, dans leur for intérieur, puis à voix basse, puis à voix haute. C'est alors que les prêtres, restés là, les désignent comme sorcières. Combien d'entre elles ont été brûlées ?

Suzanna Andler, c'est aujourd'hui. Les Pères dominicains n'ont plus le pouvoir, comme jusqu'au XVII[e] siècle, de donner ordre aux juges civils de mettre le feu aux bûchers. Mais sont-elles si différentes, la solitude, l'angoisse, la souffrance de ces femmes qui en viennent, à la longue, à s'accuser elles-mêmes à s'exécuter elles-mêmes ?

L'argent, les absences, les attentions parfois, d'un mari, les impatiences d'un amant, les curiosités et les bavardages des amies, ont enfin conduit Suzanna Andler dans la tanière de cette villa vide, parce qu'elle n'a jamais eu droit au « baume miracle universel » qui fait tout supporter : la certitude d'être aimée. L'art inimitable de Marguerite Duras, c'est qu'à une écriture terrienne divine, à une imagination sans gêne de la face cachée du réel, à un toucher sensible, sûr, des ferments éternels, elle associe l'énoncé le plus franc des douleurs les plus communes, des besoins les plus immédiats.

Mise en scène par Bernard Anberrée, dans un décor beau et pas bête du même, Dominique Paquet est une Suzanna Andler d'un ton juste, d'une présence intense. Elle est bien entourée par Patrick Simon (l'amant), Carole Delacourt (l'amie), qui vont l'empêcher de se tuer, mais qui, sans doute, comme c'est l'usage, ne l'aideront guère à survivre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Chien-qui-fume, 20 h 45.

Festival d'Orange

« Hérodiade » sans Obratzsova

La mezzo soviétique Helena Obratzsova, souffrante, sera remplacée par la Bulgare Alexandra Miltcheva dans le rôle-titre d'« Hérodiade », de Massenet, aux Chorégies d'Orange, le 1[er] août. La distribution comprend par ailleurs le ténor José Carreras et la soprano Montserrat Caballé, dans le rôle de Salomé.

Marc selon Bideau



MARC ENGUERAND

Jean-Luc Bideau dans sa piscine

A la suite de Claudel, les saints sont légion dans la Cité des papes. Pas comme au temps des babas. *Peace and love*, chevelure christique, sourire planant, ça c'est fini. On a affaire à des hommes habités de fièvre et de flamme, mais bien concrets.

Après Jean-Marie Villegier (saint Antoine vu par Flaubert), Serge Maggiani (saint François d'Assise), il y aura Jean dansé par la compagnie Golovine et pour un seul soir, le 20 juillet à 19 heures. Jean-Luc Bideau est Marc racontant Jésus, devant les arcades, au cloître du Palais vieux, traversé par le vol lourd des pigeons.

Marc était, à ce qu'il paraît, un homme plutôt rude. Au mal, il préférait la mutilation physique, et ne se perdait pas dans des subtilités théologiques. *« Je ne suis pas subtil »*, dit Jean-Luc Bideau. Sourcils broussailleux, grand corps vigoureux, il arpente la scène, cherche ses mots : il répète. Pour lui et pour les photographes, qui, d'ailleurs, ne peuvent pas travailler car le ciel est bas, il n'y a pas suffisamment de lumière.

Finalement, je rencontre Jean-Luc Bideau le lendemain, au jardin : entre sa conférence de presse et l'arrivée du Tour de France. Il est mal à l'aise, se ronge : *« Les privilégiés sont Vitez, Deschamps, Zingaro, enfin ceux que le Festival a sollicités, alors que je suis demandeur. Ici, c'est comme à Cannes, moins les requins. »*

Des événements fabuleux

Angoisse, trac, il se demande ce qu'il fait là, ce qui lui a pris de venir. En même temps, il se frotte les mains, le défi lui plaît. En même temps, il est nerveux, ne parvient pas à fixer son regard. *« Je suis le roi de la déconcentration »*, affirmait-il hier. Il houspille son producteur, Maurice Graber : *« Il a fait quelques bourdes, c'est normal, ce n'est pas son métier. Il est pasteur. L'an dernier, pour le 450[e] anniversaire de la Réforme, il a organisé le spectacle au Palexpo de Genève, un truc énorme, cinq mille spectateurs, mais une acoustique désastreuse. Après quoi, il s'est ennuyé dans sa paroisse et a continué avec le théâtre. Il a fondé une association, Chrétiens pour l'an 2000. Catholiques et protestants ensemble. Faut pas être sectaire. »*

Jean-Luc Bideau n'est pas, dit-il, un chrétien militant. Il a accepté le défi du spectacle, comme il l'aurait fait pour n'importe quel grand rôle. C'était aussi l'attitude de Vitez — déjà lui — quand, en 1974, salle Gémier, il a monté les *Miracles* : *« Le texte d'un poète nommé Jean »*, disait-il. La différence, c'est que Jean-Luc Bideau ne joue pas le miracle/simulacre/similitude. Il se lance et y va, sans évacuer le problème de la foi.

Après tout, la disponibilité à la croyance fait partie des qualités d'un comédien. Croyance en la réalité de la fiction ? Il ne s'agit de rien de tel pour Marc, qui, selon Bideau, était une sorte de journaliste, témoin d'événements fabuleux qu'il s'est empressé de transmettre, même lorsque le sens lui échappait.

L'adaptation présentée ici insiste sur la double trahison, celle de Judas bien entendu, celle de Pierre surtout, chez qui elle apparaît comme un manquement terrible, une transgression épouvantable, quelque chose comme le meurtre de Laïos par Œdipe.

Jean-luc Bideau ne joue pas l'objectivité, ce n'est pas dans sa nature. Il est celui qui revit dans son corps ce qu'il a vu, ce qui lui est arrivé. Un témoin engagé. *« En grec,* dit Maurice Graber, *témoin se disait* martyr ».

COLETTE GODARD.

Une association locale d'aide aux détenus

Des stars en prison

Eric Alvernhe a vingt-cinq ans. Etudiant en géographie à Avignon, il a créé une association locale d'aide aux détenus de la maison d'arrêt. Pour eux, il invite à la prison les stars du festival.

Dans la salle des spectacles de la maison d'arrêt d'Avignon, la lumière se rallume après la projection du film de Jean-Charles Tacchella, *Escalier C*. Parmi une trentaine de détenus — la salle peut accueillir soixante personnes, mais l'administration a préféré réduire le nombre des présents en raison de l'agitation qui règne dans les prisons, — deux spectateurs inattendus : Robin Renucci, le héros du film, et sa partenaire actuelle du *Soulier de satin*, Ludmila Mikaël.

Eric Alvernhe, étudiant en maîtrise de géographie physique à la faculté d'Avignon, fait les présentations. La discussion s'engage. Pendant une heure, on parlera des rapports du cinéma et du théâtre, du choix des rôles, de la liberté du comédien face au metteur en scène.

Beau succès pour « le Paltoquet »

A certains qui s'étonneront de l'intérêt qu'un acteur peut porter aux détenus, Robin Renucci répondra qu'il fait un métier de marginal et que, *« comme il se sent un peu délinquant en puissance, il ne s'estime pas très différents d'eux »*. D'autres profiteront de la présence d'une femme pour se réchauffer un peu le cœur, *« parce que c'est rare d'en rencontrer »*.

C'est en lisant un article dans *Libération* il y a deux ans qu'Eric Alvernhe, aixois de naissance, a découvert qu'il existait un Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées, l'association Genepi, dont le siège est au ministère de la justice à Paris. *« Comme je ne me sentais pas étranger à ceux qui sont « dedans », en prison, j'ai pensé que créer ici un relais local de Genepi serait une bonne façon d'occuper mon temps libre. »*

Cette association est réservée aux étudiants de l'Université ou des grandes écoles. Elle compte en France sept cents membres environ, dont quinze à Avignon. *« On a vraiment démarré au début de cette année en lançant, au mois de janvier, des cours chacun dans sa spécialité. Un étudiant a mis sur pied un cours de théâtre pour le quartier des femmes, un autre un cours de secourisme. En une année, nous pensons toucher cinquante à soixante-dix détenus parmi les quatre cents de la maison d'arrêt. Mais pendant le festival, nous multiplions les invitations aux professionnels du « in » et du « off ». »*

Le « Festival de la maison d'arrêt » a ainsi commencé avec Michel Deville, venu présenter *le Paltoquet*, qui s'est taillé un beau succès en offrant, thème du film oblige, plus de cinquante jeux de cartes aux prisonniers. Il a continué avec le ballet de l'Opéra d'Avignon, un concert du guitariste flamenco Bernardo Sandoval, qui se produit ces jours-ci au Mazouing, la troupe universitaire d'Avignon Thé à trois, et celle des principaux interprètes du *Soulier de satin*. Aujourd'hui, c'est le tour de Jean-Pierre Darras, puis viendront Pierrette Dupoyer, Aurélien Recoing, André Benedetto et Jean Fléchet. Eric Alvernhe attend les réponses de Michel Galabru, Michel Piccoli et Marie-Christine Barrault.

Tous viennent, bien sûr, bénévolement, comme sont bénévoles les membres de l'association. *« Nous n'avons pour toute aide que celle de l'université, qui nous a alloué une subvention de 2 000 F,* explique Eric Lavernhe. *A ce jour, la mairie et le conseil général n'ont pas répondu à nos sollicitations. Aujourd'hui, nous n'avons plus que... 20 F devant nous. Difficile de rencontrer, dans ces conditions, les autres associations de Genepi. Et puis, le bénévolat, ça peut être un risque : l'administration compte trop sur nous et fait le moins possible par elle-même. C'est pour cela qu'il ne se passe pas grand-chose dans les prisons et que l'inactivité, en une période de surpopulation, peut engendrer des situations comme celle que nous connaissons aujourd'hui. »*

OLIVIER SCHMITT.

CE JOUR-LA

Un orage formidable s'est abattu jeudi 16 juillet sur la ville. Toute lumière s'est éteinte. Le téléphone est resté muet. Les rives du Rhône inondées, les voitures barbotaient. La foudre claquait dans la nuit. Une heure d'orage a suffi à naufrager le théâtre, à isoler la ville entre ses ponts.

Mais ça n'a pas encore suffi. Vendredi, des barrages interdisaient les quelques routes en état. Un hélicoptère tournoyait dans le ciel gris. Des camions blancs munis de haut-parleurs se cognaient aux murailles et ajoutaient à l'encombrement des rues. Le Tour de France a fait étape à Avignon. Et de nouveau, la pluie...

Culture

MUSIQUES

Au Festival Romaeuropa de la villa Médicis

L'effet Boulez a encore frappé

Trêve, le temps d'un concert, dans le débat de fond qui oppose Jean-Marie Drot à ses pensionnaires. A Rome comme ailleurs, Pierre Boulez n'est pas contesté.

Lieu de retraite, de méditation, de travail, domicile et atelier pour vingt pensionnaires attachés à leur tranquillité, la villa Médicis a-t-elle bien raison d'organiser un festival d'été ? Un de plus, disent les pensionnaires insatisfaits. Et si divers, si ouvert, qu'on y trouve à boire et à manger : Bizet et Xenakis ; Roland Petit et Gallotta ; Rossellini et Griffith, Callas, Rameau (1) et même quelques œuvres de jeunes compositeurs actuellement à demeure (Philippe Hurel, Jean-Marc Singier).

Le profil contourné, « faussement ambitieux », donné par le directeur, Jean-Marie Drot, à son Festival Romaeuropa ne fait donc pas l'unanimité en ces temps troublés (*le Monde* du 20 juin). Ni, bien sûr, l'amphithéâtre provisoire, « décoré » par un spécialiste des peintures murales, qu'il a bien fallu installer – pour un mois seulement – le plus loin possible du grondement de l'autoroute, soit au creux même des deux ailes du bâtiment.

Mais là, en tout cas, Jean-Marie Drot et Monique Veaute, sa conseillère musicale, sont allés au bout du raisonnement : tant qu'à jouer la carte des grands ballets et des grands concerts, tant qu'à inviter des stars, et à ameuter les citadins romains, autant ne pas lésiner sur l'acoustique et la visibilité.

Des experts parisiens ont été consultés. Et c'est sur leurs conseils que la scène temporaire – classique conque en bois devant 1 500 places en gradins – a pivoté de 90 degrés par rapport à l'an dernier, pour venir s'adosser à l'aile principale et presque entièrement boucher l'entrée du péristyle.

Le résultat est, pour l'oreille, à la mesure du sacrilège : on entend bien, beaucoup mieux qu'à la salle Pleyel. A un public bruyant, retardataire et déconcentré – celui de tous les festivals d'été – se mêlaient jeudi des centaines d'invités, ministres, ambassadeurs, Francesco Rosi, Alberto Moravia malgré sa surdité... Et si les langues des pensionnaires allaient bon train après le concert, nul n'analysait comme une incongruité le passage à la Villa de Pierre Boulez, d'ailleurs immédiatement réinvité par Jean-Marie Drot à une contribution moins éphémère.

Une œuvre-test

Superbe concert de l'Orchestre de Paris, retour d'une tournée en Espagne, dans un programme donc solidement rodé. La faiblesse de cette formation est, comme on sait, son pupitre de cordes : on ne put l'oublier dans la *Musique pour cordes, percussions et célesta* de Bartok, où les violons ne parviennent jamais à un unisson parfait, où les aigus sont parfois faux, et souvent diffractés. La rythmique est précise, mais sans ressort. Les nuances fortes manquent d'intensité, les pianissimos de mystère, le quatuor semble à la fois dépaysé et déstabilisé dans cette œuvre-test, raison sans doute pour laquelle Boulez la lui fait travailler.

En revanche, on ne soupçonnait pas le pupitre de violoncelles capable d'une telle virtuosité, dans les traits très rapides à l'unisson de *Messagesquisse*, une œuvre de 1976 que Pierre Boulez a dédiée à Paul Sacher (également dédicataire de la musique pour cordes de Bartok).

Et l'orchestre, dont le pupitre de flûtes et de clarinettes fait la supériorité, est à son sommet dans les deux suites symphoniques de *Daphnis et Chloé*, de Ravel, recalé célèbre au prix de Rome – ce qui, à l'époque, n'était déjà pas un péché.

La première suite, qu'on ne joue presque jamais, mais que Boulez a enregistrée avec les Camerata Singers et le Philharmonic de New-York (le chœur, à Rome, manquait), fait irrésistiblement penser aux *Jeux*, de Debussy, presque contemporains. Sous de grosses vulgarités mélodiques s'y révèle l'audace de ces motifs éclatés, comme suspendus dans l'épaisseur orchestrale, tenus par un lien rythmique si souple qu'il reste mystérieux. Le son fruité de l'Orchestre de Paris comme l'individualisme de ses solistes, le destinent évidemment à ce fleuron du style français.

ANNE REY.

(1) Une jeune musicologue actuellement boursière à la villa, Sylvie Bouissou, a établi la version inédite des *Surprises de l'amour*, opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau, qui sera créée le 23 juin par les Musiciens du Louvre sous la direction de Marc Minkowski.

NOTES

Fellini couronné à Moscou

Le Grand Prix du 15e Festival international du film de Moscou a été décerné à *Intervista*, le film de Federico Fellini déjà présenté hors compétition à Cannes. Le metteur en scène, qui a assisté à la remise de son prix, a rendu hommage à la politique de « *glasnost* » (transparence) et de « *perestroïka* » (restructuration) menée par l'actuelle direction soviétique.

Le prix d'interprétation féminine a été attribué à Dorothia Udvaros (Hongrie) pour son rôle dans *Je t'embrasse-maman*, de Janos Rozsa ; le prix d'interprétation masculine à Anthony Hopkins (Grande-Bretagne) pour son rôle dans *84, Charring Cross Road*, de David Jones.

Tir fou contre Léonard de Vinci

Un homme a tiré un coup de feu sur une œuvre de Léonard de Vinci à la National Gallery de Londres. Il s'agit d'un grand dessin représentant la Vierge Marie et Jésus. L'incident a eu lieu vendredi, quelques instants avant la fermeture. D'après les premières indications, la balle aurait endommagé une partie du vêtement de la Vierge en dépit de l'écran de verre renforcé qui le protégeait. En 1962, un peintre allemand avait déjà lancé une bouteille d'encre sur la célèbre esquisse, estimée à 5 millions de livres.

Festival de Montreux

« Top Guitars », côté public

Le public du Festival de Montreux ne ressemble à aucun autre. Son enthousiasme et sa compétence embrasent les musiciens qui s'y produisent.

Ailleurs, dans d'autres festivals, on voit défiler, dans l'indifférence des plateaux pondus au hasard des tournées, des musiciens rassemblés artificiellement. Et l'on fait la fine bouche. On quitte les arènes quand joue George Russell. On essaie de montrer à son voisin qu'on en sait plus et qu'on n'en pense pas moins. A Montreux, ce qu'on devine le mieux, c'est le désir qui préside à l'organisation des soirées : celui de son maître d'œuvre, Claude Nobs.

Il n'y a qu'à Montreux qu'on puisse offrir dans des conditions parfaites, lumineuses, pareils concerts. Quatre mille personnes réunies dans l'intimité d'un club – cette scène qui avance dans la foule comme un coin – écoutent, devinent et balancent entre l'indifférence ou le déchaînement ardent. Il n'y a qu'ici qu'un inconnu ouvrant le « Top Guitars », José Barrense-Dias, puisse triompher et faire chanter le public.

Le public de Montreux chante juste et en place. Il ne tape pas des mains à contre-temps comme ces publics scandant le scat de Dizzy Gillespie, comme on ferait un croche-pied à un septuagénaire. Il n'y a qu'à Montreux que le même public, vingt ans d'âge, fait fête pareillement à un inconnu et acclame tout de suite après les intros du trio des maîtres, Charlie Byrd, Herb Ellis, Barney Kessel, parce qu'ils connaissent les thèmes par cœur. Il n'y a qu'à Montreux qu'on applaudit Al Levitt dans un quatre-quatre, parce qu'on sait ce que jouer de la batterie veut dire. Il n'y a qu'à Montreux qu'on salue au premier accord Stanley Jordan, le tout jeune magicien technique, comme s'il avait déjà ses tubes et ses standards.

Il n'y a qu'ici enfin, en pleine Suisse, qu'on fait la fête d'une nuit gitane à Paco de Lucia et John McLaughlin pour libérer le meilleur de leur conversation, de leur folie rythmique, de leur complicité. Montreux a la musique à fleur de peau.

Les soirs de Brésil, Montreux chante en brésilien. Les soirs rock, on danse en rocker. Les soirs jazz, on salue les thèmes et les improvisations comme au Savoy. Quand les Martiens attaqueront leur hymne, le public de Montreux le reconnaîtra sans hésiter...

FRANCIS MARMANDE.

CINÉMA

L'été Tati

Avec l'été, Jacques Tati nous revient. Il est mort au début de l'année 1982, sans qu'on puisse l'oublier. Inventeur d'un cinéma comique nouveau, inimitable, il ne put, avec le temps, aller jusqu'au bout de ses recherches. Question d'argent. Mais on ne va pas rappeler ses déboires lorsqu'il s'agit de rentrer dans son univers avec ce que l'on peut considérer comme une trilogie : *Jour de fête, les Vacances de M. Hulot* et *Mon Oncle*.

Ces trois films de Jacques Tati font figure d'événements. François, le facteur rural, qui, dans sa naïveté, se jugeait capable de faire, avec sa bicyclette, ce que les Américains faisaient avec des hélicoptères pour la distribution du courrier, était un poète. Réalisateur et interprète, Jacques Tati, formé à l'école du mime, préférait le geste à la parole, remplaçait les dialogues et les mots d'auteur par des sons, des bruits, des bouts de phrases infiniment cocasses et pourtant réalistes. Le style burlesque de Tati, c'était – c'est toujours – une école de vérité.

J. S.

Communication

Succès mitigé pour la privatisation de TF 1

La Une aura plus de trois cent mille actionnaires

Pour couper court à un début de polémique politique sur le silence qui entourait les résultats de la vente de TF 1, le ministère de l'économie et des finances a publié, le 19 juillet, les résultats partiels en sa possession.

Selon la Rue de Rivoli, les demandes déjà centralisées portent sur 18,3 millions d'actions pour 7,6 millions proposées. Les demandes des particuliers concerneraient déjà six millions de titres. Le reste émanant de neuf cents personnes morales dont une « *faible proportion de personnes publiques* ». Les résultats définitifs ne seront connus que le 21 juillet, mais le ministère affirme déjà que TF 1 aura plus de trois cent mille actionnaires.

Dans ces conditions, la vente de la Une est-elle « *une réussite satisfaisante* », comme le prétend la Rue de Rivoli ? L'affirmation mérite d'être nuancée. M. Francis Bouygues, PDG de la Une, attendait un million d'actionnaires. La demande a été nettement plus faible que lors des précédentes privatisations de groupes bancaires ou industriels. Pour la première fois, les « *petits porteurs* » n'ont acheté que 80 % des actions disponibles. Seule une forte demande de sociétés ou de SICAV a permis de boucler l'OPV.

Au ministère de la culture et de la communication, on explique le manque d'enthousiasme du public par les vacances d'été, la santé chancelante de la Bourse et... les déclarations intempestives de M. Francis Bouygues.

Rue de Rivoli, on estime que les Français ont considéré que la privatisation de TF 1 était déjà acquise après la vente de 50 % à un groupe de repreneurs.

On peut s'interroger sur la forte demande émanant de sociétés privées. Des sources concordantes font état d'achats massifs en provenance de Suisse. Il pourrait s'agir de télévisions étrangères ou de partenaires du tour de table de M. Francis Bouygues cherchant à augmenter leurs participations.

Si l'information se confirme le titre de TF 1 pourrait dès son introduction au second marché faire l'objet de fortes spéculations et la chaîne risquerait de ne pas garder longtemps ses trois cents mille actionnaires.

J.-F. L.

Le personnel boude les actions

L'action TF1 n'a pas vraiment suscité l'enthousiasme. Le public l'a boudée. Le personnel de la chaîne semble en avoir fait autant pour les 10 % du capital qui lui étaient réservés.

Une première estimation – non officielle, – faite au soir du vendredi 17 juillet (date de clôture de la souscription), évalue certes à quelque 600 (TF1 compte environ 1 500 salariés actifs) le nombre de ceux qui se sont portés acquéreurs. Mais dans ce chiffre seraient inclus des retraités et même des démissionnaires... Reste aussi à savoir combien de titres, sur les 2,1 millions disponibles, ont été acquis par l'ensemble des acheteurs. On ne devrait en avoir connaissance au plus tôt qu'en milieu de semaine prochaine.

La prolongation d'une huitaine de jours de l'offre publique de vente pour les salariés de la chaîne et les conditions particulièrement favorables qui leur étaient consenties laissaient espérer un plus grand succès de l'opération (« *le Monde des affaires* » du 27 juin).

L'engouement a pourtant fait défaut. Certains salariés de la Une comparent le nombre supposé des actionnaires à celui de ceux qui s'étaient dits prêts à participer au rachat de l'entreprise avant sa privatisation : ils étaient à l'époque plus de 800.

Même les tenants les plus convaincus de la privatisation de la chaîne ont reconnu que « *rien n'avait été fait par l'équipe dirigeante pour motiver le personnel* ». Plus sévères encore, certains n'hésitent pas à affirmer que « *Francis Bouygues ne peut s'en prendre qu'à lui-même si les choses se passent ainsi aujourd'hui* ». « *A force de clamer qu'il était trompé sur la marchandise, il a fait sa propre contre-publicité.* »

Les membres du personnel qui ont néanmoins acheté des actions l'ont fait surtout par « *attachement à la chaîne* ». D'autres acquéreurs ont été inspirés également par la certitude de « *faire une bonne affaire* » ou celle de « *ne guère prendre de risques financiers* », mais aussi par l'angoisse plus ou moins explicitée d'être inscrits sur « *une liste noire* ».

Ne pas entrer dans le jeu

Tel n'est en tout cas pas le souci de ceux qui se sont refusés à « *entrer dans le jeu* ». Une décision prise le plus souvent « *par conviction personnelle* », mais aussi par la crainte pour certains figurant dans la catégorie des bas salaires de s'endetter un peu plus alors qu'ils ont déjà contracté d'autres emprunts par ailleurs.

Enfin, une autre question reste en suspens : celle du rôle que va jouer la structure « porteuse » de nature bancaire à laquelle l'Etat remettra les titres destinés au personnel qui n'ont pas été souscrits. Les salariés pourront, grâce à ce système, acquérir des actions pendant encore quatre ans.

Mais qui durant cette période utilisera les droits de vote liés aux titres non acquis ? Qui, d'autre part, supportera les pertes que pourrait entraîner une baisse de leur valeur : l'Etat ou bien cette structure « porteuse », c'est-à-dire les banques ? Autant d'interrogations qui, faute de réponses à ce jour, n'ont pas manqué et ne manquent pas de susciter des inquiétudes supplémentaires.

ANITA RIND.

Réactions

● **M. Patrick Le Lay : « trois cent mille actionnaires c'est déjà beaucoup ».** – Le vice-PDG de TF1, Patrick Le Lay, a estimé vendredi soir que « *la privatisation s'est bien passée malgré beaucoup d'éléments négatifs* ». Il regrette l'absence d'« *un petit déclic de l'Etat qui aurait rendu les choses beaucoup plus faciles* ». Cependant, M. Le Lay reste optimiste quant à la valeur future des actions et a estimé que « *trois cent mille actionnaires, c'est déjà beaucoup* ».

● **M. Patrick Devedjian : « un vrai succès ».** – Le secrétaire national du RPR, M. Patrick Devedjian, a déclaré, en réponse aux critiques du Parti socialiste que la vente des actions est « *à l'évidence d'ores et déjà un vrai succès bien que le recensement des souscriptions ne soit pas achevé* », en affirmant aussi que les demandes enregistrées dépassent le double du nombre des titres offerts.

● **Le ministère de la culture et de la communication : « succès populaire d'une opération à risques ».** – Après l'annonce du résultat de la vente des actions de TF1 vendredi soir, le ministère de la culture a estimé : qu'« *au vu du contexte, des diverses déclarations de M. Bouygues, de la date choisie et de la situation de la Bourse, ce résultat est positif* ». Le ministère a également précisé que « *les banques nationales n'ont quasiment rien acheté* » et que la part des investisseurs institutionnels sera « *au maximum de 5 %* ».

● **M. Jean-Jack Queyranne : « la vente de TF1 est un bide ».** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré le 16 juillet que la discrétion excessive du ministère des finances laissait présager un « *bide* ». « *En réalité, pour couvrir l'échec de la vente des actions, ce sont les banques, ce sont les investisseurs du type de la Caisse de dépôts, qui sont appelés à intervenir.* »

Le groupe des Dix crée le Nouveau Matin

Le groupe de journalistes désigné comme repreneur du « *Matin de Paris* » a précisé, le 18 juillet, les statuts de l'entreprise éditrice du quotidien.

Une société anonyme à directoire, le Nouveau Matin, au capital de 10 millions de francs, regroupera la SARL Dix Presse qui apporte 120 000 francs, l'association de sauvegarde, à hauteur de 1,3 million de francs, et plusieurs actionnaires privés. Parmi les principaux apporteurs de capitaux, on trouve les éditions En Direct, la société informatique Patio, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, News Plus et Motivaction.

Le directoire sera constitué de trois membres : l'avocat Didier Tourancheau, le journaliste Pierre Morville et sans doute Ivan Levaï, actuellement chargé d'une mission exploratoire. Il sera assisté d'un conseil de surveillance.

M. Pierre Morville estime que *le Matin de Paris* a besoin d'une marge de sécurité de 25 millions de francs. Une première augmentation de capital de 5 millions pourrait avoir lieu à la mi-août et une seconde, courant septembre.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45 (17).
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h (17).
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).
L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30 (19).
LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30 (23).
QUI HURLE DANS LA NUIT, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).
FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).
QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).
LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52), 11 et 12 juin.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : sam. à 19 h 30 : Don Carlo. Relâche annuelle à partir du 19 juillet.
SALLE FAVART (42-96-06-11), dim. à 19 h 30 : la Clémence de Titus ; Relâche annuelle à partir du 20 juillet.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), dim. et sam., 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : Monsieur chasse ! (dernière le 30 juillet).
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h (dernière) : le Bourgeois gentilhomme. Relâche annuelle à partir du 20 juillet.
BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (L'époque, la mode, la morale, la passion) ; *Vidéo-Musique*, mar. à 13 h : la Rose de Wou-Ker, de Fang-Ying ; 16 h : Falstaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de G. Seligman.

Les autres salles

ARLEQUIN (45-89-43-22) sam., 20 h 45 : Patati-Patata.
ATELIER (46-06-49-24) sam., 21 h, dim. 15 h, + le 18, mat. à 15 h : le Malade imaginaire.
BOURVIL (43-73-47-84) sam., 20 h 30 : *Lady Pénélope* ; 22 h : Pas deux comme elle.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) sam. ; dimanche 17 h 30, 20 h 30 : le Misanthrope.
DIX-HEURES (42-64-35-90) sam., 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.
FONTAINE (48-74-74-40) 21 h + 22 h 15 : Au secours ! tout va bien.
GALERIE 55 (43-26-63-51) sam., 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam., 22 h : Lâchez les chiens.
GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06) sam., 20 30, dim. 18 h 30 : Barouf à Chioggia.
GRÉVIN (42-46-84-47) sam., 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.
HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10) sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam., I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80) sam., 20 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h 30, 21 h : l'Éprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam. 20 h 30 : Arrêt sur images.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam., 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola (dern. le 19).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) sam., 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (dern. le 18).
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 21 h : l'Écume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02) sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74) sam., 20 h 30 : Nuits câlines.
TOURTOUR (48-87-82-48) sam., 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara (dern. le 18).
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) sam. ; 21 h : l'Été africain.
ZÈBRE (43-57-51-55) sam., 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Matelum.

Les concerts

SAMEDI 18

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : J.-F. Otz, S. Picardi (Vivaldi, Kodaly, Bach...).
Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

DIMANCHE 19

Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : voir samedi.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir samedi.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : E. Sapey-Triomphe (Bach).
Notre-Dame, 17 h 45 : Y. Tsuda (Liszt, Messiaen).

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) sam., 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) sam., 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam., 18 h 30 : Piaf toujours.

Samedi 18 - Dimanche 19 juillet

ŒUVRE (48-74-42-52) sam. 21 h ; dim., 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.
OLYMPIA (47-42-25-49) sam., 20 h 30 ; dim. 17 h : Grand music-hall de Pologne.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 18 JUILLET

15 h, la Belle ténébreuse, de F. Niblo ; 17 h, Faces, de J. Cassavetes (v.o.) ; 19 h 15, David et Bethsabée, de H. King (Vostf) ; 21 h 30, L'Avventura, de M. Antonioni (Vostf).

DIMANCHE 19 JUILLET

15 h, Tartuffe, de F. W. Murnau ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel (V. anglaise stf) ; 19 h, Esther et le Roi, de R. Walsh (Vostf) ; 21 h 15, le Jardin des Finzi Contini, de V. de Sica (Vostf).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

SAMEDI 18 JUILLET

15 h, la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 17 h 15, films rares, films d'auteur : le Diable à trois, de C. Harrington (Vostf) ; Hommage à Anthony Mann : 19 h 15, l'Appât (v.o.) ; le Port des passions, (v.o.).

DIMANCHE 19 JUILLET

15 h, Leur premier-né, de M. Stiller ; 17 h, films rares, films d'auteur : les Cannibales, de L. Cavani (Vostf) ; Hommage à Anthony Mann : 19 h, Je suis un aventurier (v.o.) ; 21 h, l'Homme de la plaine (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

SAMEDI 18 JUILLET

14 h 30, Le Règne de Naples, de W. Schroeter ; 17 h 30, Corps à cœur, Vecchiali ; 20 h 30, Alexandrie, pourquoi ? de Yusef Chahine.

DIMANCHE 19 JUILLET

14 h 30, Après la répétition, d'Ingmar Bergman ; 17 h 30, Providence, d'A. Resnais ; 20 h 30, Voyage à Cythère, de Théo Angelopoulos.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (Am., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTÉ DU PÊCHÉ (Youg., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).
HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).
HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 8e (46-06-36-07).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).
3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; 1re époque : mer., ven., dim., mar. ; 2e époque : jeu., sam., lun ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76), 1re idem, 2e idem.
LE GUEPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac,* 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les salons de l'état-major de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale (pièce d'identité) (Monuments historiques).

« Chefs-d'œuvre du musée du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Approche de l'art).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 13 h 45, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Le quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Invalides (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« L'Hôtel Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

« Splendeurs et fastes architecturaux en l'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« La place Vendôme à l'époque de Madame de Pompadour », 15 heures, 7, place Vendôme (I. Hauller).

« La place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, côté église (G. Botteau).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais », *15 heures et 17 heures*, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

LUNDI 20 JUILLET

« Une heure au cimetière de Montmartre », 10 heures et 11 h 30, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Passages et hôtels du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (les Flâneries).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« L'Arsenal de Paris », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauler).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les sculptures et les rosaces du treizième siècle à Notre-Dame », 14 h 30, portail central (E. Romann).

« Cités d'artistes à Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Le parc Monceau », 15 heures, métro Monceau (Paris et son histoire).

« Saint-Augustin », 15 heures, portail central de l'église, 46, boulevard Malesherbes (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 19 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les grands procès de l'époque contemporaine », par Bernard Czarny ; « Lieux sacrés de Paris », par Natya.

مكرر من الاصل

Météorologie

SITUATION LE 18 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 juillet à 0 h TU et le dimanche 19 juillet à 24 h TU.

La perturbation associée à la dépression centrée sur l'Angleterre va ralentir sa progression vers le sud-est. Elle intéressera encore les régions du Sud-Est dimanche soir. Parallèlement, une dépression se creuse au nord de l'Irlande. Un front froid secondaire lui sera associé et traversera la France dimanche.

Dimanche 19 juillet, les éclaircies matinales seront de courte durée et ce sera à nouveau une journée pluvieuse. Les averses orageuses concerneront encore le matin le nord des Alpes et la Corse. Elles s'évacueront vers l'est dans le courant de la journée.

De la Bretagne au Nord, ainsi que sur les Pyrénées, le ciel sera très nuageux et il pleuvra dès le début de la journée. Il n'y aura guère d'amélioration par la suite.

Sur les autres régions, on aura des éclaircies en début de matinée. Des brouillards matinaux se développeront sur le sud-ouest et le centre du pays. Mais, au fil des heures, le temps deviendra pluvieux. Les averses s'étendront progressivement à tout le pays. Elles resteront plus fortes sur le Nord-Ouest.

LEGENDE

ENSOLEILLE

ECLAIRCIES PEU NUAGEUX

NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES

TRES NUAGEUX OU COUVERT

PLUIE OU BRUINE

NEIGE

AVERSES

ORAGES

BRUMES ET BROUILLARDS

SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 19-07-1987 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-7 à 6 heures TU et le 18-7-1987 à 6 heures TU — le 18-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	30	20	N
BIARRITZ	20	14	A
BORDEAUX	22	13	A
BOURGES	22	12	N
BREST	18	11	A
CAEN	18	11	P
CHERBOURG	16	12	C
CLERMONT-FERR.	23	13	C
DIJON	21	12	C
GRENOBLE St-M-H	23	14	P
LILLE	18	12	N
LIMOGES	19	12	P
LYON	24	14	P
MARSEILLE-MAR.	28	18	C
NANCY	21	14	C
NANTES	20	12	A
NICE	28	22	N
PARIS-MONTS.	18	13	C
PAU	20	14	C
PERPIGNAN	28	15	P
RENNES	19	11	D
ST-ÉTIENNE	23	13	C
STRASBOURG	23	14	C
TOURS	20	11	N
TOULOUSE	23	14	P
POINTE-À-P.	32	26	A
ÉTRANGER			
ALGER	33	18	D
AMSTERDAM	19	14	A
ATHÈNES	33	21	D
BANGKOK	33	28	P
BARCELONE	31	20	P
BELGRADE	33	20	D
BERLIN	28	18	C
BRUXELLES	20	12	N
LE CAIRE	35	24	D
COPENHAGUE	21	13	A
DAKAR	29	26	N
DELHI	40	32	D
DJERBA	32	25	D
GENÈVE	20	13	A
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	23	19	N
JÉRUSALEM	31	18	D
LISBONNE	26	16	D
LONDRES	16	13	P
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	19	11	N
MADRID	29	15	N
MARRAKECH	35	21	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	28	21	P
MONTRÉAL	26	13	C
MOSCOU	17	11	C
NAIROBI	22	14	C
NEW-YORK	28	17	D
OSLO	24	14	N
PALMA-DE-MAL.	32	23	N
PÉKIN	34	23	D
RIO-DE-JANEIRO	32	21	D
ROME	30	24	D
SINGAPOUR	33	27	N
STOCKHOLM	20	10	D
SYDNEY	19	10	D
TOKYO	33	24	A
TUNIS	34	20	D
VARSOVIE	27	18	A
VENISE	29	20	C
VIENNE	33	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

CYCLISME : Tour de France

Les suffocants lacets du mont Ventoux

Les routiers-sprinters ont mis à profit la dernière étape de transition avant le mont Ventoux et les Alpes pour régler une question de suprématie : le Néerlandais Van Poppel, détenteur du maillot vert, a battu son grand rival, l'Italien Guido Bontempi, de quelques centimètres, vendredi 17 juillet en Avignon. Contini est passé en tête au sommet de l'Aigoual, principale difficulté du jour. Mottet conserve le maillot jaune.

AVIGNON
De notre envoyé spécial

Le Tour de France ayant un jour fait étape à Lourdes – c'était dans les années 50 – le peloton reçut la bénédiction de Mgr Theas, qui, s'adressant aux coureurs, exalta les vertus de l'effort physique. *« Sur la bicyclette, comme dans la vie spirituelle*, proclama cet évêque sportif, *il faut toujours chercher à s'élever ».*

Alors, le bon Marseillais Charles Rémy, qui avait une sainte horreur des cols, chuchota à l'oreille de son ami Paul Neri, totalement allergique à l'altitude : *« Tu vois, mon pauvre Paul, il n'y en a que pour les grimpeurs ! »*

C'est toujours vrai. Et sans doute, aujourd'hui plus encore qu'avant-hier. Le Tour n'a jamais été aussi montagneux et jamais les arrivées aux sommet n'ont été aussi nombreuses. Même à Millau, qui est située dans une cuvette comme chacun sait, les organisateurs avaient prévu un final... en côte. Le comble de l'ironie et de la perversité.

Pourtant, le Causse noir, qui ne condamna ni Charly Mottet ni Jeannie Longo et pas davantage Régis Clère, n'est rien en comparaison de ce qui attend les coureurs durant la dernière semaine : L'Alpe-d'Huez, La Plagne et quinze cols en quatre jours, sans oublier le mont Ventoux dont la masse imposante se profile à l'horizon. En Avignon, le peloton est arrivé au pied du monstre. C'est une difficulté qui fait peur. On n'oublie pas qu'il a tué Tom Simpson il y a tout juste vingt ans et qu'il a sonné le déclin de Merckx.

Or cette montagne maléfique, également appelée « col des Tempêtes », sera, dimanche, le théâtre d'une course contre la montre inhabituelle. La dernière du genre eut lieu en 1958 et fut gagnée par Charly Gaul. Un homme qui présente aujourd'hui un visage ridé et porte une grande barbe. Les candidats à sa succession sont nombreux : Mottet, Jean-François Bernard, Roche, Herrera, Delgado, Acevedo, Millar, l'Américain Hampsten... Une hiérarchie s'établira, qui sera rigoureuse. Cependant, il n'est pas certain que le successeur de Gaul soit digne de son glorieux aîné.

Le mont Ventoux, avec ses 21 km d'ascension et ses 1 600 mètres de dénivellation, répondra en partie à une question essentielle : les grimpeurs modernes montent-ils aussi vite que les anciens ? La comparaison des temps à trente ans d'intervalle risque de nous réserver des surprises de taille.

D'autant que ce test très particulier confrontera les coureurs que nous venons de citer... et les autres à ce grave dilemme : la course contre la montre exige un effort absolu mais le mont Ventous, avec son atmosphère suffocante, ne tolère pas le surrégime. Pour avoir négligé cette règle fondamentale, l'immense Ferdi Kubler, un fameux champion s'il en fut, se retrouva autrefois dans le fossé, les bras en croix, à la suite d'une accélération imprudente.

Très compliqué, décidément, ce Tour de France.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la dix-septième étape, Millau-Avignon.** – 1. Van Poppel (P.-B.), les 239 km en 6 h 17 min. 44 sec. ; 2. Bontempi (It.) ; 3. Dominguez (Esp.) ; 4. Lieckens (Bel.) ; 5. Van Vliet (P.-B.) ; etc.

● **Classement général.** – 1. Mottet (Fr./Système U) en 78 h 18 min. 8 sec. ; 2. Bernard (Fr.), à 1 min. 11 sec. ; 3. Roche (Irl.), à 1 min. 26 sec. ; 4. Delgado (Esp.), à 3 min. 16 sec. ; 5. Millar (G.-B.), à 5 min. 40 sec. ; etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la huitième étape, Saint-Hippolyte-du-Fort-Avignon.** – 1. Knol (P.-B.), les 105 km en 2 h 32 min. 37 sec. ; 2. Zakharova (URSS) ; 3. De Bruin (P.-B.) ; 4. Niehaus (RFA) ; 5. Meijer (P.-B.) ; etc.

● **Classement général.** – 1. Longo (Fr.), en 14 h 42 min. 37 sec. ; 2 Cannins (It.), à 20 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 4 min. 11 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 4 min. 37 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 6 min. 6 sec. ; etc.

Les gardiens de la dure loi

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Aux armes, coureurs et spectateurs ! Formez vos bataillons pour défendre le peloton ! Le Tour, notre Tour national, serait menacé. L'ennemi a déclenché les hostilités du côté de Strasbourg. Dès Epinal, on hissait le drapeau blanc, mais depuis, ce n'est qu'une trêve armée. Bernard Hinault et Laurent Fignon ne s'y sont pas trompés qui ont lancé chacun leur cri d'alarme en direct. Jacques Chancel, à qui une si juste cause ne saurait rester étrangère, y est allé aussi de son inquiétude : *« C'est grave. »* Bref, levée en masse.

L'ennemi porte un nom inquiétant, qui fleure bien l'hydre policière cosmopolite : *« les commissaires internationaux »*. Ils sont quatre – un Suisse, un Belge, un Néerlandais et un Français – comme les princes de Valmy coalisés contre les sans-culotte et vivent leur vie en marge de la grande caravane. Représentant la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP), ils incarnent sur le Tour la loi et le droit sportif. Et le tout nouveau président de cette fédération, Hein Verbruggen, citoyen néerlandais, aurait bien aimé s'engouffrer dans le vide créé par le départ de Félix Lévitan pour tenter de normaliser un peu la grande boucle.

Car, avouons-le, notre Tour *bleu, blanc, rouge*, a pris ses aises avec les règlements internationaux. Maître incontesté de l'épreuve, Félix Lévitan avait, au fil des ans, réduit les fameux commissaires à un rôle peu gratifiant de pots de fleurs exotiques. Le nœud du problème est l'épineuse question de la police des voitures et des motos autour des coureurs. Si chacun admet que l'organisation générale d'un ballet automobile particulièrement complexe incombe aux dirigeants du Tour, il appartient, en revanche, théoriquement, aux commissaires de décider à partir de quel instant des voitures peuvent *s'intercaler entre une échappée* et le peloton. Tout tranquillement, Félix Lévitan s'était arrogé ce pouvoir-là et c'est cette importante prérogative qu'ont tenté de récupérer les commissaires à Strasbourg. Incidents. Escarmouches. La réplique foudroyante que l'on sait du duo Hinault-Fignon.

Ce litige, provisoirement apaisé, se double pourtant d'un autre qui ne l'est pas du tout. Pour tenter de défricher le maquis du calendrier cycliste international, la FICP voudrait limiter à vingt-deux jours la durée des « grands tours ». Or, le Tour 1987, escapade berlinoise incluse, aura duré vingt-six jours. *« Le carcan de vingt-deux jours*, indique M. Xavier Louy, directeur de l'épreuve, *nous interdira de développer la mondialisation du Tour, ou alors de faire vraiment le Tour de France. »* Et de réclamer explicitement que la FICP veuille bien se mêler de ce qui la regarde, c'est-à-dire rester hors des frontières du sol sacré de la patrie.

On en est là. Du côté des commissaires internationaux, *bénévoles et associatifs jusqu'au* bout de la casquette, on remâche sourdement sa rancœur contre un certain *« esprit mercantile »* des dirigeants du Tour. *« Les déclarations de Bernard Hinault ont été manipulées »*, affirme *mezza voce* un des commissaires internationaux. Dans le camp d'en face, on dénonce à hauts cris l'offensive avortée, et un dirigeant du Tour assure même que la Fédération, pour présider le groupe des commissaires, a intentionnellement choisi, en la personne de Louis Wermelinger, Suisse allemand, *« le bon Teuton et le plus borné »*. Qu'un sang impur abreuve les belles routes du Tour !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Mots croisés

PROBLÈME N° 4530

HORIZONTALEMENT

I. Sont vraiment gonflés devant l'ennemi. Ses dames restaient *sur le* carreau. – II. Pas banal. Des cris qui peuvent faire penser qu'il y a des corniauds. Profonde, horrifia une reine de Juda. – III. Un ancien royaume rattaché au Tchad. Utile pour celui qui veut passer. – IV. Invitation à *faire le grand* saut. Peut se faire avec la main ou avec la tête. Dans la mélasse. – V. Refusera de se charger. Des *joueurs* mis de côté. – VI. Le mal du pays. Bien établis. – VII. L'ensemble des pulsions inconscientes. On donne cher de sa peau. Pronom. – VIII. Coule au Congo. Est parfois un peu à court de sujets. – IX. Plat, en Italie. Un beau coin. – X. Pas fin. Un coup d'épée peut tout juste la troubler. Jeu chinois. Lie. – XI. N'a pas un grand lit. Fais un choix. Façon de boire. – XII. Pour fermer la porte. On ne perd rien quand elle est fine. Cri qui peut amener des poursuites. – XIII. Se reconnaît parfois à l'accent. Terme de jeu. Se dore au soleil. – XIV. N'annonceras pas. Mise en « état ». – XV. D'un auxiliaire. Parfois gros pour du bœuf. Pas, en Italie. Vieille ville.

VERTICALEMENT

1. Peuvent former la haie. Est parfois à la clé. – 2. Au bout du rouleau. Qui n'avaient donc jamais circulé. Vaut de l'or. – 3. Préfèrent travailler dans des pièces très sombres. Quand on le donne, on se mouille. – 4. Amélioré comme un blason. Bercer pour endormir. – 5. Peuvent finir par faire des moitiés quand elles sont petites. Où il n'y a pas mèche. – 6. Nom qu'on peut donner au ciel. Bout de bois. Est *souvent sur* la planche. Passe à Compiègne. – 7. Coule en Sibérie. Un certain risque. Partie du monde. – 8. Présent quand il est petit. Qualifie un comique apprécié par les hommes. – 9. N'est trouvée belle que lorsqu'elle est un peu grosse. *Dans les ténèbres. D'un auxiliaire.* – 10. Une veuve vraiment brûlante. Est parfois mis dans le bain. Dans une vieille bourse. – 11. Au-dessus du sol. Solidement bâties. – 12. Ne sont pas considérés comme des gens de bonne foi. Qui a fait son apparition. – 13. Qui sont dans certaines dispositions. Transports en commun. – 14. Le plus mauvais dans le calice. Parfois réclamée par une maman. Quantité insuffisante. – 15. Chef d'Etat. Une langue de la famille iranienne. Faire l'appel.

Solution du problème n° 4529

Horizontalement

I. Débauchée. – II. Ecrivain. – III. Cratère. – IV. Oui. An. – V. Le. Atre. – VI. Lilliput. – VII. Anée. Abat. – VIII. Go. Ivre. – IX. En. Sot. Si. – X. Sil. Lebel. – XI. Suée. Une.

Verticalement

1. Décollages. – 2. Ecru. Inouis. – 3. Braille. Lu. – 4. Ait. Eleis. – 5. Uvée. Voie. – 6. Car. Aparté. – 7. Hie. Tube. Bu. – 8. En. Arta. Sen. – 9. Ane. Tuile.

GUY BROUTY.

Carnet

Naissances

– Laurence et Luc Alain VERVISCH, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Caroline,

le 10 juillet 1987.

6, Grand-Place,
95000 Cergy.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Barbara TERLIN,

fille de
M. Jacques TERLIN
et de Mme, née Marie-Françoise Blain,

avec

M. Gérard FRANÇOIS-PONCET,

fils de
M. Louis FRANÇOIS-PONCET,
et de Mme, née Anne-Marie Giraudan.

Paris, le 7 juillet 1987.

Décès

– Mme Roger Campagnola
et ses enfants,
Sa belle-sœur, ses neveux et nièces
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger CAMPAGNOLA,
pédiatre,

survenu à Paris, le jeudi 16 juillet 1987, à l'âge de cinquante-sept ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 juillet 1987, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place Théodore-Rivière, 75016 Paris, suivie de l'inhumation à Montebourg (Manche).

49, rue Erlanger,
75016 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration du groupement des pédiatres de la région parisienne,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger CAMPAGNOLA,
ex-secrétaire général.

– Marcel DELOCHE

s'est élevé dans la sérénité de l'Esprit, le 12 juillet 1987.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sulpice de Bailly, le 15 juillet 1987.

Mme Carmen Deloche
Et Aimée-Catherine,
sa fille,
Les familles Deloche, Garcia, Silvestre, Oriol, Petrozzi et Tabourry,
remercient tous leurs amis de leur solidarité.

« Que son âme repose dans la paix de Dieu. »

41, rue du Poirier-au-Large,
78870 Bailly.
6 *bis*, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

– Lucette Keraudren,
son épouse,
Yves, Marc, Anne, Catherine et Brigitte,
ses enfants,
Mme F. Keraudren,
sa mère,
Paul et Antoinette Keraudren,
ses frère et sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Félix KERAUDREN,
commissaire en chef de 1re classe de la marine (E.R.),

survenu à Toulon, le 3 juillet 1987.

280, avenue Foch,
83000 Toulon,
30, rue Alsace-Lorraine,
29200 Brest.

– Nous apprenons la mort de

Jane ROUCH,
africaniste
et écrivain,

survenue le 14 juillet 1987, à Paris.

[Agée de soixante-cinq ans, Jane Rouch, née Jane Margareth George, épouse du cinéaste et ethnologue Jean Rouch, actuel président de la Cinémathèque française, avait écrit de multiples ouvrages liés à ses voyages et à ses études en Afrique. Parmi ses livres : *Le rire n'a pas de couleur* (Gallimard 1956) ; *En cage avec Lumumba* (éditions du Temps 1962) ; *Jane au concile* (éditions du Scorpion 1963) ; *Ghana* (éditions Rencontre, Lausanne 1964), prix du Festival international de Dakar ; *Kotiakia*, en collaboration avec Boubou Hama (Présence africaine), grand prix littéraire d'Afrique noire 1970 ; *Il nous reste l'Italie* (Lattès 1973) ; *Nous n'irons plus aux bois nègres* (Scarabée & Compagnie 1986).]

Remerciements

– Mme Lucien Trouillet,
Mlle Denise Trouillet,
Les familles Weil, Fabre, Berthet et Roy,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des décès de

M. Lucien TROUILLET

et

Mme veuve ROY,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REPÈRES

Acier

Baisse de la production française en 1986

Selon la Chambre syndicale de la sidérurgie française, la production française d'acier a baissé de 4,8 % (à 17,9 millions de tonnes) en 1986 par rapport à 1985. Ce recul est moins marqué que celui enregistré dans l'ensemble des pays industrialisés (– 6 %). La consommation réelle a connu un recul de 2 % à 13,12 millions de tonnes. Les exportations ont fléchi de 4,3 %, notamment en raison de la chute des ventes françaises aux Etats-Unis (– 16,4 %) où elles sont contingentées dans le cadre d'un accord signé fin 1985. Les importations ont augmenté de 0,8 %, le taux de *pénétration étrangère* passant de 36,9 % en 1985 à 37,5 % en 1986. Le solde positif *s'est nettement réduit*, de 10,8 milliards de francs à 7,4 milliards en un an.

Transports urbains

Hausse de 2,5 % des tarifs

Les tarifs des transports urbains de province *peuvent augmenter* de 2,5 %, selon un décret publié le 17 juillet au *Journal officiel*. Les transporteurs *ont* la faculté de décider une hausse supplémentaire s'écartant de 5 points par rapport à l'augmentation autorisée en cas d'extension du réseau, d'amélioration du service ou lorsque les charges financières et d'amortissement le justifient. Cette marge pourra encore *être dépassée lorsque les recettes* d'un réseau couvrent moins de 45 % de ses dépenses de fonctionnement.

Budget

Rallonge de 14 milliards de dollars au Japon

La Chambre basse du Parlement japonais a voté, le vendredi 17 juillet, un budget complémentaire de *2 079* milliards de yens (13,77 milliards de dollars) pour l'année 1987. Cette rallonge constitue un des éléments du plan de relance destiné à stimuler la demande intérieure, annoncé en mai dernier par le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, sous la pression des partenaires commerciaux du Japon.

Aciers spéciaux

M. Reagan prolonge les restrictions à l'importation

Le président Reagan a décidé de prolonger jusqu'en *septembre* 1989 *les restrictions à l'importation* d'aciers spéciaux qui venaient à expiration le lundi 20 juillet, afin de laisser à la sidérurgie américaine le temps d'améliorer sa productivité. Les droits de douane, actuellement fixés à 3 %, seront réduits à 1 % pour les tôles, les tôles fortes et les feuilards, moins menacés. Des quotas seront fixés dans les secteurs les plus fragiles comme les barres d'acier inox (21 900 tonnes en 1988), les tiges d'acier inox (12 300 tonnes) et les aciers spé*ciaux à outils (16 000 tonnes)*.

CONJONCTURE

3,9 milliards de déficit du commerce extérieur en juin

La balance commerciale de la France a été déficitaire en juin de 3,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières et de 3,4 milliards en données brutes. *Les exportations se sont élevées en* données corrigées à 73,2 milliards (+ 5,1 %) et les importations à 77,1 milliards (+ 2,5 %). Sur les six premiers mois de l'année, le déficit s'établit à 19,6 milliards de francs, contre 7,2 milliards pour la même période de 1986.

Pour le mois de juin, le solde agro-alimentaire a été positif de 1,8 milliard, contre 2,9 milliards le mois précédent (après 1,8 milliard en avril) ; le déficit énergétique est revenu à 6,5 milliards de francs contre 7,3 milliards en mai et *6,2 milliards en avril ; le solde industriel* reste négatif (– 1,9 milliard) mais à un niveau moindre qu'en mai (– 3,8 milliards).

Sous la poussée des biens de consommation

Si l'on compare le premier semestre de cette année au premier semestre de 1986 – une durée de six mois est suffisante pour faire ce genre de comparaison, – on ne peut manquer de constater que le déficit commercial de la France tient à la faiblesse des exportations. Celles-ci, qui avaient déjà fortement régressé en *1986 par rapport aux six premiers* mois de 1985 (– 5,7 %) reculent encore de 1,5 %, alors que les importations, plus faibles l'an dernier par rapport à la même période de 1985, augmentent de 2,3 %.

Le recul des ventes à l'étranger correspond, on le sait, à la faiblesse relative de la demande mondiale qui *pénalise d'autant plus la France que* celle-ci ne dispose pas de « créneaux porteurs » comme la RFA dans les biens d'équipement professionnel, ou le Japon dans l'électronique et l'automobile.

Faiblesse des exportations et vigueur maintenue des importations : au premier semestre 1987, les achats de biens de consommation *ont progressé de 10,3 % par rapport* au premier semestre de 1986, dont ceux de l'automobile (+ 22,8 %) que ne compense pas la forte poussée des exportations (+ 11 %). Le problème de consommation intérieure ne manque pas d'inquiéter le ministre du commerce extérieur, *M. Michel Noir, pour qui les signes* de confiance sont à aller chercher, une fois de plus, dans les achats de biens d'équipement professionnel (+ 9,3 % sur le semestre). Un nouveau *théorème se créée* : le déficit d'hier est l'investissement d'aujourd'hui et les ventes de demain.

Il reste toujours *l'espoir* qu'à l'automne s'opérera un renversement de tendance. Regardé à la loupe, le mois de juin contient-il les prémices de ce redressement ? Les exportations de produits industriels ont progressé de 7,3 % (et même de 4,5 % si l'on retire les quatre Airbus *qui ont été livrés). Plus encore, dans* l'automobile la poussée des exportations a cette fois été égale à celle des importations (+ 8 %).

La balance des paiements courants a été déficitaire en mai

La balance des paiements courants (qui, outre les marchandises, comprend les échanges de services) a enregistré en mai un déficit de 5 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières après un excédent de 2,1 milliards en avril (chiffre révisé). Pour les cinq premiers mois de l'année, le solde cumulé des paiements courants en données corrigées s'établit à – 2,4 milliards de francs contre + 8,3 milliards pour la même *période de 1986*.

« Tendance lourde »

La France importe toujours autant mais les exportations redémarreraient si l'on s'en tient aux résultats de juin. Les choses devraient aller progressivement mieux, *affirment les optimistes*. Tandis que les pessimistes restent perplexes devant le maintien pour le quatrième mois consécutif du déficit du solde industriel. Une situation inconnue jusqu'alors.

Le regard toujours fixé vers l'horizon, le ministre du commerce extérieur n'en continue pas moins de *penser que le jour va venir*, et cela avant la fin de l'année, où se feront sentir les effets de la politique économique *menée depuis quinze mois* en faveur des entreprises. D'autant qu'il ne faut pas s'en tenir aux échanges de marchandises. Les résultats de la balance des paiements, sur les cinq premiers mois de l'année, montrent que les services se portent vraiment bien : ils ont encore *été excédentaires de 6,1 milliards de* francs en mai. Cela, joint au fait que les investissements à l'étranger ont fait en 1986 un bond énorme de 81 %, amène M. Michel Noir à croire que *« le cap est bon en tendance lourde »*.

A plus court terme, l'INSEE croit aussi que les exportations seront plus fortes en fin d'année et que les *importations se ralentiront, ce qui* est la condition même du retour à l'équilibre. Il est donc toujours permis d'espérer.

FRANÇOIS SIMON.

SOCIAL

La mort de Gabriel Ventejol

L'homme du compromis sans compromission

Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social jusqu'en avril dernier, est mort, vendredi 17 juillet, à l'âge de soixante-huit ans. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a rendu hommage à *« un homme d'équilibre, de mesure et de dialogue »*. M. Michel Delebarre, ancien ministre socialiste du travail, a souligné *« l'autorité qu'il avait acquise au Bureau international du travail* (dont il présida le conseil d'administration). M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a évoqué *« l'homme droit et de conviction »*.

En avril dernier, Gabriel Ventejol, malade depuis de longs mois, décidait de ne pas se représenter à la présidence du Conseil économique et social, qu'il occupait depuis treize ans. Il n'aura pas survécu un trimestre à ce départ.

Ce notable syndicaliste au physique massif paraissait incarner le Conseil économique et social, où il siégeait depuis vingt ans, ses négociations discrètes pour la recherche d'un *« terrain d'entente »* et de *« l'indispensable compromis entre les divers intérêts socio-professionnels »*, ainsi qu'il l'écrivait dans un article publié dans *le Monde* du 12 décembre 1984.

Pourtant, sa carrière, au départ, avait été celle des syndicalistes d'antan. Il était, à Tulle (Corrèze), le 16 février 1919 ; ses parents travaillaient dans les industries traditionnelles de la région, sa mère dans la chaussure et son père comme *peintre sur porcelaine*. C'est dans la voie paternelle que s'engagea le jeune Gabriel Ventejol, après des études d'ajustage à l'École nationale professionnelle de Limoges. Mais la crise l'oblige à chercher un autre emploi : il entrera comme auxiliaire à la mairie de Limoges, tout en *poursuivant des études*. Ne possédant au départ que le brevet élémentaire, il obtiendra une capacité en droit et passera le concours de rédacteur, après un premier échec qui, racontait-il, l'avait désespéré.

Actif dans la Résistance, il est, à la Libération, secrétaire du syndicat des employés municipaux de sa ville. Lors de la scission de 1947, il se range du côté de Force ouvrière ; il constitue l'union départementale FO, et il en sera le premier secrétaire général. Son ascension dans la nouvelle centrale sera rapide, puisque, trois ans plus tard, le secrétaire *général Robert Bothereau l'appelle* à Paris. Secrétaire confédéral, il sera chargé des questions économiques : cela l'amènera à travailler avec l'« ancêtre » Léon Jouhaux, qui le précédera au Conseil économique et social (Jouhaux en sera le premier président, de 1947 à 1954). *C'est en 1959 qu'il entrera dans cet* organisme. Il siégera aussi dans les commissions du Plan.

Mais c'est Robert Bothereau qui demeure son « patron » , et Gabriel Ventejol apparaîtra un temps comme le « dauphin » désigné. Cependant, en 1963, c'est André Bergeron qui sera choisi pour la succession. André Bergeron a raconté comment, le jour de son élection, il avait remonté avec Gabriel Ventejol l'avenue du Maine, où se trouve le siège de la confédération, pour se mettre d'accord avec son principal concurrent.

L'anecdote pourrait illustrer les capacités de conciliation dont Gabriel Ventejol saura faire preuve *au Conseil économique, où il* poursuivra désormais sa carrière. Vice-président en 1967, il succédera à Émile Roche en *1974. Quelques* années plus tard, il confiera ne pas vouloir s'incruster à ce poste, mais s'y *« sentir bien »* : élu avec 132 voix sur 188 votants, il sera renouvelé successivement en 1977, 1979, 1982, puis en octobre 1984, cette fois avec les quatre cinquièmes des *suffrages*.

C'est que, dans cette assemblée divisée entre des groupes aux intérêts conflictuels, cet autodidacte modeste et compétent, qui connaît bien le sérail, ce syndicaliste tolérant attaché aux valeurs d'un humanisme démocratique, qui avait défendu au sein de sa confédération la ligne traditionnelle, contre les *« anarcho-syndicalistes »* et contre les *« modernistes »*, a su dépasser les alliances habituelles de son groupe d'origine. Il aura réussi ainsi à maintenir les *« compromis sans compromission »*, le *« climat irremplaçable de concertation »* auxquels il était attaché.

Peut-être n'aura-t-il pas totalement réussi dans sa volonté d'affirmer le rôle du Conseil économique. S'il a pu se féliciter de l'écho de nombre de rapports étudiés au palais d'Iéna et de la qualité de ce *« creuset de réflexion »*, il n'est pas parvenu à faire sortir l'institution de sa situation ambiguë entre corporatisme et politisation, à lui assurer une influence moins diffuse auprès des pouvoirs publics, mais dont il regrettait lui-même qu'ils *« n'aient pas su tirer tout le profit possible de l'institution »* : *certains lui ont reproché* cependant une attitude un peu trop discrète. Du moins cet homme qui avait su lui-même respecter les différences avait-il gagné le respect aussi bien du patronat que de la CFDT ou de la CGT.

G.H.

Tous les syndicats sauf la CGT signent une nouvelle « convention de protection sociale » de la sidérurgie

***M. Séguin*, qui se rendait à Metz, le samedi 18 juillet, pour une réunion de suivi de la *« convention de protection sociale »* de la sidérurgie (CGPS), qui expire le 31 décembre peut être satisfait : une nouvelle convention a déjà été signée par quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC et CGC) avec l'organisation patronale de la branche, le GESIM (Groupement des entreprises sidérurgiques et minières). Cette convention, valable pour trois ans (en fait jusqu'au 31 mars 1991), doit, comme les précédentes, apporter des garanties aux sidérurgistes dont l'emploi est supprimé. Seule la CGT n'a pas signé.**

Les négociations pour la nouvelle convention avaient commencé dès février dernier. Les enjeux étaient le maintien du système des mutations et surtout des *« mesures d'âge »* spécifiques en faveur de la sidérurgie, permettant des départs avec dispense d'activité à partir de cinquante ans, et des contrats de formation de conversion, accordés jusqu'à présent aux salariés de moins de quarante-cinq ans. En fait, les négo*ciations avaient traîné jusqu'à* la visite de M. Chirac en Lorraine en avril dernier : les syndicats signataires de la *convention de 1984* (CFDT, FO et CFTC) souhaitaient une simple et pure reconduction de celle-ci. Le GESIM souhaitait une renégociation *totale*, et notamment une extension des contrats de conversion et un rapprochement – à la baisse – avec le droit commun des autres branches.

Le voyage de M. Jacques Chirac avait permis de débloquer la situation ; toutefois, le premier ministre avait posé trois principes *« indissociables »* pour la prochaine convention : un raccourcissement de la durée *des contrats de formation* conversion ramenée de deux à un an, *« sur le modèle du droit commun le plus favorable »*, avec une seule proposition d'emploi à la sortie, au lieu de deux ; la prolongation des mesures d'âge – permettant des départs dès cinquante ans – jusqu'au 31 décembre 1990 ; enfin, le maintien pendant trois ans des garanties de ressources (pour les plus de cinquante-cinq ans) au niveau actuel, en contrepartie d'une réduction du taux sur la troisième année (le passage à un taux de 65 % au lieu des 70 % actuels).

Ce sont ces principes qui ont servi de base à la nouvelle convention. Certaines innovations ont été introduites, comme l'extension des contrats de conversion aux plus de quarante-cinq ans, qui jusque-là n'étaient pas concernés. Toutefois, deux améliorations ont été apportées : il a été accepté que les salariés âgés de plus de quarante-sept ans puissent conserver leur emploi jusqu'à cinquante ans et ensuite bénéficier des « mesures d'âge » ; d'autre part, les plus de quarante-cinq ans en contrat de formation conversion auront deux offres d'emploi au lieu d'une.

Le rendez-vous de 1996

Il a été admis implicitement *que* le même avantage serait accordé aux moins de quarante-cinq ans pour les « cas difficiles ». Les commissions de suivi paritaires contrôleront de bout en bout le bon déroulement du système. En fait, il semble que, dans 80 % des cas, les dernières *années*, les salariés *en* contrat de conversion aient retrouvé un emploi au bout d'un an.

Une deuxième question était en suspens : le passage pour les derniers partants de 70 % à 65 % du salaire, cette réduction concernant les salariés mis en dispense d'activité après le 1er avril 1990 et atteignant cinquante-huit ans en 1998. La CFTC, notamment, souhaitait que *cette réduction soit progressive*, tandis que FO proposait plutôt de prévoir une rencontre entre les partenaires fin 1996 pour faire le point : elle suggérait que la différence (5 %) soit prise en charge par les entreprises sidérurgiques, qui doivent à cette date avoir rétabli leur situation financière.

C'est la solution du rendez-vous de 1996 qui a été retenue – sans qu'une promesse de prise en charge figure dans la convention. Mais la somme nécessaire – évaluée à 25 millions de francs – paraît faible, comparée au coût global de la convention – plusieurs milliards de francs. Cela permet aux syndica*listes de réserver* l'avenir *et* d'espérer faire prendre en charge cette somme par les entreprises et aux *pouvoirs publics d'afficher un rap*prochement avec le droit commun. Quant au passage de deux ans à un an des contrats de conversion, *il se* fera progressivement pour éviter la sortie de deux « promotions » au même moment, ce qui rendrait problématique le reclassement.

Du 1er janvier 1988 à la fin de 1990, environ 15 000 suppressions d'emplois sont prévues dans la sidérurgie – après 15 000 cette année et 95 000 de 1979 à la fin 1986. Dix mille pourraient se faire par les mesures d'âge (départs anticipés en préretraite).

Les syndicats signataires ont *accepté* les *nouvelles* dispositions parce qu'ils estimaient qu'était maintenu le cadre général du système de protection sociale *de la sidérurgie*, nettement plus avantageux que le droit commun. En revanche, la CGT a jugé le texte *« inacceptable »* : pour elle, le patronat obtient *« l'instrument pour appliquer les réductions de capacité de production qu'il souhaite »*.

GUY HERZLICH.

TRANSPORTS

Quatorzième semaine de grève pour les contrôleurs aériens

Les syndicats du personnel de la navigation aérienne SNCTA (autonomes), CFDT et CGT ayant déposé des préavis de grève pour la période s'étendant du lundi 20 au vendredi 24 juillet, tous les matins de 6 h 30 à 10 h, le trafic devrait être perturbé. Il s'agit de la quatorzième semaine d'arrêts de travail notamment des « aiguilleurs du ciel » pour obtenir la prise en compte des primes dans le calcul des retraites.

Pendant toute cette semaine, se poursuivra le référendum organisé *par les organisations syndicales sur* le projet gouvernemental d'agence *de la navigation aérienne* destiné à leur donner – en partie – satisfaction sans violer les règles salariales de la fonction publique. Le dépouillement de ce référendum est prévu pour le 25 juillet.

Le conflit pourrait rebondir sur le plan disciplinaire. En effet, vingt contrôleurs d'Aix-en-Provence et six techniciens de Béziers ont été *déférés devant la commission de dis*cipline pour avoir empêché des vols vers le Salon du Bourget, ou pour avoir empêché un avion d'atterrir. Le SNCTA a fait savoir qu'il ne *laisserait pas « vingt-six contrôleurs payer pour tous »*.

ÉTRANGER

Selon l'OCDE

La forte croissance de la Turquie est trop dépendante de la demande intérieure

La croissance la plus forte de tous les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), avec 8 % en 1986, la première baisse du chômage depuis dix ans, un ralentissement de dix points de l'inflation, ramenée à un peu plus de 30 % : ce tableau de bord de *l'économie turque* dressé par les experts du château de la Muette dans leur rapport annuel consacré à ce pays est à bien des égards impressionnant. Il ne cache cependant pas la persistance de faiblesses structurelles et met en lumière les limites de certains aspects de la politique de libéralisation menée par le gouvernement depuis 1980.

Extrêmement vigoureuse, l'expansion a été totalement due à une forte poussée de la demande intérieure. Les comptes extérieurs du pays ont, eux, pâti d'une insuffisance des investissements dans l'industrie manufacturière et des difficultés dues à la conjoncture internationale. *C'est ainsi qu'en Turquie, comme* dans tous les pays importateurs de pétrole, la chute des cours de l'or noir a permis d'économiser quelque 1,5 milliard de dollars.

Mais, dans le même temps, les pays producteurs de pétrole de la région qui figurent parmi les principaux clients d'Ankara ont réduit leurs achats comme leurs dépenses touristiques, ou les emplois dont bénéficient les travailleurs émigrés turcs. Au *total*, *les pertes se montent* à 1 milliard de dollars, laissant peu de place à la manne pétrolière pour la balance des paiements courants, dont le déficit s'est creusé, pour atteindre 1,5 milliard de dollars en 1986, contre 1 milliard un an plus tôt.

Tout en félicitant Ankara pour sa politique de dépréciation progressive de la livre turque et pour la *modération des hausses de salaire*, qui, au total, ont permis au pays d'améliorer sa compétitivité, les auteurs du rapport ne cachent pas leurs préoccupations. Les incertitudes pesant sur les débouchés des exportations plaident en faveur de leur diversification et de la promo*tion des investissements privés*, encore trop faibles.

En revanche, la plus large autonomie accordée aux collectivités locales et aux entreprises nationalisées a abouti à un certain dérapage de l'investissement public, dont les retombées pourraient être dangereuses pour les *finances* de l'Etat, même si ce dernier a réussi à maintenir à 2 % du produit national brut le déficit budgétaire.

Ces inquiétudes prennent toute leur signification lorsqu'on sait que le poids de la dette turque s'est nettement alourdi. De 27,8 % du produit national *brut, elle représentait* 53,6 % du PNB six ans plus tard. Les seuls remboursements ont atteint *4,3 milliards de dollars* en 1986, soit plus de 30 % des recettes à l'exportation. Les réserves de change du pays restant modestes, il paraît important aux experts du château de la Muette qu'Ankara veille à éviter une détérioration des comptes extérieurs pour préserver le *« crédit dont jouit la Turquie sur le plan international »* depuis quelques années.

Cet impératif sera difficile à observer. L'objectif officiel d'une croissance limitée à 5 % en 1987 a toute chance d'être dépassé, tant le dynamisme de la consommation intérieure est grand. Les marchés à l'exportation de la Turquie s'annonçant peu porteurs, les ventes du pays *pourraient ne pas se redresser autant* que prévu.

F. Cr.

Economie

AFFAIRES

Les Etats-Unis provoquent une crise financière à l'Organisation de l'aviation civile internationale

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les élus du Congrès américain, prompts à voir dans chaque organisme international un tonneau des Danaïdes, ont peu de reproches à formuler à l'encontre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Les Etats-Unis citent même en exemple cette agence spécialisée des Nations unies installée à Montréal depuis sa fondation en 1947. Pas d'abus notoires, une gestion stricte, des contrôles permanents, un budget équilibré qui s'élève à 28,8 millions de dollars, à peine 500 000 dollars de plus qu'en 1985.

Ce sont pourtant bien les Etats-Unis qui sont en grande partie responsables de la crise financière qui traverse, depuis le début de l'année, l'organisation chargée de fixer les normes et règlements internationaux en matière d'aviation civile. Le département d'Etat n'a pu verser, à la fin de l'an passé, que la moitié de la contribution américaine pour 1986 (7,2 millions de dollars au total, plus du quart du budget de l'OACI). Le solde sera réglé au plus tôt en octobre prochain, et en partie seulement. Nul ne sait quand seront payées les sommes déjà dues pour l'année en cours.

Résultat : après avoir adopté un plan d'austérité au printemps dernier, l'OACI fonctionne actuellement sur son fonds de roulement. Certains contributeurs importants comme la France, la Grande-Bretagne, le Japon et le Canada ont versé leur dû suffisamment tôt, en début d'année, souligne-t-on au siège de l'organisation. M. Yves Lambert, secrétaire général de l'OACI depuis plus de dix ans, avoue qu'il va être contraint de faire *« des choix déchirants »*.

Si les Etats-Unis ne remplissent pas leur engagement, c'est que l'amendement dit « Kassebaum », du nom de la représentante du Kansas au Sénat américain, qui a présenté ce texte, n'a fait aucune distinction entre l'ONU et ses agences affiliées : le Congrès peut ainsi accorder parcimonieusement ses crédits tant que plusieurs réformes ne seront pas mises en œuvre au siège des Nations unies.

Au 31 décembre dernier, les arriérés des contributions dues à l'OACI s'élevaient à 8,6 millions de dollars dont 3,5 millions pour les Etats-Unis, et le reste partagé entre les pays les plus pauvres autorisés à effectuer leurs paiements en plusieurs versements. A la mi-juillet, seuls cinquante des cent cinquante-sept Etats membres de l'organisation avaient assumé leur contribution pour l'année en cours, un manque à gagner de 20,5 millions de dollars dans les comptes du secrétariat général.

MARTINE JACOT.

La réunion du COCOM

Le Japon promet de mieux surveiller ses exportations vers les pays communistes

La réunion à haut niveau du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle des exportations), organisme occidental informel qui réglemente les ventes de technologies sensibles vers les pays communistes, tenue les 15 et 16 juillet à Paris pour définir la politique à suivre dans l'année à venir, a eu pour toile de fond l'« affaire Toshiba ». Cette firme japonaise est accusée d'avoir vendu, en violation des règles du COCOM, des machines-outils à l'URSS ayant permis à ce pays de fabriquer des hélices ultra-silencieuses rendant ses sous-marins plus difficiles à détecter (*le Monde* du 4 juillet).

Les Japonais, considérés comme le « maillon faible » du COCOM, ont fait amende honorable – tout comme les Norvégiens, impliqués dans l'affaire Toshiba. Le Japon se serait engagé auprès des Américains à renforcer les contrôles sur ses exportations de produits sensibles à destination des pays de l'Est, apprend-on à Washington.

Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) aurait même proposé aux Etats-Unis de construire en commun des hélices de sous-marins selon la technologie Toshiba pour vérifier si cette firme est bien responsable de « fuites » en faveur de l'URSS. Le Japon a également prévu d'apporter un *« appui financier proportionné »* au fonctionnement du COCOM, Washington considérant comme insuffisante la contribution nippone.

En revanche, la Grande-Bretagne et la RFA ont prévu de proposer en commun, lors de prochaines réunions du COCOM à l'automne, une réduction de la *« liste noire »* des produits sensibles que les pays occidentaux s'interdisent officiellement de vendre aux pays de l'Est, a annoncé à Bonn le ministre fédéral de l'économie. Les Européens estiment, en effet, que le COCOM, s'il *sert à surveiller les transferts de* technologie, constitue aussi une entrave aux exportations de certains pays, trop souvent en fonction des intérêts américains.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

BP France investira 1 milliard de francs dans l'essence sans plomb

BP France prépare l'entrée en vigueur, en 1989, de la réglementation européenne sur le carburant sans plomb. La société va investir 1 milliard de francs dans sa raffinerie de Lavéra, dans les Bouches-du-Rhône. Un premier investissement de 250 millions va être lancé immédiatement pour permettre la mise en service à la mi-1989 d'une unité de 50 000 tonnes par an de MTBE (méthyl-tertio-butyle-éther) et d'une unité d'éthérification de 50 000 tonnes par an. Un deuxième investissement de 750 millions de francs sera lancé ultérieurement en fonction du rythme de développement des ventes d'essence sans plomb en France, pour la construction d'une nouvelle unité de reformage catalytique à la place de celle existant à Lavéra. L'objectif de BP est d'assurer en 1995 50 % de ses ventes d'essence en carburant sans plomb.

Townsend Thoresen change de nom

Pour faire oublier la catastrophe qui a provoqué la mort d'environ deux cents personnes dans le naufrage de son ferry, *Herald of Free Enterprise*, le 6 mars dernier à Zeebrugge, l'armement anglais Townsend Thoresen a décidé de changer de nom. Il s'appellera désormais P and O European Ferries. Le premier bateau à battre les nouvelles couleurs sera *Pride of Calais*, dont la mise en service est prévue pour novembre.

Les grues Potain rachetées par la société Legris

La société en commandite simple P.-J. Legris a annoncé, le 16 juillet, avoir pris le contrôle de Potain (1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 1 500 salariés), spécialiste des grues de bâtiment, basé dans la région lyonnaise, en rachetant notamment les 49,5 % du capital détenus par la C2P, holding commune au Crédit lyonnais et à la Société générale. La société Legris est un actionnaire important du groupe rennais Legris Industries (700 millions de francs de chiffre d'affaires), spécialisé dans les systèmes de raccordement et la robinetterie pour le bâtiment. Mais Legris Industries n'intervient pas, ni directement ni indirectement, dans la prise de contrôle de Potain, précise la société.

Les P et T cherchent un second opérateur dans le radiotéléphone

Les P et T lancent un appel aux candidatures, dans un avis publié par le *Journal officiel* du 17 juillet, pour le développement et l'exploitation d'un réseau radiotéléphonique. Cet avis donne le coup d'envoi à la compétition pour la désignation d'un concurrent de la direction générale des télécommunications. Sur la base des conclusions du rapport Lestrade, le ministre des P et T a décidé de développer le radiotéléphone en France, avec la technique actuelle (analogique), sans attendre l'arrivée des matériels utilisant les techniques numériques. Selon le ministère, le choix d'un second système devrait, d'ici au début 1989, permettre de raccorder 40 000 à 70 000 nouveaux abonnés, alors que le réseau radiotéléphonique n'en compte actuellement que 25 000. Les candidats doivent remettre leurs offres avant le 14 septembre.

Succès pour la privatisation des aéroports britanniques

L'offre publique de vente de British Airports Authority (BAA), qui gère les sept plus grands aéroports de Grande-Bretagne, a été souscrite au-delà de son montant. Il était prévu de vendre 500 millions d'actions, dont la moitié au prix de 2,45 livres l'unité. Cette vente devrait rapporter à l'Etat britannique 1,23 milliard de livres. BAA est la cinquième société publique privatisée par le gouvernement Thatcher.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 juillet

Du plomb dans l'« L »

TROIS séances seulement cette semaine, en raison des deux jours chômés observés rue Vivienne pour célébrer, bien sûr, la prise de la Bastille, mais aussi pour procéder à de nouveaux travaux d'aménagements. Car la Bourse, pendant ce long week-end de quatre jours, a troqué sa corbeille – un crime de lèse-majesté pour les anciens, qui auraient souhaité conserver leur favorite jusqu'à la disparition des cotations à la criée fin 1988 – pour un nouveau groupe dit « L », sans signe distinctif apparent, bref parfaitement inodore et incolore. Elle a, du reste, très mal vécu cette révolution culturelle. Les décorateurs n'avaient pas prévu, en effet, de remplacer la « barre ».

Devant les « déplorables » conditions de travail qui leur étaient offertes, les commis décidèrent, mercredi à la réouverture, de rester les bras croisés. Et l'on a pu ainsi assister à un phénomène exceptionnel : la Bourse fonctionnant au ralenti de son marché continu électronique dans le plus complet silence. Est-ce à cause de cet incident historique ? En tout cas, l'atmosphère s'est rafraîchie ces derniers jours sous les lambris. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont baissé d'un peu plus de 1 %, reperdant ainsi tout le terrain gagné la semaine précédente. D'où cette plaisanterie lancée par un commis facétieux : *« Le marché a du plomb dans l'« L ».* Possible. Du vague à l'âme, très certainement. Et la hausse silencieuse de mercredi (+ 0,37 %), sous les « Grises » imperturbables, n'a rien changé à l'affaire. Comme au moins 60 % des actions admises au règlement mensuel (RM) ne furent pas cotées ce jour-là, le mouvement ne revêtit pas une très grande signification. Ne disait-on pas que de nombreux ordres de vente, accumulés en début de semaine, n'avaient pu être exécutés à cause de la grève des commis ?

De surcroît, si la baisse de jeudi (– 0,94 %) fut en partie justifiée avec le glissement du dollar, elle ne l'était plus, en revanche, à la veille du week-end, avec un billet vert redevenu brillant, les succès de Wall Street et la baisse des taux, technique certes mais plutôt encourageante.

Même si la disparition de la corbeille n'a pas été étrangère à la tristesse ambiante, au point que les regards ne parvenaient pas à se détacher de cette tache blanchâtre, dernier témoignage d'un passé révolu, il est difficile de lui imputer la responsabilité du fléchissement des cours. Les professionnels se perdaient un peu en conjectures pour expliquer les raisons profondes du phénomène.

Les langueurs estivales ? Vraisemblable. Même les « gourous » étaient fatigués cette semaine. Mais, les courants d'affaires ont aussi considérablement diminué. Si l'on soustrait les gros blocs de titres échangés sur Alcatel (845 millions de francs le 15 juillet), CFAO (1,15 milliard de francs par moitié les 15 et 16 juillet) et Société générale (483 millions de francs également en deux fois), la moyenne journalière des transactions n'a pas excédé 1 milliard de francs. Et la faiblesse des échanges est toujours génératrice d'effritement. C'est bien connu. Mais ce n'est pas le seul facteur qui a joué. Quelques-uns parlaient de l'effet d'aspiration produit par Wall Street sur les capitaux en quête de placement.

Et puis il y eut aussi la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran. Pour parler franc, ce type de problème n'entre pas dans le champ des préoccupations du marché.

Mais les retombées possibles sur la libre circulation, déjà perturbée, des pétroliers dans le golfe Persique ont incliné plus d'un investisseur à s'interroger. Surtout des rumeurs ont circulé de nouveau, pour s'amplifier en fin de semaine, sur les très mauvais résultats du commerce extérieur de la France en juin. Dans l'après-midi de vendredi, l'on apprenait que le déficit atteignait 3,9 milliards de francs. C'est moins que le mois précédent, mais au milieu de la fourchette des prévisions (entre 3 et 5 milliards).

« Y'en a marre », tonnait un agent de change. *« Qu'on cesse de faire de la fixation avec la balance commerciale, en déficit parce que les industriels achètent des machines-outils en Allemagne. Les invisibles s'accroissent et la balance des paiements est bien équilibrée. » « Juste*, rétorqua un banquier. *Traditionnellement le commerce extérieur de notre pays n'est jamais très bon. »*

Tout cela est sans doute vrai. Mais personne n'empêchera jamais la Bourse de porter un jugement, même sur d'anciens clichés. Dans l'enceinte de l'ancienne corbeille, transformée en classe d'école primaire pour satisfaire très vite, en attendant mieux, aux exigences du personnel, quelques-uns évoquaient par-dessus le marché les petites phrases du chef de l'Etat dans l'interview accordée à TF 1 à propos notamment de l'économie, qui avait *« de temps à autre des accès de faiblesse ». « Il faut* (y) *apporter des remèdes. »* Le président Mitterrand juge nécessaire de *« multiplier les investissements »* et *« pour cela, il faut prendre, le cas échéant, des mesures fiscales »*. Il reprend à son compte cette idée développée par certains socialistes, mais sourtout réclamée par les barristes. Histoire d'aviver les dissensions dans la majorité. Sans prendre grand risque de se tromper, on peut prédire que le facteur électoral va de plus en plus empoisonner l'atmosphère rue Vivienne, ce qui n'empêchera pas de temps à autre un air plus pur de passer sous les colonnes. Par deux fois, la reprise d'été à déjà avorté. La troisième sera peut-être la bonne.

ANDRÉ DESSOT.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Penarroya	+ 13,1	Casino	– 8,4
Poclain	+ 10,3	UCB	– 6,8
Fichet-Bauche	+ 9,8	Bafil	– 6,6
Sodeco	+ 9,7	Crouzet	– 6,3
Poliet	+ 8,7	Spie-Batignolles	– 6
Midland	+ 6,5	Moulinex	– 5,4
GTM Entrep.	+ 6,3	Hachette	– 5,8
OFP	+ 5,7	Bis	– 5,7
Imetal	+ 5,3	Aussedat-Rey	– 5,6
Guyenne-Gascogne	+ 4,3	Crédit national	– 5,6
Codetel	+ 3,4	Parisienne résc.	– 5,3
Locindus	+ 3,4	Schneider	– 5,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CFAO	587 717	1 183 763 144
Alcatel	370 724	926 689 273
Sté Générale	1 882 506	814 119 822
Peugeot	141 641	206 967 078
Elf	475 688	185 288 342
Lafarge	91 589	148 707 840
CGE	445 796	147 849 248
CCF	865 911	130 848 576
Moet	44 203	118 223 348
Paribas	225 219	104 337 304
CGIP	73 663	103 664 363
Michelin	32 141	102 176 443

(*) Du 9 au 16 juillet 1987.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Or fin (kilo en barre)	87 800	88 800
– (kilo en lingot)	87 950	89 200
● Pièce française (20 fr.)	517	516
Pièce française (10 fr.)	385	390
Pièce suisse (20 fr.)	598	603
Pièce latine (20 fr.)	505	507
● Pièce tunisienne (20 fr.)	507	502
Souverain	632	645
● Souverain Elizabeth II	631	648
● Demi-souverain	369	361
Pièce de 20 dollars	2 985	2 995
– 10 dollars	1 492	1 472
● – 5 dollars	932	960
– 50 pesos	3 290	3 335
● – 20 marks	655	638
– 10 florins	530	538
● – 5 roubles	345	335

BONS DU TRÉSOR

Séance du 17 juillet 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 86	92,35	92,31	92,33	– 0,01
Déc. 86	92,34	92,31	92,31	– 0,03
Mars 87	92,34	92,32	92,34	– 0,01
Juin 87	–	–	92,32	– 0,04

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juillet 1987

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	103,55	103,45	103,25	103,20
+ haut	103,55	103,45	103,25	103,20
+ bas	103,20	103,15	103,10	103,05
Dernier	103,25	103,20	103,20	103,05
Compensation	103,25	103,20	103,20	103,05

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13 juillet	14 juillet	15 juillet	16 juillet	17 juillet
RM	–	–	2 459 925	1 858 949	–
Comptant					
R. et obl.	–	–	9 142 935	7 897 455	–
Actions	–	–	403 174	459 811	–
Total	–	–	12 006 034	10 216 215	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	–	–	104,1	103,3	–
Étrangères	–	–	123,2	125	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	–	–	104,7	105	104
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	–	NC	415,8	413,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au sommet

Wall Street a retrouvé sa grande forme la semaine passée dans une atmosphère active.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, le principal baromètre de la grande Bourse new-yorkaise, a passé la barre historique des 2 500 points et battu, à quatre reprises consécutives, un record absolu.

Le Dow Jones a clôturé la semaine à 2 510,04, 54,05 points au-dessus de son niveau du vendredi précédent (2 455,99).

Après avoir accusé une petite baisse lundi, Wall Street a retrouvé son souffle dès mardi.

Jeudi et vendredi, Wall Street reprenait son envol, portée par la fermeté retrouvée du dollar, une détente sur les taux d'intérêt et les très bons résultats financiers trimestriels annoncés chaque jour par l'ensemble des entreprises américaines.

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Alcoa	55 1/4	56 1/4
Allegis (ex-UAL)	92 1/8	95 5/8
ATT	29 1/8	31 3/4
Boeing	48 1/8	47 3/4
Chase Man. Bank	40 5/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	123 3/4	126 3/4
Eastman Kodak	85 7/8	90 1/4
Exxon	94 1/8	95 1/2
Ford	101 3/8	107 3/4
General Electric	55 7/8	56
General Motors	80 7/8	83 7/8
Goodyear	66 1/4	65 3/4
IBM	166 1/4	167 3/8
ITT	59 7/8	61 7/8
Mobil Oil	51 5/8	53 1/2
Pfizer	71 3/4	71 1/2
Schlumberger	48 7/8	49 7/8
Texaco	45 1/8	45 1/8
Union Carbide	30	29 3/8
USX	35 3/8	38 5/8
Westinghouse	65	65 7/8
Xerox Corp	75 7/8	76 1/4

LONDRES

Dopée par les OPA

Le Stock Exchange a volé cette semaine de record en record, avant d'enregistrer une vague de prises de bénéfices à la veille du week-end. La fermeté de la livre, due au raffermissement des prix pétroliers, et l'amélioration de plusieurs indicateurs de l'économie britannique (emploi, production industrielle, excédent budgétaire mensuel) ont apporté un soutien sensible à la cote.

L'activité a été dopée par l'annonce de la fusion de British Airways avec British Caledonian ; l'OPA du groupe financier British and Commonwealth sur Mercantil House, et l'offre de la banque TSB sur le groupe Hogg Robinson (voyages et assurances).

Indices *Financial Times* du 17 juillet : industrielles, 1916,9 (contre 1868,5 le 10 juillet) ; mines d'or, 429,7 (contre 407,4) ; fonds d'Etat, 91,20 (contre 90,55).

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Beecham	555	588
Bowater	588	579
Brit. Petroleum	498	494
Charter	455	461
Courtaulds	499 1/2	512
De Beers (*)	13 3/4	13 7/8
Free Gold	17	17 3/8
Glaxo	17 5/8	18 11/32
Gt. Univ. Stores	20 1/4	21 1/2
Imp. Chemical	15 9/32	15 3/32
Shell	15 3/32	14 27/32
Unilever	680	706
Vickers	234	228
War Loan	39 1/32	39 13/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Reprise

La remontée du dollar a redonné du tonus aux actions ouest-allemandes qui ont gagné en moyenne cette semaine 3 %. De fortes hausses ont été enregistrées aux secteurs chimique, automobile et biens d'équipement. Les valeurs bancaires étaient aussi bien orientées.

Indice de la Commerzbank du 17 juillet : 1960,5 points (contre 1893,4 le 10 juillet).

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
AEG	309,50	313,90
BASF	303,30	315,40
Bayer	332,50	342
Commerzbank	274	293
Deutschebank	645	664
Hoechst	304,50	321,10
Karstadt	485	498,50
Mannesman	158	162
Siemens	690	697,90
Volkswagen	418,50	412

TOKYO

Repli

La hausse du dollar et la déprime du marché obligataire ont pesé sur les cours à la Bourse de Tokyo, qui a enregistré sa cinquième semaine consécutive de baisse. La plupart des secteurs étaient en net repli, des valeurs bancaires aux immobilières, en passant par les assurances et les titres alimentaires.

Indices du 17 juillet : Nikkei : 23 983,45 (contre 24 102,99 le 10 juillet) ; indice général : 1 996,69 (contre 2 017,74).

	Cours 10 juil.	Cours 17 juil.
Akaï	550	530
Bridgestone	1 050	1 020
Canon	905	923
Fuji Bank	3 090	3 070
Honda Motors	1 560	1 520
Matsushita Electric	2 260	2 370
Mitsubishi Heavy	578	570
Sony Corp.	4 000	4 150
Toyota Motors	1 850	1 780

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Que faire de tant de dollars ?

L'équivalent de 97 milliards de dollars représentant les intérêts et les remboursements en principal d'émissions obligataires vont se déverser, cette année, sur le marché international des capitaux. Cela ressort de l'étude publiée cette semaine à Londres par l'Orion Royal Bank (1). Dans le passé, on savait qu'une grande partie de ce reflux, tout spécialement la part provenant des remboursements en principal, se replaçait dans des instruments et des devises proches des emprunts internationaux les ayant initialement engendrés. Vers où cet argent va-t-il dorénavant bien pouvoir se diriger compte tenu du mauvais état du marché à taux fixe en dollars et de la défiance persistante à l'égard de la devise américaine alors que près de la moitié des intérêts et du principal libérés cette année est libellée en dollars des Etats-Unis ?

La situation ne pourra qu'empirer dans l'avenir puisque 53 % de tous les remboursements en principal d'obligations internationales s'effectueront en dollars des Etats-Unis au cours des cinq prochaines années. La lente mais irrésistible disparition du marché euro-obligataire, né en 1963 d'une erreur fiscale de l'administration américaine avec l'instauration de l'Interest Equalization Tax, semble maintenant inéluctable à un nombre croissant d'eurobanquiers.

L'eurodéclin, fruit de la désaffection vis-à-vis du dollar américain, la devise nourricière du marché euro-obligataire, et de la défiance à l'égard des sociétés des Etats-Unis qui, pendant deux décennies, ont euroemprunté à outrance, paraît le prélude à un retour aux marchés domestiques. Ceux-ci, devenus suffisamment sophistiqués sous l'influence du marché euro-obligataire, peuvent dorénavant se passer de ce dernier. Le seul fait qu'au gré des ans le marché international des capitaux, qui intègre les émissions d'emprunteurs étrangers en francs suisses, deutschemarks, yens et autres devises, se soit progressivement substitué à l'euro-obligataire, montre l'ampleur de l'évolution accomplie.

Le marché des euro-obligations a été de nouveau fortement ébranlé cette semaine après l'annonce, le mercredi 15 juillet, d'une notable augmentation du déficit de la balance commerciale américaine en mai. Ceci, combiné avec la récente hausse du prix du pétrole et, dans la foulée, de la saga qui a suivi la malheureuse abolition du traité de double imposition entre les Etat-Unis et les Antilles néerlandaises dont les effets néfastes sont loin d'être terminés malgré les efforts de Washington pour réparer sa bévue, ne porte guère à l'optimisme.

Le secteur du marché libellé en dollars américains, qui tentait timidement de refaire surface à la suite de la reprise du dollar, s'est vite retrouvé la tête sous l'eau. La banque américaine Citicorp et les British Telecom en ont fait l'expérience, la première avec une euroémission sur trois ans de 200 millions de dollars et les seconds avec un euroemprunt sur huit ans de 150 millions de dollars. Malgré sa courte durée et des conditions très généreuses – un coupon de 8,75 % sur un prix de 101,125, soit un rendement supérieur de 106 points de base à celui des bons du Trésor américain de même échéance, – l'opération Citicorp s'est vite retrouvée au tapis du marché gris. Tandis que personne ne daignait l'offrir, elle était recherchée avec une décote de 1,375, c'est-à-dire la totalité des commissions.

Si les télécommunications britanniques (British Telecom) n'ont pas été très heureuses avec une euro-émission de 150 millions de dollars sur huit ans, elles doivent surtout s'en prendre à elles-mêmes. Primo, le moment était mal choisi. Secundo, l'échéance est trop longue. Tertio, les conditions sont trop vicieuses : le rendement semi-annuel, supérieur de seulement 48 points de base à celui des emprunts du gouvernement américain que reflète le coupon de 8,875 % sur un prix d'émission de 101,75, est insuffisant d'au moins 1,125 %. En conséquence, les euro-obligations britanniques se sont vite traitées au pied des commissions sur le marché gris, c'est-à-dire avec une décote de 1,875.

Lorsqu'en 1976 l'Orion Royal Bank, filiale aujourd'hui de la Royal Bank of Canada, a publié sa première étude sur le reflux de capitaux généré par le marché euro-obligataire, celui-ci représentait l'équivalent de 62 milliards de dollars américains. Dix ans plus tard, c'est-à-dire à la fin de 1986, son volume avait atteint 564 milliards de dollars au travers de 6 524 eurotransactions libellées dans la devise des Etats-Unis, en deutchemark, en yen, en sterling, ÉCU, en florin hollandais, en dollar canadien et autres monnaies. A cela, il faut ajouter 3 771 émissions étrangères en dollars américains (yankee), yen (samuraï et shibosai), francs suisses, deutschemarks et autres devises locales, qui représentent maintenant l'équivalent de 197 milliards de dollars des Etats-Unis. Le volume du marché international des capitaux (euro-obligations et émissions étrangères locales), qui s'est progressivement substitué au marché euro-obligataire, représente donc aujourd'hui l'équivalent de plus de 760 milliards de dollars américains.

Retour aux sources

La fuite devant le dollar américain et les instruments traditionnels du marché euro-obligataire, pour l'un tenant à la devise et pour l'autre à l'évolution des taux d'intérêt et à la crédibilité amoindrie des emprunteurs d'outre-Atlantique, se reflète, entre autres, dans la popularité croissante de l'euro-papier commercial et des transactions basées sur l'émission d'euronotes à court terme. Il est évident que, si l'on se méfie à moyen terme du dollar et des débiteurs américains, il est préférable d'investir à 3 ou 6 mois en papier commercial libellé en dollar de l'EDF, des British Airways et autres entités japonaises ou internationales de même calibre.

La voie royale de la diversification réside néanmoins dans les émissions internationales d'actions. L'étude d'Orion Royal Bank souligne que, déjà en 1986, une partie importante du reflux de capitaux engendré par les intérêts et les remboursements en principal du marché international, s'est reportée sur le marché des actions à caractère elles aussi internationales. Ce mouvement est condamné à se développer encore davantage cette année parce qu'il permet d'échapper tout à la fois au dollar et aux instruments obligataires orthodoxes. Il s'inscrit en parallèle de l'énorme accroissement des marchés des capitaux domestiques comme l'allemand et le suisse. Dans les deux cas, il s'agit d'un retour aux sources. La disparition progressive du marché euro-obligataire en dollars a pour corollaire la resurgence des marchés nationaux et de leurs propres devises.

Le montant d'émissions internationales d'actions proposé depuis le debut de cette année peut paraître démentiel aux yeux de nombreux observateurs locaux. Il ne l'est pas dans le contexte international. Le volume d'eurocapitaux disponibles et prêts à se tourner vers d'autres instruments que les traditionnelles euro-obligations en dollars est si important qu'il excède de beaucoup le montant des privatisations britanniques, françaises et autres.

Deux exemples caractérisent ce phénomène : le triomphe de la privatisation des aéroports britanniques (BAA) et l'énorme succès remporté par l'augmentation du capital social de Paribas. Dès 7 heures du matin, le 16 juillet, malgré la pluie qui s'était abattue sur la City, les petits porteurs faisaient la queue pour souscrire aux actions de BAA (British Airport Authority). Pas moins de deux millions d'entre eux ont montré leur intérêt pour les 500 millions d'actions offertes par le gouvernement britannique. En conséquence, le titre libérable en deux fois, à un prix initial partiel de 100 pence se traitait en fin de semaine à 145 pence sur le marché gris.

Pour leur part, les 4,5 millions d'« unités » offertes par Paribas aux investisseurs étrangers étaient près de sept fois sursouscrites dès le milieu de cette semaine. Chaque « unité », proposée à un prix de 470 francs français, est composée d'une action et d'un warrant permettant d'acquérir une action supplémentaire à un prix de 500 francs. En fin de semaine, l'« unité » se traitait sur le marché gris aux environs de 520-530 francs, tandis que le warrant était recherché à 63 francs. Les opérations de Paribas ont toujours la légèreté et l'élégance d'une esquisse de Cocteau ou d'un poème d'Apollinaire.

CHRISTOPHER HUGHES.

(1) « Funds Reflow into the Eurobond Market » – Orion Royal Bank Ltd.

LES DEVISES ET L'OR

Les Japonais achètent le billet vert

A New-York, vendredi 17 juillet dans l'après-midi, le dollar s'est hissé à 152,95 yens, retrouvant ainsi son cours du 15 mars dernier, presque au niveau de celui pratiqué à la fin juillet 1986 (155 yens). Cette remontée spectaculaire faisait suite à une chute non moins spectaculaire mercredi après-midi, lorsque, à 14 h 30, heure européenne, furent rendus publics, à New-York, les chiffres de la balance commerciale des Etats-Unis : un déficit de 14,4 milliards de dollars pour le mois de mai, contre 13,3 milliards de dollars en avril, alors que les opérateurs attendaient 11 milliards. Grosse déception ! Pas pour tout le monde car, à New-York, à la veille du week-end, des observateurs perspicaces tablaient sur un déficit de 14 milliards de dollars, comme nous l'avons relaté il y a huit jours.

A l'origine de cette mauvaise surprise, on trouve une forte augmentation (4 %) des importations, aussi bien pour le pétrole que pour les produits à haute technologie. Quant aux exportations, elles n'ont progressé que de 1,5 %. Résultat : en cinq mois, depuis le début de l'année, le déficit commercial américain s'est maintenu à près de 165 milliards de dollars, sur une base annuelle, contre 166 milliards en 1986. On a beau dire que, selon la fameuse courbe en J, les dévaluations d'une monnaie, en l'occurrence le dollar, gonflent le coût des importations, le renversement de tendance est bien long, notamment aux yeux du Congrès qui élabore en ce moment une nouvelle législation commerciale tout à fait protectionniste.

En tout cas, la nouvelle fit l'effet d'une bombe, provoquant un joli pandémonium sur les marchés des changes, où beaucoup d'opérateurs, notamment américains, avaient acheté du dollar à découvert, prenant ce qu'en jargon de spécialiste on appelle des positions « longues », dans l'espoir d'une hausse de la devise considérée qui permettra de la revendre plus cher. (Etre « court » signifie, au contraire, vendre à découvert dans l'attente d'une baisse, avec la perspective de racheter moins cher.) Du coup, les cours du « billet vert » chutèrent brutalement, revenant de 1,8520 DM à 1,8250 DM, de 151 yens à 148,50 yens et de 6,16 F à 6,06 F.

Un retournement de situation

Le ressort était-il cassé ? Point du tout. Dès le lendemain, les achats de dollars reprenaient timidement. Au Japon, on assurait, parbleu, que la balance commerciale américaine allait s'améliorer. Puis le secrétaire au Trésor, M. James Baker, affirmait que le déficit budgétaire de son pays allait être diminué de 20 milliards de dollars. Enfin, dernier facteur, et non le moindre, la hausse des prix du pétrole brut, en raison de la montée de la tension dans le golfe Persique, est de nature à pénaliser le Japon davantage que les Etats-Unis, et donc à affaiblir le yen par rapport au dollar. Résultat : à la veille du week-end, la devise américaine approchait 153 yens, dépassait 1,86 DM et atteignait 6,20 francs à Paris.

Ajoutons qu'à Tokyo les investisseurs institutionnels, compagnies d'assurances, caisses de retraite, fonds de placement, se sont littéralement rués sur les obligations américaines. On sait déjà que, sur trente ans, un écart de taux de quatre points, comme celui dont bénéficient les Japonais sur le marché américain où les rendements dépassent 8 %, contre 4 % à Tokyo, rendent de tels achats rentables jusqu'à une parité de 35 à 40 yens pour un dollar. Mais maintenant c'est le dollar lui-même qui monte, valorisant ainsi les acquisitions de titres américains : quelle tentation ! Et dire qu'à la fin mars et en avril dernier les mêmes Japonais jetaient tous leurs dollars par-dessus bord, dans la crainte d'une chute supplémentaire, avec, pour effet, de faire tomber le « billet vert » à 137 yens, record absolu ! Pour l'instant, c'est tout le contraire, les opérateurs nippons estimant, maintenant qu'un cours de 153 à 155 yens serait tout à fait « convenable ».

En attendant, des rumeurs d'interventions de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de la Banque fédérale d'Allemagne recommençaient à courir à la veille du week-end. Par ailleurs, le clan des pessimistes sur l'avenir du « billet vert » maintient toujours qu'une rechute dudit billet est à prévoir d'ici la fin de l'année, lorsqu'un Congrès impatient jugera trop lente la réduction du déficit commercial américain et qu'à la Maison blanche des voix s'élèveront à nouveau pour réclamer une nouvelle baisse du dollar.

En Europe, la livre sterling a bénéficié à plein de la remontée des cours du pétrole, de sorte que la Banque d'Angleterre a dû intervenir pour empêcher la devise britannique de dépasser le cours de 3 DM. A Paris, le franc s'est bien tenu, en dépit de la nouvelle diminution du loyer de l'argent, le mark revenant à moins de 3,33 francs.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

17 juillet 1987

Franc français, Couronne danoise, Florin néerland., Livre irlandaise, Mark allemand, Lire italienne, Franc belge

% 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1,00 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25

Plafond / Plancher

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 AU 17 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6125	–	16,6182	64,7249	53,9883	2,6001	47,9157	0,0745
	1,6150	–	16,2866	65,0195	54,2593	2,6157	48,2160	0,0750
Paris	9,9572	6,1750	–	399,68	332,88	16,0556	295,88	4,6013
	9,9161	6,1400	–	399,22	333,15	16,0607	296,04	4,6026
Zurich	2,4913	1,5450	25,0202	–	83,2884	4,0172	74,0297	1,1512
	2,4838	1,5380	25,0050	–	83,4508	4,0230	74,1562	1,1529
Francfort	2,9912	1,8550	30,0404	120,06	–	4,8232	88,8836	1,3822
	2,9764	1,8430	30,0165	119,83	–	4,8208	88,8621	1,3815
Bruxelles	62,0168	38,46	6,2283	24,8932	207,33	–	18,4284	2,8658
	61,7414	38,23	6,2263	24,8569	207,43	–	18,4329	2,8658
Amsterdam	3,3653	2,0870	33,7978	135,08	112,51	5,4264	–	1,5551
	3,3495	2,0740	33,7792	134,85	112,53	5,4250	–	1,5547
Milan	2151,88	1342	217,33	868,61	723,45	34,8934	643,03	–
	2154,41	1334	217,26	867,36	723,82	34,8940	643,20	–
Tokyo	246,23	152,70	24,7287	98,8350	82,3181	3,9703	73,1672	0,1138
	243,85	150,50	24,5116	97,8543	81,6603	3,9366	72,5651	0,1128

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 juillet, 4,0439 F contre 4,0797 F le vendredi 10 juillet.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le blé soumis à la duplicité américaine

Au moment ou les Américains ne manquent pas une occasion pour se poser en champions du libéralisme et prôner le démentèlement total des subventions céréalières dans les dix ans, leur stratégie sur le marché mondial du blé est un bel exemple de duplicité. La semaine dernière en effet, les Etats-Unis ont proposé au gouvernement polonais de lui vendre 500 000 tonnes de blé, du « soft red winter » essentiellement, sur une base de 70 dollars la tonne, 32,5 dollars en-dessous des prix internationaux de cette variété.

Washington poursuit ainsi l'offensive commerciale qu'il mène depuis 1985 à destination des pays importateurs de céréales. Sur un marché aux cours déprimés – la boisseau valait 252 cents par livre le 17 juillet, contre 275 cents en début d'année – l'Amérique multiplie ses civilités auprès des clients traditionnels de la CEE, de l'Australie ou du Canada. Les Etats du pourtour méditerranéen (Egypte, Tunisie), la Chine et l'Union soviétique se sont vu proposer du blé à des prix défiants toute concurrence. Ajoutée à cette longue série, l'affaire polonaise accroît la perplexité des fermiers et des négociants européens.

La Communauté attend pour la campagne 1987-1988, commencée le premier juillet, une récolte très importante, de l'ordre de 73 millions de tonnes (contre 65 millions de tonnes l'an passé). Les stocks de report, qui pesaient 18,2 millions de tonnes au début du mois, pourraient gonfler à 27 millions de tonnes, en fin de saison, compte tenu des perspectives moyennes d'exportation de la CEE vers les pays tiers.

Pour l'instant, deux opérations sont inscrites dans les livres français : une vente de 150 000 tonnes de blé vers la Tunisie, et l'expédition prochaine de 300 000 tonnes en direction du Brésil. Les négociants s'inquiètent de voir la Commission de Bruxelles rester en dehors du marché, alors que des affaires pourraient se traiter autour de 75 dollars par tonne. « Les blés commencent à rentrer dans les silos, il serait temps que la Communauté se réveille ! », s'impatientait jeudi le fondé de pouvoir d'une grande firme de négoce.

Les Douze devraient tenter de profiter de la nouvelle donne qui se dessine aujourd'hui sur l'échiquier céréalier. Si l'Europe s'apprête à crouler sous le grain, la récolte mondiale de blé va, en revanche, diminuer pour s'établir à 506 millions de tonnes, contre 530 millions de tonnes lors de la campagne précédente. La diminution des superficies emblavées et le déficit hydrique observé dans certaines zones de production ont sensiblement abaissé la récolte soviétique. Les Etats-Unis estiment qu'elle reculera de 18,8 %, à 75 millions de tonnes (voir tableau). Le Conseil international du blé, moins sévère, situe la production de l'URSS à 82 millions de tonnes. L'Australie et le Canada disposeront à leur tour d'une récolte moins volumineuse que celle de 1986.

Dans ce contexte, Bruxelles a tout intérêt à se placer dès aujourd'hui sur les marchés tiers. Les négociants estiment à 10 millions de tonnes les besoins de la Chine pour l'actuelle campagne. Mais pour l'instant, les échanges céréaliers sont bloqués entre la Communauté et Pékin. Jusqu'à présent, le négoce recevait une aide de 6 ECU par tonne destinée à couvrir une partie des coûts de frêt. Or Bruxelles vient de supprimer ce soutien. « Le résultat est que personne n'ose plu discuter avec les Chinois », s'exclame un négociant. Avant que la Communauté et les marchands parviennent à s'entendre sur le montant des subventions minimales, pour « passer » sur le marché mondial, les Etats-Unis, risquent une nouvelle fois de prendre tout le monde de vitesse en imposant leurs prix.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 17-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 018,5 (– 22,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	956 (+ 11) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 111 (+ 236) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 110 (– 41) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 206 (+ 5) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	2 185 (+ 48) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	252 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	158,4 (– 8,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	169 (– 0,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Production mondiale (million de tonnes)

Pays	Estimation 1986	Estimation 1987	Estimation 87/86 %
Total	535,6	505,7	– 5,6
dont CEE A 12	71,9	78,0	+ 8,5
Etats-Unis	56,8	57,4	+ 1,1
Canada	31,9	26,0	– 18,5
Australie	18,4	14,5	– 11,6
Argentine	8,9	9,5	+ 6,7
URSS	92,3	75,0	– 18,8
Chine	90,3	89,0	– 1,4
Inde	46,9	47,0	+ 0,2

Source : département américain de l'agriculture.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La morosité se réinstalle

Rien n'y fait ! Ni la très vive remontée du dollar après un coup de tabac passager, ni l'inflation maintenue à 0,2 % en juin, ni le loyer de l'argent au jour le jour qui tombe à moins de 7 % pour la première fois depuis plus d'un an, n'ont pu dérider les opérateurs du MATIF, ce marché à terme d'instruments financiers qui révèle si bien les états d'âme des acteurs du grand jeu financier. Du coup, l'échéance de septembre sur le MATIF, après une brève montée mercredi matin à 104,20, a rechuté à 103,25, contre 103,50 la semaine précédente.

« Le marché est pourri », soupirait, il y a huit jours, un opérateur lucide. Cette semaine, l'état de ce marché est identique, malgré un environnement mondial un peu amélioré au Japon, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Pas en Europe, toutefois : en Allemagne, les taux à long terme sont plutôt orientés à la hausse, 6,10 % à dix ans, en attendant 6,40 %, dit-on. Quant aux Japonais, ils sont tous sur le dollar (voir ci-dessus) et ont pratiquement déserté les marchés européens, seule la Grande-Bretagne les intéressant dans notre zone.

En France, comme nous l'avons indiqué en préambule, tout événement est pris dans un sens défavorable. Le dollar chute sur de « mauvais » chiffres du commerce extérieur américain : le MATIF chute aussi et reste déprimé, en dépit d'un raffermissement immédiat du billet vert. Le loyer de l'argent au jour le jour revient à 6,5 % à la veille du week-end : ce ne peut être que passager, bougonnent les opérateurs, car l'argent est provisoirement abondant pour la fin de la période de constitution des réserves obligatoires des banques. En outre, relèvent-ils, la Banque de France a maintenu à 7 1/2 % son taux d'adjudication mercredi et n'a servi que 37 % des demandes.

Quant aux événements « non favorables », comme la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran, ils pèsent carrément sur la cote. Vendredi, le marché attendait les résultats du commerce extérieur français, qu'il prévoyait pas très bons et même exécrables, suivant certains, qui avançaient le chiffre de 5 milliards de francs de déficit pour le mois de juin, contre 5,6 milliards en mai. Ce fut 3,9 milliards, résultat tout de même mauvais (voir par ailleurs). Encore un coup au moral !

Dans ces conditions, rien d'étonnant à voir les cours du comptant se dégrader. La tranche à dix ans de l'obligation assimilable du Trésor, émise il y a quinze jours à un prix moyen de 94,80 % d'un nominal de 8,50 % et qui avait atteint en pointe 95,50 %, signe d'amélioration, est retombée à 94,30 % environ, ce qui place son cours en dessous de celui de l'émission. Mauvais signe !

Notons, toutefois, qu'un assez bon accueil a été réservé à l'emprunt d'EDF, essentiellement la tranche à taux fixe de 9,20 % et de 9,65 % de rendement réel, lancée pour 1,5 milliard de francs. Comme les investisseurs institutionnels n'ont pas eu grand-chose à se mettre sous la dent ces dernières semaines, à part l'OAT, ils n'ont pas boudé cette tranche de l'emprunt EDF, pas plus que la deuxième tranche à bons de souscription. Emise à 8,60 % pour 500 millions de francs, elle donne le droit de souscrire plus tard à 500 autres millions d'obligations assimilables à celles de la première tranche, mais dont le rendement sera relevé à 10,65 %. Les deux chefs de file associés, Crédit agricole et Indosuez, ne sont pas mécontents de l'opération.

F. R.

Le Monde

Le douzième congrès de la Fédération des villes jumelées

M. Mauroy veut hâter l'adhésion d'Israël sans mécontenter les pays arabes

Bien qu'elles n'aient jamais donné lieu à des débats contradictoires en séance, plusieurs grandes questions diplomatiques ont alimenté les discussions du douzième congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), du mercredi 15 au samedi 18 juillet à Grenoble.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

M. Pierre Mauroy, président de la Fédération, avait donné le ton en déclarant, à propos du récent voyage de parlementaires français en Afrique du Sud : « *Ils nient l'apartheid en Afrique du Sud parce qu'ils n'ont pas d'oreilles pour l'entendre, ils nient l'apartheid parce qu'ils n'ont pas de tête pour le concevoir, aveuglés par leur doctrine et leur passion réductrice de la vie et de la dignité des hommes.* »

Une diatribe applaudie par les quelque mille délégués de quarante-sept pays, dont une bonne majorité venait du continent africain, et que n'ont pas réprouvée MM. Alain Carignon, ministre de l'environnement, et Didier Bariani, secrétaire d'État aux affaires étrangères, présents pour le trentième anniversaire de la Fédération, créée en 1957 à Aix-les-Bains.

Plusieurs délégués sahraouis ont tenté, à Grenoble, de faire avancer leur cause. La ville d'El Aïoun, aujourd'hui sous administration marocaine, est membre depuis longtemps de la Fédération. Pour cette raison, l'Algérie a boudé la Fédération, mais ses dirigeants ont récemment manifesté leur intention d'y revenir et plusieurs observateurs algériens de haut rang avaient fait le déplacement de Grenoble. Avec la complicité de la ville de Florence (au sein du conseil municipal de laquelle les communistes sont particulièrement actifs) et qui s'est jumelée avec une ville sahraouie, des membres du Front Polisario ont pu fréquenter les couloirs du congrès. Ce qui a provoqué la colère des Marocains.

D'autre part, une forte pression s'est manifestée de la part d'Israël pour adhérer à la FMVJ. Dix-sept villes israéliennes sont jumelées avec des cités françaises, dont Grenoble et Marseille, mais aucune ne fait officiellement partie de la Fédération. Pour amorcer la négociation, le maire de Lille va prochainement signer un accord de jumelage avec une ville d'art israélienne située sur le lac de Tibériade, Safed. Mais M. Mauroy, soucieux de ne pas mécontenter les nombreux représentants de villes arabes, voudrait réussir un « coup diplomatique » plus délicat : faire précéder l'arrivée d'Israël dans la Fédération par un jumelage avec une ville égyptienne.

Evoquant les perspectives pour les trois prochaines années, le président de la Fédération a indiqué qu'une délégation du comité international de la FMVJ se rendra en 1988 dans le bidonville d'El Salvador, près de Lima, où une population miséreuse s'organise selon ses propres moyens *(dans le domaine des transports,* des écoles, du commerce, des hôpitaux) pour survivre dans des conditions d'autant plus difficiles qu'elle fait l'objet régulièrement de menaces de la part des guérilleros du Sentier lumineux. Une autre délégation rendra visite à la population de Managua, au Nicaragua, dont le maire a pris la parole à Grenoble pour réclamer le soutien de la FMVJ.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

RDA

Le Conseil d'Etat décide une amnistie et l'abolition de la peine de mort

Le Conseil d'Etat de la RDA a décidé, le vendredi 17 juillet, une amnistie générale et l'abolition de la peine de mort à l'occasion du trente-huitième anniversaire de la RDA, le 7 octobre prochain. La RDA est ainsi le premier pays de l'Est à abolir la peine de mort. Le Conseil d'Etat n'a pas précisé le nombre de personnes qui seront concernées par l'amnistie dont il souligne qu'elle vise, « *en conformité avec l'humanisme socialiste, à donner une chance au citoyen ayant enfreint les lois* ».

Les libérations doivent intervenir entre le 12 octobre et le 12 décembre prochains. En sont exclus les criminels nazis et les criminels de guerre, les personnes coupables de crime contre l'humanité, d'espionnage et de meurtre. L'amnistie concerne également les peines avec sursis. Les peines de prison à vie seront réduites à quinze ans.

L'abolition de la peine de mort est à effet immédiat. Le Conseil d'Etat a justifié son existence antérieure par des « *raisons historiques* » : la nécessité de punir les criminels nazis, les auteurs de crimes contre la paix, l'humanité et la souveraineté de la RDA. On estime en République fédérale qu'au moins cent trente personnes ont été exécutées. Depuis les années 70, la peine de mort n'était quasiment plus appliquée. Les mesures annoncées comprennent également la création d'une Cour de cassation près la Cour suprême.

Cette décision, rendue publique deux jours après l'annonce du voyage du chef de l'Etat est-allemand, M. Honecker, en République fédérale, a été favorablement accueillie à Bonn. Un responsable du Parti libéral (majorité gouvernementale), M. Wolfgang Mischnick, a souligné qu'elle constituait « *un préambule positif à la visite de M. Honecker* ». Le Parti social-démocrate a pour sa part salué « *une ouverture à la communauté des peuples* ».

Un porte-parole du ministère des affaires interallemandes s'est réjoui de ces mesures, estimant qu'elles étaient « *propres à améliorer le climat entre les deux Etats allemands* ».

Bonn espère, a ajouté le porte-parole du ministère, que la mesure va profiter « *le plus largement possible aux prisonniers politiques* ». Le problème de la dissidence n'a pas en RDA les dimensions qu'il a dans d'autres pays de l'Est comme en URSS ou en Tchécoslovaquie. D'après les estimations de Bonn, la RDA compte deux mille prisonniers politiques, dont mille vingt-cinq sont nommément connus de Bonn. Il s'agit bien souvent de personnes ayant tenté de fuir à l'Ouest. Bonn en a « racheté » près de cent mille en vingt ans, selon les chiffres du ministère.

L'amnistie annoncée est la sixième du genre. La dernière remonte à 1979. Elle avait concerné quelque vingt-deux mille détenus. Selon des estimations ouest-allemandes, elle avait profité à quelque mille cinq cents prisonniers politiques, dont l'écrivain, critique du régime, Rudolf Bahro et l'objecteur de conscience Nico Hübner. – *(AFP.)*

TURQUIE

Les provinces du Sud-Est seront soumises à une nouvelle forme d'état d'urgence

ISTANBUL
De notre correspondant

Malgré la recrudescence récente des opérations terroristes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), l'état de siège devant être levé comme prévu, le dimanche 19 juillet, dans les quatre provinces où il est encore en vigueur depuis 1978. Il sera remplacé par un état d'urgence d'un nouveau genre qualifié par la presse d'« *état de siège en civil* ». Il prévoit en effet dans les huit provinces du sud-est anatolien de Van, Hakkari, Siirt, Mardin, Diyarbakir, Bingöl, Elazig et Tunceli la création d'un « *gouverneur de coordination* » nommé par le gouvernement et disposant de pouvoirs exceptionnels dont l'usage n'est pas passible de poursuites judiciaires.

Disposant de l'autorité sur toutes les forces de police, il pourra faire appel à l'armée en cas de besoin et exercer un droit de poursuite dans les provinces voisines. Les services de renseignement lui seront directement rattachés. Il aura un droit de réquisition sur le matériel et le personnel et pourra procéder à des déplacements ou regroupements de populations : cette mesure vise à rassembler les habitants des fermes et des hameaux isolés, les plus visés par la politique d'intimidation du PKK. Le gouverneur de Diyarbakir, connu pour avoir arrêté Mehmet Ali Agça, assassin d'un journaliste démocrate avant de tenter d'être celui du pape, a été nommé à ce poste.

Les partis d'opposition qui demandent une politique de fermeté de l'Etat dans le Sud-Est tout en souhaitant qu'elle n'entrave pas le développement de la démocratie, sont plutôt hostiles à un décret pris sans les consulter et qui pourrait, selon eux, entraîner à la fois des abus de pouvoir et des tensions avec les militaires. La création d'un « supergouvernorat » recouvrant les territoires revendiqués par les séparatistes leur semble une atteinte dangereuse et inefficace au principe de la centralisation du pouvoir. Le Parlement a commencé, vendredi, la réunion exceptionnelle demandée par toute l'opposition et consacrée aux événements du Sud-Est.

MICHEL FARRÈRE.

● **SYRIE : fin de la visite de M. Ozal.** – Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a quitté Damas, le vendredi 17 juillet, au terme d'une visite de trois jours. Un accord conclu pendant cette visite avec les responsables syriens prévoit le renforcement de la coopération entre les deux pays « pour faire cesser les incidents frontaliers ». Ankara reprochait à la Syrie de servir de base de repli aux séparatistes kurdes qui ont mené récemment des opérations de commando sanglantes dans l'est de la Turquie. La Syrie a pour sa part obtenu la livraison de 500 mètres cubes d'eau/seconde, jusqu'à ce qu'intervienne entre les deux pays un accord sur la répartitions des eaux de l'Euphrate.

En visite à Washington

Mme Thatcher se dit confiante dans un accord avec l'URSS sur le désarmement

Washington *(AFP)*. – A l'issue d'un entretien avec M. Reagan, le vendredi 17 juillet, Mme Thatcher s'est dite confiante dans la capacité du président américain à assumer le rôle de chef de file du monde occidental. Affirmant que le scandale de l'« Irangate » n'avait pas amoindri l'influence internationale des Etats-Unis, le premier ministre britannique a déclaré : « *Nous sommes devant une occasion sans précédent si nous sommes assez sages et habiles pour la saisir. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin du leadership américain. Votre président est capable de façon unique de remplir ce rôle et il le remplira.* »

Dans une interview à la chaîne NBC avant son entrevue avec M. Reagan, Mme Thatcher, qui s'est rendue en mai à Moscou, avait dit son espoir dans la possibilité de négocier avec l'URSS un accord sur le désarmement et elle avait rejeté les analyses américaines selon lesquelles Moscou faisait traîner les choses dans les discussions sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire en Europe. Faisant valoir que la question de la vérification du démantèlement des missiles est compliquée, elle avait estimé que c'était « *cela qui prend du temps* ». M. Gorbatchev, avait-elle avoué, désire « *autant que M. Reagan* » parvenir à un accord.

Jeudi, un haut responsable américain avait indiqué que les Soviétiques « *traînaient les pieds* » dans les négociations de Genève, mais avait estimé que cette tactique n'était pas inhabituelle, Moscou cherchant souvent à tester la solidarité atlantique lorsqu'un accord semble sur le point d'être signé. L'agence Tass s'est félicitée des propos de Mme Thatcher.

Au sujet du Golfe, Mme Thatcher a approuvé la décision américaine de faire passer onze pétroliers koweïtiens sous pavillon américain, ajoutant toutefois que le Royaume-Uni ne pouvait, dans ce domaine, aider matériellement les Etats-Unis.

Le premier ministre britannique s'est dit également d'accord avec la mission de M. Vernon Walters, ambassadeur américain aux Nations unies, à Damas. Elle a cependant estimé qu'il était trop tôt, tant pour Washington que pour Londres, de normaliser les relations diplomatiques avec la Syrie. La Grande-Bretagne a rompu ses relations avec ce pays à l'automne dernier, après avoir obtenu des preuves que des agents syriens étaient impliqués dans un attentat terroriste. Les Etats-Unis avaient alors rappelé leur ambassadeur à Damas.

ITALIE : L'enquête sur la faillite du Banco Ambrosiano

La Cour de cassation annule le mandat d'arrêt contre Mgr Marcinkus

ROME
de notre correspondant

La Cour de cassation italienne a, le vendredi 17 juillet, annulé le mandat d'arrêt *pris le 20 février* dernier par deux juges milanais à l'encontre du président de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR, la banque du Vatican), Mgr Paul Marcinkus, et de deux de ses collaborateurs. Dans le cadre de l'enquête sur la faillite du Banco Ambrosiano en 1982, le président, M. Pellegrino de Stroebel, et M. Luigi Mennini étaient inculpés de « *complicité de banqueroute frauduleuse* ».

Le jugement de la Cour de cassation met, en principe, le point final à cette affaire qui envenimait les relations entre l'Italie et le Vatican. Elle permet aux trois hommes de quitter l'enceinte de la cité pontificale, où ils vivaient reclus depuis cinq mois, afin d'éviter d'être arrêtés.

Comme il est ordinaire en Italie, les motivations de la sentence ne seront publiées que dans plusieurs semaines. Il n'est pas impossible que la Cour de cassation ait purement et simplement fait droit au tribunal compétent du Vatican, qui, ce printemps, avait invoqué l'article 11 du traité du Latran, réglant les relations entre l'Italie et le Saint-Siège, pour refuser l'extradition des trois hommes. Cet article dispose qu'il ne saurait y avoir aucune « *ingérence* » *des autorités de la péninsule dans les* « *organismes centraux de l'Eglise* ».

Mais l'IOR répond-il à une telle définition ? Le Saint-Siège lui-même a toujours tenu que l'institut, cristallisé dans sa forme actuelle par Pie XII en 1942, n'est pas « *la banque du Vatican* », mais une banque située « *au Vatican* » (*le Monde* du 3 juillet). Pourtant, depuis le début de l'affaire, le Vatican cite à l'appui de sa thèse une circulaire du ministère italien des finances datant de 1943, qui inclut l'Institut dans une liste des « organismes centraux de l'Eglise » pour le dispenser du paiement d'un certain impôt.

La presse italienne avait vivement critiqué cette ligne de défense, rappelant que la mesure avait été prise dans les derniers mois d'un régime mussolinien alors aux abois. Les journaux italiens, qui sont pour la plupart d'esprit laïque, dans un pays qui l'est beaucoup moins, avaient, ces dernières semaines, multiplié les éditoriaux appelant à une révision de l'accord du Latran, en réponse au refus du tribunal du Vatican de concéder l'extradition de Mgr Marcinkus et de ses deux collaborateurs (1).

L'élément sur lequel les juges milanais avaient appuyé leur mandat d'arrêt était l'existence, non contestée, de « *lettres de patronage* » par lesquelles le président de l'IOR reconnaissait détenir le contrôle d'un certain nombre de sociétés financières sises notamment à Panama, au Luxembourg et au Liechtenstein. Ces sociétés se trouvaient elles-mêmes lourdement endettés auprès de filiales étrangères, latino-américaines et caraïbes, du Banco Ambrosiano, mécanisme qui avait concrétisé l'insolvabilité et, partant, la faillite de l'établissement milanais.

L'IOR avait excipé de l'existence d'une « *contre-lettre* », par laquelle Roberto Calvi, *président* du Banco Ambrosiano, retrouvé pendu le 17 juin 1982 sous un pont de Londres, le dégageait de toute responsabilité. Le Vatican a toujours soutenu que, loin d'être impliqué dans la banqueroute, l'Institut pour les œuvres de religion en avait été la première victime et ce, en raison, soulignait-on officieusement, d'une certaine *naïveté de* Mgr Marcinkus (2).

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Rappelons que les accords du Latran de 1929 comportaient en fait deux traités ; l'un réglait les relations entre l'Italie et le nouvel Etat de la Cité du Vatican, qui voyait alors le jour ; l'autre était un concordat réglant la situation de l'Eglise catholique en Italie. C'est ce deuxième texte qui avait été révisé en février 1984.

(2) En témoignage de bonne volonté, le Vatican avait, en mai 1984, versé 240 millions de dollars à plusieurs chaînes de banques créditrices du Banco Ambrosiano failli.

Après la catastrophe du Grand-Bornand

Deux cent cinquante campeurs évacués dans l'Isère

Les pluies abondantes qui tombent sur les Alpes ont conduit les pompiers et les gendarmes de l'Isère à faire évacuer, vendredi 17 juillet, trois campings sauvages installés au bord de cours d'eau. Cette mesure intervient après que M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, eut adressé à tous les préfets des directives vigoureuses pour qu'ils redoublent de vigilance dans la surveillance des terrains situés sur les rives de cours d'eau.

Deux cent cinquante campeurs séjournant dans des secteurs à risques au bord des torrents de l'Aromanche et du Vénéon, dans les communes du Freney-d'Oisans et de la Bérarde, et à Bourg-d'Arud, ont été invités à s'installer plus à l'écart des berges. De très nombreux campeurs séjournent actuellement dans les Alpes, où le camping sauvage est fréquemment pratiqué.

HAITI : pour apaiser la tension

L'armée prête serment à la Constitution

Port-au-Prince *(AFP)*. – La capitale haïtienne est restée totalement paralysée, le vendredi 17 juillet, pour le troisième jour consécutif, en raison de la grève générale visant à obtenir le départ du Conseil national de gouvernement (CNG).

Dans le but d'apaiser la tension, l'armée haïtienne a prêté serment, le même jour, en présence du général Namphy, à la Constitution du pays au cours d'une cérémonie solennelle à l'académie militaire. Le général s'en est pris toutefois aux « *professionnels de l'agitation permanente* » et a réaffirmé sa volonté de « *garantir l'ordre et de maintenir la paix* ». Il a félicité les officiers et soldats pour le « *mâle courage* » dont ils ont su, « *à l'occasion, faire preuve en face de certains groupes manipulés qui se montrent hostiles et délibérément provocateurs* ».

La cérémonie a réuni une centaine d'officiers et de sous-officiers et des soldats représentant les diverses armes. Le général Namphy, dont c'était la première apparition publique depuis le début de la crise il y a quatre semaines, a réaffirmé que les forces armées étaient « *apolitiques et se* [situaient] *au-dessus des partis, des clans et des factions* ». Il a ajouté qu'elles étaient décidées à « *ne recevoir de diktat de personne* ».

De son côté, Mgr Romelus, évêque de Jérémie, connu pour son opposition au CNG, a mis en garde, vendredi, la population contre les dangers du communisme. Dans un discours diffusé par Radio-Soleil, la station de l'Église catholique, le prélat a souligné, en créole, que « *le communisme engendre la dictature* ». Il s'est adressé aux communistes haïtiens « *qui aiment le pays* » pour les exhorter à ne pas se servir d'« *une vieille idéologie importée pour écraser leur terre* ».

L'évêque a renouvelé sa demande au CNG de quitter le pouvoir « *alors que le peuple ne veut plus de lui et ne veut pas faire d'élections avec lui* ». Il a, d'autre part, nié l'existence d'un désaccord entre les évêques sur la situation actuelle dans l'île.

INDE : après le meurtre de trois policiers par des sikhs

Les forces de sécurité pénètrent dans le Temple d'or

Les forces de sécurité indiennes ont pénétré, le samedi 18 juillet, dans le Temple d'or à Amritsar, la ville sainte des sikhs dans le nord de l'Inde, après que trois policiers eurent été tués par des séparatistes sikhs au cours d'une embuscade dans la nuit de vendredi à samedi, ont annoncé les forces de l'ordre. Une cinquantaine de membres de la police et des forces paramilitaires du Pendjab, où les sikhs mènent une campagne pour la création d'un Etat indépendant, sont entrés dans le temple, à la poursuite des vingt-cinq militants séparatistes qui s'y étaient réfugiés. Selon les forces de l'ordre, les extrémistes avaient attaqué vendredi vers minuit un poste, commun aux forces de police et paramilitaires, situé dans le quartier de Sultanwind, tuant trois personnes.

C'est la deuxième fois en moins d'un mois que les forces de l'ordre pénètrent dans le sanctuaire sikh. Le 25 juin, elles y avaient procédé à l'arrestation de quatre-vingt-dix sikhs, qui ont été relâchés ensuite après interrogatoire, à l'exception de treize d'entre eux. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 18 juillet 1987 a été tiré à 502 289 exemplaires

EN BREF

● **CORÉE DU SUD : le bilan du typhon Thelma s'alourdit.** – Le typhon Thelma, qui a ravagé la partie méridionale de la péninsule coréenne dans la nuit du 15 au 16 juillet, se révèle un des plus dévastateurs que ce pays ait connu. Le ministère de l'intérieur sud-coréen a indiqué, le samedi 18 juillet, qu'il avait fait au moins quatre-vingt-onze morts et plus de deux cents disparus, laissant sur son passage environ quinze mille sans-abri. En 1959, un typhon avait fait huit cents morts en Corée du Sud.

● **CHILI : protestation de Bonn contre les atteintes aux droits de l'homme.** – Le gouvernement ouest-allemand a protesté, le vendredi 17 juillet, contre les atteintes aux droits de l'homme au Chili auprès de l'ambassadeur de ce pays en République fédérale. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jürgen Sudhoff, a notamment fait part à son interlocuteur de l'inquiétude de son gouvernement sur le sort de Mme Beatriz Brinkmann, un professeur chilien d'origine allemande, emprisonnée depuis le mois de septembre dernier et qui a été soumise à plusieurs reprises à la torture. – *(AFP.)*

● **ISRAËL : protestation des Etats-Unis.** – Le département d'Etat a annoncé, le vendredi 17 juillet, avoir transmis, jeudi à Israël, une protestation officielle contre le traitement « *discriminatoire et arbitraire* » réservé à des Arabes et à des Noirs américains à leur arrivée dans ce pays. Cette mesure précède de trente jours la publication d'une mise en garde officielle du gouvernement américain contre les voyages en Israël, si ce pays ne cessait pas ces pratiques. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, avait indiqué, il y a quelques jours, que, depuis le début de 1987, soixante-quinze cas de « *discrimination* » de la part des autorités israéliennes avaient été portés à la connaissance du gouvernement américain. – *(AFP.)*

A B C E F G H